

2m11.2830.10

Université de Montréal

**Une formule discursive au féminin**  
**Marguerite Buffet et la synthèse d'une *Querelle de femmes***

par

Isabelle Ducharme

Département d'études françaises

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)  
en études françaises

août 2000

©Isabelle Ducharme, 2000



PQ  
35  
U54  
2000  
v.031

UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES  
ANN ARBOR, MICHIGAN 48106-1500

UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANN ARBOR, MICHIGAN 48106-1500

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

ANN ARBOR, MICHIGAN 48106-1500

UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Une formule discursive au féminin  
Marguerite Buffet et la synthèse d'une *Querelle de femmes*

présenté par :

Isabelle Ducharme

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Philippe Beaulieu  
Diane Desrosiers-Bonin  
Antoine Soare

Mémoire accepté le :

## Sommaire

Participant à la querelle des femmes du XVII<sup>e</sup> siècle, les *Éloges des Illustres Sçavantes anciennes et modernes* (1668) de Marguerite Buffet proposent une synthèse de la production polémique pro-féminine. En effet, alors que les auteurs ayant publié antérieurement choisissent de participer à la querelle en développant ou une apologie de la femme ou une liste de femmes exemplaires, Buffet juxtapose ces deux formes de discours afin de leur conférer un statut singulier, qui découle du caractère concomitant des diverses parties de l'ouvrage. C'est par les renvois continuels d'un type de discours à l'autre, la concision du propos, la nouveauté de certains éléments discursifs, de même que par l'apparition de nouvelles images que Buffet présente un ouvrage intéressant qui, tout en respectant la manière traditionnelle d'aborder le sujet, l'investit d'un sens nouveau, centré davantage sur le présent que sur le passé, comme c'est généralement le cas dans les apologies et les listes antérieures à 1668.

Afin de faire voir dans quelle mesure l'ouvrage de Buffet constitue un jalon important de cette querelle, le présent mémoire étudie les deux types de discours qui se retrouvent dans les *Éloges des Illustres Sçavantes* afin de souligner à la fois leurs liens avec la tradition, et l'inflexion nouvelle qu'ils donnent au débat. Après avoir résumé les grandes lignes de la querelle des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle et à la suite de la présentation de quelques-uns des discours apologétiques et épideictiques publiés à cette époque, nous analysons successivement l'apologie de Buffet et sa liste de figures de femmes exemplaires afin de mettre en lumière les stratégies propres aux rhétoriques délibérative et épideictique utilisées par l'auteure. Suivant ses observations, il devient alors possible de déterminer la place singulière occupée par le texte de Buffet au sein de cet imposant répertoire des textes pro-féminins rédigés au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Table des matières

Remerciements . . . . .	.vi
<b>Introduction. . . . .</b>	<b>.1</b>
1. Les femmes et leur querelle . . . . .	.1
2. Marguerite Buffet: une auteure oubliée . . . . .	.5
3. Pour une problématique de la synthèse :	
<i>Les Éloges des Illustres Sçavantes</i> de Marguerite Buffet . . . . .	.10
4. Une double méthode : l’histoire et l’analyse du discours . . . . .	.11
 <b>Premier chapitre.</b>	
 <b>La querelle des femmes au XVIIe siècle: les écrits apologétiques et épидictiques pro-féminins . . . . .</b>	<b>.13</b>
Présentation : Une tradition discursive et son contexte . . . . .	.13
1. La querelle des femmes au XVIIe siècle . . . . .	.13
2. Deuxième moitié de siècle: vers une nouvelle position pro-féminine . . . . .	.16
3. Survol de la production féministe de 1622 à 1668: deux types de discours . . . . .	.18
3.1. Une longue histoire pour l’apologie . . . . .	.19
3.2. Les apologies de Gournay jusqu’à La Barre . . . . .	.21
3.3. Vers une définition du discours épидictique . . . . .	.31
3.4. Les listes de femmes exemplaires au XVIIe siècle . . . . .	.35
Conclusion . . . . .	.43
 <b>Deuxième chapitre.</b>	
 <b>Pour une apologie efficace de la femme : la synthèse de Marguerite Buffet . . . . .</b>	<b>.46</b>
Présentation : Une courte apologie comme synthèse d’une longue querelle . . . . .	.46
1. Présentation du discours apologétique de Buffet . . . . .	.46
2. Examen de la combinatoire des arguments . . . . .	.52

A. Première moitié de l'apologie	.52
B. Seconde moitié de l'apologie	.61
Conclusion	.73
<b>Troisième chapitre.</b>	
<b>Un discours «vivant»: la liste exemplaire</b>	.76
Présentation : Des éloges en complément	.76
1. Description du discours épideictique: tradition et nouveauté	.77
2. La fertilité d'une liste	.86
3. Question de contenu épideictique	.92
4. Ces femmes au sujet desquelles les hommes ont un mot à dire	.100
Conclusion	.104
<b>Conclusion.</b>	.107
1. Une défense bien développée des capacités féminines	.107
2. Un siècle qui s'achève, une formule pro-féminine qui se cristallise	.110
3. Buffet ouvre la voie à Poulain de La Barre	.111
<b>Bibliographie</b>	.114

## Remerciements

Alors que je contemple le résultat de nombreuses heures de travail, je ne peux m'empêcher de penser à Marguerite Buffet, au moment de la quitter. Hier inconnue, aujourd'hui une fidèle compagne, elle me manquera.

Enthousiaste, quelquefois désespérée, mais le plus souvent encouragée, je suis passée par une gamme d'émotions variées au cours de ces dernières années, avec, comme témoins, ceux que j'ai côtoyés et à qui je me dois de signifier la sincérité de ma reconnaissance.

D'abord, je remercie chaleureusement mon directeur de maîtrise, monsieur Jean-Philippe Beaulieu, sans qui Marguerite Buffet me serait restée une étrangère. De sa patience inébranlable, ses conseils judicieux et généreux, sans lesquels je serais sans aucun doute encore à mon pupitre, ainsi que de sa disponibilité compréhensive, je lui sais gré. Mais plus encore, je dois beaucoup à sa rigueur intellectuelle qui m'a évité, à maintes occasions, de me perdre en détours inutiles.

Je suis fortement redevable aux membres de ma famille de leur confiance inestimable. Francine et Jean-Luc, par votre amour et votre amitié, par votre soutien et votre temps sacrifié à entendre mes commentaires et mes jérémiades, sur tout et sur rien, vous avez réussi à me mener là où je suis. Pour tout cela et combien plus encore, je vous remercie tendrement. À Marc-André et Michel, mes amis les plus précieux, je dois aujourd'hui la concrétisation de mes efforts. Sans vous, Dieu sait où je serais rendue. Par vos encouragements répétés et par votre appui de tout instant, vous avez toujours cru en moi, me poussant toujours plus loin... Enfin, je remercie une amie de longue date, Janie, pour sa présence apaisante et sa complicité au long de ces années d'études.

**Une formule discursive au féminin**  
**Marguerite Buffet et la synthèse d'une *Querelle de femmes***

«Avec nous, la mauvaise cause devient la bonne»  
 Les Sophistes<sup>1</sup>

## **Introduction**

### 1. Les femmes et leur querelle

Un important débat sur la valeur respective des sexes s'est développé au cours des XVe, XVIe et XVIIe siècles, après avoir pris naissance au Moyen Âge. Désigné comme *la Querelle des femmes*, ce débat s'est caractérisé par une nette polarisation des positions défendues : on était ou bien défenseur ou bien détracteur des femmes. Cet aspect bipolaire du débat montre bien que ses enjeux ont été envisagés et compris en termes d'antagonismes, tant idéologiquement que rhétoriquement. Si elle a connu son degré le plus élevé de virulence et de vigueur au XVIe siècle, la querelle des femmes s'est poursuivie au XVIIe siècle et s'est réactivée sporadiquement, concentrant alors son propos sur le thème de la vie intellectuelle féminine plutôt que sur les thèmes traditionnels (vertu, chasteté, amour...). Marquée par de nouveaux enjeux tributaires des réalités sociales de l'époque<sup>2</sup>, la querelle a connu une intensité particulière dans la seconde moitié du siècle autour de la question de l'accès des femmes à l'instruction, que nous pouvons considérer comme «le grand débat de l'Ancien Régime, [...] la revendication majeure de l'histoire des femmes»<sup>3</sup>.

Au XVIIe siècle tout comme au XVIe, hommes et femmes ont participé à la querelle. Alors que l'option défavorable aux femmes n'a trouvé que des partisans masculins, des hommes aussi bien que des femmes ont pris la défense du sexe féminin. Qu'ils soient signés par une femme, par un homme ou encore publiés anonymement, les traités relatifs à la valeur des femmes constituent, au XVIIe siècle, autant d'orbites autour de thèmes qui, pour la plupart, ne surprennent plus les lecteurs.

---

<sup>1</sup>Victor Fournel, *La littérature indépendante et les écrivains oubliés*, Genève, Slatkine Reprints, 1968 (1862), p. 380.

<sup>2</sup>Tout en favorisant une éducation féminine ouverte et une vie intellectuelle active, les mouvements salonniers et précieux, entre autres, ont accordé aux femmes une place de choix et leur ont permis d'acquérir un "prestige" sans précédent.

<sup>3</sup>Maité Albistur et Daniel Armogathe, *Le Grief des femmes*, Paris, Hier et Demain, 1978, vol.1, p.8.



En effet, on s'accorde désormais pour affirmer que ces textes sont marqués par «un enfermement dans une structure polémique où l'argumentation, à s'inverser, ne se déplace guère»<sup>4</sup>. On a bien fait voir la réversibilité des arguments selon le point de vue à défendre – comme le montre Marc Angenot dans le cas des apologues, lesquelles «retournent contre l'opinion établie ses propres textes, ses autorités, ses arguments, son axiologie, [...] induisent une thèse déviante d'exemples historiques qui sont le bien commun des défenseurs de la femme et de leurs adversaires. La *rétorsion* est le seul mode de *critique* concevable dans une société à monovalence idéologique»<sup>5</sup>. Ainsi se crée, dans un clan comme dans l'autre, une certaine homogénéité des points de vues et des arguments. Dans l'ensemble des textes favorables à la gent féminine, nous pourrions donc, comme l'a fait Marc Angenot, souligner la relative stabilité de l'argumentation. Mais devons-nous pour autant considérer ces ouvrages comme de simples réactualisations d'un même «complexe» argumentatif? Nous devons nous demander si cette production que nous qualifierons de «féministe»<sup>6</sup> a connu, au XVIIe siècle, des inflexions, des mutations et des transformations intéressantes à relever et à souligner. Cette question des changements ou du renouvellement de l'argumentation pro-féminine qu'a pu subir un débat voué à une certaine forme de permanence est fort délicate et nécessite l'examen des ouvrages abondants qui, d'un côté comme de l'autre, ont traité la question d'une manière apparemment assez uniforme quoique réversible. D'une part, les adversaires des femmes ont usé de multiples arguments d'autorité pour démontrer l'absolue supériorité masculine, impliquant une nécessaire subordination féminine. La femme devait accepter son état subalterne et s'y complaire. D'autre part, bien que «le mal [soit] sans remède quand les vices

---

<sup>4</sup>Lucie Guillerm, Jean-Pierre Guillerm, Laurence Hordoïr et Marie-France Piéjus, *Le Miroir des femmes*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1983, tome 1, p. 13-14.

<sup>5</sup>Marc Angenot, *Les champions des femmes*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 162. Que ce soit dans les apologues de la femme ou encore dans les textes anti-féministes, la stratégie discursive demeure la même, soit «de renverser le point de vue, de retourner l'argumentation et ses pré-supposés mêmes, pour imposer la thèse diamétralement opposée» (*ibid.*, p. 4). Le chapitre intitulé «Thématique» fait bien voir la réversibilité de l'argumentation propre à ces deux types de discours.

<sup>6</sup>«Peut-on parler dès lors de “féminisme” sans verser dans l'anachronisme? Car la connotation moderne du concept féministe est étrangère à la sensibilité de l'âge classique. Le mot lui-même ne fait son apparition dans notre vocabulaire qu'au XIXe siècle. Jusqu'au XVIIIe siècle, on parle encore de “partisans des femmes” ou de “défenseurs du sexe”» (Pierre Darmon, *Mythologie de la femme dans l'Ancienne France*, Paris, Seuil, 1983, p. 54). Dans le cadre de notre mémoire, nous utilisons le terme “féminisme” simplement pour désigner les positions pro-féminines adoptées par les défenseurs de la femme au cours du XVIIe siècle, sans lui rattacher un objectif d'ordre politique ou économique ni le rapprocher ou le renvoyer à la critique féministe telle que nous la connaissons depuis les années 1960-70.

se sont changés en moeurs»<sup>7</sup>, les partisans du sexe féminin, quant à eux, ont tout de même souhaité renverser le sévère jugement porté sur les femmes<sup>8</sup>. Ils ont ainsi fait leur miel des traditions discursives apologétique et épideictique pour louer et magnifier le beau sexe. Ils ont cherché à exposer la femme dans ce qu'elle présentait de meilleur, même si, dans certains cas, leur motivation pouvait être essentiellement ludique.

En fait, un débat comme celui de la querelle des femmes aux XVIe et XVIIe siècles, souvent qualifiée de «polémique de cuistres»<sup>9</sup> au sens où ces auteurs ont souhaité exposer avantagement leur savoir peut-être avant toute chose, montre bien que cette «polémique [...] se cristallise nécessairement sur quelques thèmes privilégiés [favorables ou défavorables à l'égard de la femme], mais, en droit, le discours [pro ou contra-féminin] dans sa totalité est traversé par l'exclusion de son "Autre"»<sup>10</sup>, c'est-à-dire du discours développant une position contraire. Ainsi, que tous ces discours aient été ou bien féministes ou bien anti-féministes, ils ont essentiellement cherché à contrer l'opinion des adversaires, tout en se présentant comme porteurs de vérité.

Dans la mesure où cette querelle a été dominée par des hommes, il est intéressant de questionner la part des femmes et l'importance de ces défenderesses du sexe féminin dans ce débat. Celles-ci, relativement peu nombreuses et majoritairement issues de l'élite sociale, ont senti le besoin

---

<sup>7</sup>Sénèque, *Lettre 39*, cité dans Pierre Choderlos de Laclos, *De l'éducation des femmes* (1783), Grenoble, Éd. Jérôme Millon, coll.«Mémoires du corps», 1991, p. 45.

<sup>8</sup>Au début du XXe siècle, certains définissaient le féminisme des XVIe et XVIIe siècles comme «l'attitude d'esprit de ceux qui, répugnant aux délimitations infranchissables et aux exclusions arbitraires, se refusent à admettre une inégalité naturelle et nécessaire entre les facultés des hommes et des femmes, par suite entre leurs droits» («Les idées féministes en France» dans la *Revue de synthèse historique*, xii, 1906, citée par Ian Maclean, *Woman Triumphant. Feminism in French Literature (1610-1652)*, Oxford, The Clarendon Press, 1977, p. viii). Ceci doit être nuancé. Certes, quelques ouvrages ont peut-être fait voir de telles considérations, mais certains autres ont gravité autour d'enjeux et de prises de position différentes. En effet, il est injuste de soutenir la thèse selon laquelle tous les apologistes de la femme ont refusé d'admettre l'inégalité, car défendre la femme au XVIIe siècle ne signifiait pas se révolter à l'égard de l'inégalité des sexes, encore moins suggérer des réformes sociales à ce sujet.

<sup>9</sup>Darmon, *op. cit.*, p. 9. Il ajoute : «[...] querelle d'un autre temps comme on le dit généralement avec mépris? Peut-être. Mais est-ce bien une raison pour en rejeter l'analyse? L'histoire des mentalités ne passe-t-elle pas nécessairement par l'étude des structures mentales aujourd'hui périmées?» (*ibid.*, p. 10).

<sup>10</sup>Dominique Maingueneau, *Dialogisme et analyse textuelle*, Paris, Institut national de la langue française, CNRS, Actes de Sémiotiques (document IV, 32), 1982, p. 9.

de s'investir dans cette «guerre sur papier» les concernant au premier chef, bien que le fait de prendre la parole à ce sujet ne soit pas allé de soi. Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, signalons notamment l'apport des Hélienne de Crenne, des Marguerite de Navarre, des Marie de Romieu et des dames Des Roches. Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, seulement huit noms de femmes sont répertoriés dans les anthologies «féministes», nous laissant bel et bien supposer qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, «on ne pardonnait point aux femmes de s'instruire»<sup>11</sup>. S'inscrivent, dans cet ensemble discursif et polémique, les Jeanne de Miremont (*Apologie des femmes*, 1602), les Charlotte de Brachart (*Harangue [...] qui s'adresse aux hommes qui veulent défendre la science aux femmes*, 1603), les Marie de Gournay (*Égalité des hommes et des femmes*, 1622, et le *Grief des dames*, 1626), les Suzanne de Nervèze («Apologie en faveur des femmes» dans *Oeuvres spirituelles et morales*, 1642), les Madeleine de Scudéry (*Les femmes illustres ou les harangues héroïques*, 1642), les Jacqueline Guillaume (*Les Dames illustres où par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*, 1665), les Marie-Anne Guillaume (*Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, 1668) et les Marguerite Buffet (*Éloges des illustres sçavantes modernes et anciennes*, 1668)<sup>12</sup>; autant de femmes qui se sont investies, chacune à sa manière, dans la querelle des femmes du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques-unes ont même eu une réelle influence sur l'orientation du débat. Ainsi en est-il de Marie de Gournay dont le texte *L'Égalité des hommes et des femmes* propose, pour l'une des premières fois, le concept d'égalité au XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, tout en s'inscrivant dans le prolongement des nombreuses apologies de la femme prônant la supériorité féminine au XVI<sup>e</sup> siècle, Marie de Gournay a situé les enjeux de la querelle sur un terrain nouveau, laissant aux apologistes à venir la possibilité de renouveler l'argumentaire féministe traditionnel. Le concept d'égalité sera d'ailleurs consacré par Poulain de La Barre cinquante ans plus tard, en 1673, dans son *Égalité des deux sexes* qui engage la pensée féministe dans la mouvance de la philosophie cartésienne. Un autre exemple de l'inflexion de la querelle qui résulte de l'intervention d'une femme se trouve dans le texte publié en 1668 par Marguerite Buffet, dernière en date des «championnes des femmes» du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup>A. L. Thomas, Diderot et Mme d'Épinay, *Qu'est-ce qu'une femme?* (présenté par Elisabeth Badinter), Paris, P.O.L., 1989, p. 142.

<sup>12</sup>Cette liste est tirée du livre de Maïté Albistur et Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme français du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éd. des femmes, 1977, p. 122-123 et 134-135. Certains de ces ouvrages (comme l'apologie de Suzanne de Nervèze et le discours de Marie-Anne Guillaume) demeurent introuvables.

<sup>13</sup>À partir de ce moment et tout au long du mémoire, nous la désignerons uniquement par son nom de famille.

## 2. Marguerite Buffet : une auteure oubliée

De toute évidence, Marguerite Buffet n'est pas l'auteure à la mémoire immortalisée par l'histoire ou la critique littéraire. Elle est cette inconnue, la femme sans figure qui s'est investie dans une «querelle de femmes». Son nom se range parmi ceux des nombreux auteurs dont les oeuvres sont aujourd'hui devenues lettre morte. La seule notice biographique la concernant, du moins que nous ayons retracée, la dit «faisant profession d'enseigner l'art de bien parler et de bien écrire sur tous sujets»<sup>14</sup>. Les dictionnaires et les encyclopédies biographiques n'assouviennent guère notre curiosité à son sujet. Il s'agit d'un bien mince profil qui vient compléter l'image que les *Éloges* nous laissent de l'auteure, c'est-à-dire une femme, peut-être mondaine, qui a mis aux premières loges de son discours la pratique judicieuse et policée de la langue, de la conversation et de l'écriture. La lettre de l'avocat au Parlement qui figure en ouverture de l'ouvrage, soulignant la réputation dont Buffet jouit dans cette seconde moitié du XVIIe siècle, la dit «si estimée entre les habiles qu'on ne peut l'élever davantage»<sup>15</sup>. L'avocat ne tarit point d'éloges à son endroit, écrivant avec admiration à propos de son livre qu'il contribue «à augmenter la haute estime qu'[il a] toujours faite de [ses] ouvrages»<sup>16</sup>. D'ailleurs, elle dépeint elle-même sa place privilégiée comme auteure en termes très avantageux, signalant le travail nécessaire à l'obtention d'une position enviable, mais aussi la fragilité de celle-ci : «quelque doux qu'il soit de tenir un beau rang à la Cour d'Apollon, & d'avoir le tabouret chez les Muses : néanmoins il y a si haut jusques là, & il est si aise d'en tomber apres que l'on y a grimpé avec beaucoup de peine»<sup>17</sup>.

Si l'on se fie à ce que révèle son livre, Buffet ne semble pas représenter, question éducation, la norme féminine du XVIIe siècle. En réalité, peu de femmes sous Louis XIV ont eu la chance de

---

<sup>14</sup>Alexandre Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965, vol. 1, p. 495. Dans le dictionnaire de Fortunée Briquet, il est spécifié qu'elle était de Paris sans fournir plus de détails (Fortunée B. Briquet, *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France connues par leurs écrits ou par la protection qu'elles ont accordé aux Gens de lettres, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours (1804)*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, coll. "Des femmes dans l'Histoire", 1997, p. 71).

<sup>15</sup>Marguerite Buffet, *Nouvelles observations sur la langue françoise, où il est traité des termes anciens & inusitez, & du bel usage des mots nouveaux avec les Éloges Illustres Sçavantes tant Anciennes que Modernes*, (la lettre de l'avocat au Parlement), Paris, Jean Cusson, 1668, non paginée.

<sup>16</sup>*Ibid.*, (la lettre de l'avocat au Parlement), non paginée.

<sup>17</sup>*Ibid.*, (adresse au Lecteur), non paginée.

s'instruire sans en avoir honte. «Quelques-unes cependant osèrent se dérober à l'ignorance dont on leur faisait un devoir; mais la plupart cachèrent cette hardiesse sous le secret; ou si on les soupçonna, elles prirent si bien leur mesure, qu'on pût les convaincre; elles n'avaient que l'amitié pour confidente ou pour complice», comme l'a spécifié Antoine Léonard Thomas dans son ouvrage *Essai sur le caractère, les moeurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles* publié en 1772<sup>18</sup>. Dans l'adresse au lecteur où elle formule des considérations justificatives, Buffet se sert de l'amitié comme d'une couverture et d'une protection à l'égard des critiques extérieures :

[...] si mes observations par leurs conseils, n'ont pas l'honneur de vous plaire, mes doctes amis ne seront pas moins coupables de mon malheur par leurs conseils, que j'en seray innocente par ma complaisance & par la bonne intention que j'avois de ne les pas suivre, s'ils ne m'y eussent engagé par tout ce que l'amitié a de plus fort & de plus tendre<sup>19</sup>.

Dans le contexte de la querelle des femmes, Buffet apparaît consciente de la portée de son texte ainsi que de la gravité des enjeux qu'il soulève. D'ailleurs, elle ajoute métaphoriquement que son entreprise littéraire concorde bien avec le «plaisir de se mettre en danger, & que le peril [est] agreable aux personnes de lettres, comme aux soldats»<sup>20</sup>. L'image martiale est aussi éloquente : elle évoque les dangers auxquels s'expose un discours polémique qui se perçoit comme audacieux.

Que pouvons-nous dire à propos de ce dernier ouvrage féministe rédigé par une femme polémiste au XVIIe siècle<sup>21</sup>? En fait, une lecture attentive de ce texte révèle une manière de poser le problème de la femme, d'y réfléchir et d'y fournir réponse qui se caractérise par un resserrement novateur et économe des stratégies démonstratives. Dans le cadre d'une formule apologétique concise et efficace, Buffet résume et synthétise ce que ses prédécesseurs, hommes et femmes, ont mis en place en termes de rhétoriques délibérative et épideictique. En effet, plutôt que de se lancer dans une argumentation arborescente, comme c'est souvent le cas dans les textes qui leur sont antérieurs, les *Éloges* exposent un condensé idéologique accessible de la querelle des femmes, montrant que «la

---

<sup>18</sup>Thomas, Diderot, d'Épinay, *op. cit.*, p. 144.

<sup>19</sup>Buffet, *op. cit.*, non paginée.

<sup>20</sup>*Ibid.*, (adresse au *Lecteur*), non paginée.

<sup>21</sup>Daté de 1668 aussi, l'ouvrage de Marie-Anne Guillaume, *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, reste introuvable. Nous considérons donc que le livre de Marguerite Buffet serait le dernier texte signé par une femme du XVIIe siècle se rapportant à la querelle des femmes.

preuve de l'analyse est dans la synthèse»<sup>22</sup>. Son texte rappelle les ouvrages précédents, tout en s'en dissociant sensiblement, par la constitution d'un abrégé au féminin de la production apologétique issue de la querelle des femmes. Buffet réussit à tout dire et à se faire comprendre en peu de mots : c'est ce qui fait la spécificité et la nouveauté de son texte. Comme l'a écrit Erycius Pluteanus au début du XVIIe siècle, «la brieveté obtient de peu de mots le maximum de sens, si bien [...] que le discours signifie plus qu'il ne dit, et même ce qu'il ne dit pas»<sup>23</sup>.

Évitant les longues digressions lassantes (ou dont la pertinence laisserait à désirer), le texte vise l'unité et la densité de son propos. Comme elle le dit, Buffet vise à appliquer à son discours «ces conditions [que] sont la clarté & la netteté du discours, sa brieveté ou justesse, sa vray-semblance ou probabilité; enfin sa facilité ou son agrément»<sup>24</sup>, quatre critères indispensables et universels «que les Orateurs attribuent dans les discours publics»<sup>25</sup>. Tout en poursuivant une tradition discursive dans laquelle elle puise un bon nombre de ses arguments, Buffet souscrit aux principes de clarté et de bon goût qui affectent la mise en forme de son argumentaire. Ainsi son discours est-il à l'image des oeuvres de son temps, dans lesquelles nous retrouvons «même si elles sont le fait d'auteurs mineurs, ces qualités d'ordre, d'élégance, de convenance que devaient manifester tous ceux qui se réclamaient de l'honnêteté»<sup>26</sup>.

Ces qualités, Buffet les énonce clairement dans l'ouvrage intitulé *Nouvelles observations de la langue françoise où il est traité des termes anciens et inusitez, & du bel usage des mots nouveaux* qui précède les *Éloges* dans la seule édition que nous connaissons. Bien que portant sur des objets différents, ces deux discours ne sont pas juxtaposés sans raison puisqu'ils fonctionnent de manière parallèle et complémentaire. En effet, les *Éloges* se trouvent à compléter le discours sur la langue en ce qu'ils fournissent au lectorat féminin des exemples de femmes cultivées et érudites contemporaines

---

<sup>22</sup>Citation de Lévi-Strauss dans Jean-Claude Gardin, *Les analyses de discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1974, p. 94.

<sup>23</sup>Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Librairie Droz, 1980, p. 160-161.

<sup>24</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 169.

<sup>25</sup>*Ibid.*, p. 169.

<sup>26</sup>Claude Chantalat, *À la recherche du goût classique*, Paris, Klincksieck, coll. "Théorie et critique à l'âge classique", 1992, p. 35.

qui ont appris à maîtriser les arts de la conversation et de la plume, activités qui, dans l'optique du XVIIe siècle, constituent deux manières de «tracer une ligne de partage socioculturelle entre une majorité "orale" de la population et une minorité elle-même composée de strates diverses»<sup>27</sup>. Cette coordination significative de deux "textes" en apparence divergents est particulièrement intéressante: aux conseils théoriques mondains (savoir bien parler et bien écrire pour se faire admirer) quelque peu idéalistes répondent des exemples qui servent en quelque sorte de preuve. Ce rapprochement discursif unifie les deux composantes du seul livre paru sous le nom de Marguerite Buffet.

L'intérêt des *Éloges* réside en grand partie dans la symbiose qu'ils présentent des deux traditions textuelles vouées, depuis le XVe siècle, à la défense des femmes, soit l'apologie et le discours épideictique. En eux-mêmes, les *Éloges* se divisent en trois parties de longueur variable. Vient d'abord une apologie des femmes exploitant en trente-sept pages le thème de la supériorité féminine. Bien que succincte, cette section conditionne la suite, posant les jalons stylistiques des discours épideictiques à venir : une écriture intelligible, facile d'accès et d'assimilation, avare de mots superflus – comme l'écrit Buffet, «la force des paroles consiste à dire beaucoup en peu de mots»<sup>28</sup>. L'ouvrage se poursuit avec quarante-huit pages dédiées aux éloges de dix-neuf savantes contemporaines. Enfin, les cinquante-deux dernières pages de l'ouvrage offrent une liste de quarante et une femmes illustres du passé; autant de fortunées et de favorisées qui ont hérité de la meilleure part de la condition féminine. Les *Éloges* exploitent ainsi deux traditions textuelles complémentaires, à savoir une apologie générale des femmes et un inventaire de noms de femmes exemplaires servant à illustrer le discours qui le précède. De cette association naît la spécificité de l'ensemble et sa cohérence. D'ailleurs, le rapport étroit que nous percevons entre les différentes parties de ce livre de 1668, à savoir les observations sur la langue, l'apologie et les éloges, voile la position pro-féminine, qui ne se donne pas à voir d'emblée : la «défense» des femmes à double temps est en quelque sorte camouflée sous des allures de réformes grammaticales. L'auteure elle-même attire notre attention sur les liens qui unissent les diverses parties du livre :

J'ay divisé ce petit Traité en quatre parties, que j'abregeray le plus qu'il me sera possible, afin de ne leur estre point ennuyeuse. [...] Je sçay qu'elles [les femmes] aiment les belles choses, & qu'elles ne sont pas moins capables d'en bien juger que les hommes, ayant les mesmes

---

<sup>27</sup>Robert Muchembled, *Société, cultures et mentalités dans la France moderne (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 1990-1994, p. 140.

<sup>28</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 98.

dispositions pour les apprendre. [...] dans toutes les sciences où elles voudroient s'appliquer, elles s'y rendroient aussi habilles que les hommes. On verra sur la fin de ce livre un petit Traité de quelques-unes qui ont paru dans leur siècle avec autant d'estime & de reputation que les plus illustres personnes de l'autre sexe<sup>29</sup>.

On observe *ipso facto* l'association établie entre les observations sur la langue française (des conseils à suivre par toutes les femmes) et les éloges (des exemples de femmes qui ont "suivi" ces conseils).

L'extrême concision du triptyque formé par le discours apologétique et les deux parties des éloges accentue l'efficacité du texte. Loin de produire une rupture au sein de la dynamique textuelle, ce passage d'une partie dialectique à une liste double illustrant la valeur intellectuelle des femmes intensifie le mouvement discursif qui régit les différentes sections des *Éloges* : à la démonstration globale de la valeur féminine répondent des exemples significatifs. D'une part, l'apologie fournit essentiellement divers arguments pour soutenir la thèse de la supériorité des femmes et permet aux éloges de prendre toute leur signification. Par la hiérarchie interne que nous y décelons, nous avons toutes les raisons de croire que l'apologie constitue le cœur de l'ouvrage. Sur elle se greffe et germe le répertoire de vies féminines, lequel permet ensuite aux observations sur la langue de signifier quelque chose de concret pour le lectorat. D'autre part, la liste justifie et authentifie le discours apologétique, car n'est-il pas juste que «l'exemple illustre une règle déjà prouvée ou destinée à l'être; en fait, même dans ce rôle, il tend à renforcer la conviction, non seulement à faire comprendre mais à faire croire»<sup>30</sup>? Bien que ces deux types de discours, apologétique et épideictique, ne soient pas nécessairement associés dans la tradition polémique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Buffet les rend inséparables, tissant un réseau de renvois mutuels. En définitive, cet apparent dynamisme discursif qui profite de l'association entre argumentation et exemples sert la force de persuasion du propos. Malgré des différences notoires entre le discours apologétique et le discours épideictique, l'unité des *Éloges* provient de leur combinaison. Loin d'être farci et alourdi de digressions superfétatoires ou fortuites, l'ensemble du texte tire sa force et son intérêt de ses sous-ensembles constitutifs qui se greffent les uns sur les autres, se répondent et se chevauchent. En somme, en contraste avec la production apologétique antérieure, les *Éloges* de Marguerite constituent un lieu conjonctif fonctionnant sur le mode de la juxtaposition de discours.

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>30</sup> Olivier Reboul, *La rhétorique*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 1984, p. 66.



### 3. Pour une problématique de la synthèse : les *Éloges des Illustres Scavantes* de Marguerite Buffet

Inscrits dans le prolongement de la polémique sur la valeur respective des sexes, les textes du XVII<sup>e</sup> siècle faisant l'apologie du sexe féminin relèvent généralement, comme le signale souvent leur titre, de l'une ou de l'autre des pratiques textuelles parallèles, apologétique et épидictique. D'une part, nous retrouvons des apologies générales, telle *L'Égalité des hommes et des femmes* (1622) de Marie de Gournay, qui proposent essentiellement une démonstration de nature plus ou moins synthétique. D'autre part, plusieurs ouvrages dans la tradition du *De claris mulieribus* (v. 1360) de Boccace établissent des listes de femmes vertueuses et savantes. Fondés sur le privilège d'une exemplarité énumérative, ces différents textes, généralement plus longs que les apologies, affichent un caractère encyclopédique marqué. Tel est le cas de l'ouvrage d'Hilarion de Coste intitulé *Éloges et vies des reynes, des princesses et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos pères*, daté de 1647.

Avant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ces deux traditions se trouvent rarement réunies au sein d'un même texte. L'intérêt historique des *Éloges* réside donc dans la façon dont ils proposent, pour l'une des premières fois, une synthèse particulièrement directe, succincte, voire optimale de ces deux formes de discours apologétiques. En effet, il y a tout lieu de penser que l'ouvrage de Marguerite représente le lieu textuel où s'établit de manière définitive une formule discursive semblant résulter d'une volonté de synthèse. Il n'est pas indifférent que la responsable de l'établissement de cette formule soit une femme dont le texte vise un développement accessible, compréhensible, clair et efficace pour le lectorat féminin, critères rarement pris en compte dans l'élaboration traditionnelle des textes apologétiques. Donc, par un examen des procédés argumentatifs<sup>31</sup> qui caractérisent les *Éloges* et par une mise en rapport avec des ouvrages apologétiques antérieurs et postérieurs à 1668, le présent mémoire vise à déterminer à la fois le fonctionnement discursif et la place historique de ce texte peu connu, quoique manifestement intéressant et important dans l'établissement d'une formule dont on associe la paternité – peut-être à tort – à l'ouvrage ultérieur de Poulain de la Barre (*De l'Égalité des*

---

<sup>31</sup> «Il s'agit ici de considérer d'abord les énoncés et les motifs d'un discours idéologique qui, quel que soit le genre, un traité, un manifeste, une satire, un poème, un ouvrage de fiction, pose la question de la différence sexuelle, et choisit de soutenir ce que Marguerite de Navarre ou Marie de Gournay appellent la cause des femmes. La représentation [du féminin] y est lisible en quelque sorte au second degré, puisque ce discours prend pour objet des discours : des propos, des opinions, des postulats, des thèses véhiculant diverses représentations du sexe féminin actives de la doxa [...] et qui les met en discussion» (Gisèle Mathieu-Castellani, *La quenouille et la lyre*, Paris, José Corti, 1998, p. 9).

*deux sexes*, 1673). Comme il s'avère impossible de considérer, dans le cadre restreint d'un mémoire de maîtrise, la totalité des textes relevant de la littérature féministe de l'époque, nous bornerons notre étude par deux dates-phares. D'un côté : 1622, année de publication de l'ouvrage intitulé *L'Égalité des hommes et des femmes* de Marie de Gournay, première féministe du XVII<sup>e</sup> siècle qui mettra de l'avant la notion d'égalité, appelée à devenir le concept-clé des apologies ultérieures. Cette date constituera notre point de départ en raison de son importance majeure dans la redéfinition des rapports entre les sexes. De l'autre côté, nous posons 1673 comme limite temporelle supérieure, année pendant laquelle Poulain de la Barre publie son discours *L'Égalité des deux sexes*, auquel on attribue le renouvellement de l'argumentation féministe et qui apparaît comme la phase ultime de l'apologie des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle. Situés entre les deux, les *Éloges* de Buffet, en plus de constituer la dernière contribution d'une femme à la querelle des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle, se révèlent le chaînon manquant (ou à tout le moins peu connu) d'une évolution qui correspond à une étape cruciale, mais habituellement méconnue au profit du texte de Poulain de la Barre.

#### 4. Une double méthode : l'histoire et l'analyse de discours

Dans un premier temps, nous croyons indispensable de mettre en lumière les données historiques relatives à la *Querelle des femmes* au XVII<sup>e</sup> siècle. Un rappel des grandes lignes de cette querelle nous engagera dans un survol de la littérature apologétique du sexe féminin entre 1622 et 1673, servant de toile de fond à notre analyse des *Éloges* de Buffet. Délimité par ces dates, le tableau historique ainsi brossé facilitera la mise en contexte de l'ouvrage de Buffet et nous aidera à saisir la portée des ouvrages similaires. Nous pourrons alors comparer de manière pertinente ces différents écrits contemporains et antérieurs consacrés à l'apologie des femmes avec celui de Buffet. En effet, il s'avère impensable de vouloir étudier le texte de Buffet, qui se définit par rapport à la tradition apologétique, sans porter notre attention sur cette dernière. Ainsi, comme c'est le cas pour l'ouvrage de Buffet, «à partir du moment où le texte n'est plus conçu comme un système autarcique et compact, mais comme un carrefour d'échanges énonciatifs, c'est l'interaction discursive qui passe au premier plan, et avec elle la possibilité de penser une inscription du texte dans l'histoire»<sup>32</sup>. Par ailleurs, à partir des comparaisons faites entre ces différents textes, nous conclurons à des rapprochements et à des distinctions entre ces apologies et celle de Buffet. Nous insérerons au fur et à mesure ces remarques dans notre analyse discursive du texte de Buffet qui, elle, sera élaborée en deux temps, correspondant

---

<sup>32</sup>Maingueneau, *op. cit.*, p. 7.

aux deux parties des *Éloges* proprement dits. À cette fin, nous utiliserons les outils critiques que nous fournit la tradition des rhétoriques délibérative et épideictique. Nous examinerons alors la structure ainsi que les arguments développés dans les *Éloges des Illustres Sçavantes* et, parallèlement, des ouvrages similaires. Nous cernerons ainsi les enjeux argumentatifs et rhétoriques de la tradition polémique sur la valeur respective des sexes.

En définitive, après avoir bien posé la double analyse discursive du texte de Buffet et l'avoir enrichie d'observations comparatives avec les discours apologétiques de la femme au XVIIe siècle<sup>33</sup>, nous tenterons de voir si ces derniers textes annoncent ou développent lentement la fusion des deux pratiques, apologétique et épideictique, que nous retrouvons essentiellement chez Buffet. Incidemment, il nous sera possible de rendre compte de la spécificité du traité de cette dernière et de le situer dans l'ensemble de cette production textuelle qui culmine avec le livre de Poulain de la Barre en 1673. Enfin, considérant que l'intérêt de l'ouvrage de Buffet se rattache pour beaucoup à sa date de publication (1668), notre étude gravitera de manière précise autour de son enjeu «situationnel» au cours du siècle et de son positionnement dans la *Querelle des femmes*. En conséquence, notre dessein se limite essentiellement à l'étude du fonctionnement du discours de Buffet dans le contexte historique de la querelle des femmes du XVIIe siècle.

---

<sup>33</sup>Plusieurs apologistes (religieux, laïcs, femmes, anonymes...) ont publié au cours du XVIIe siècle selon des visées discursives différentes, témoignant d'une querelle des femmes qui a suscité un intérêt quasi continu au cours du siècle. En fait, «the number and variety of writers who contributed to the theoretical rehabilitation of women testify to the breath of interest the debat commanded in seventeenth-century France» (Carolyn C. Lougee, *Le Paradis des femmes*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 11).

## Premier chapitre

### La querelle des femmes au XVIIe siècle : les écrits apologétiques et épideictiques pro-féminins

«Tout s'use, la raillerie surtout;  
mais jusqu'à ce qu'elles soient résolues,  
les questions restent»  
André Léo<sup>34</sup>

#### Une tradition discursive et son contexte

L'analyse d'une partie de la production littéraire féministe du XVIIe siècle implique l'étude du contexte qui l'a vu naître. De toute évidence, lorsqu'on se penche sur cette production, «il ne suffit pas de réunir des textes, en fonction d'une homogénéité qui leur serait conférée par une identité de contenu [...], mais il faut de plus [les] considérer [...] en fonction des conditions dans lesquelles ils sont produits»<sup>35</sup>. Ainsi, les réalités sociales, la condition féminine et les mentalités en constante évolution déterminent une partie des enjeux de la querelle des femmes au XVIIe siècle; avec elles, certaines modalités du discours féministe se transforment. Afin de rendre compte de l'option pro-féminine comme elle s'est redéfinie au cours du XVIIe siècle, nous proposons une synthèse de la querelle des femmes qui a traversé le siècle, ainsi qu'un survol des textes apologétiques qui permettront de mieux saisir la place et l'importance des *Éloges* de Marguerite Buffet. Il s'agit de tracer les grandes lignes de cette tradition polémique afin de pouvoir, au chapitre suivant, situer le texte de Buffet relativement à ceux des autres défenseurs du sexe féminin.

#### 1. La querelle des femmes au XVIIe siècle

Avivée par l'humanisme, la querelle des femmes connaît un regain d'intérêt au XVIe siècle, avec, comme nouvel enjeu du débat, l'éducation des femmes et leur rôle dans la société. Divers traités et discours publiés se montrent ou favorables ou hostiles à la femme et à son éducation. L'objectif de

---

<sup>34</sup> André Léo, *La femme et les moeurs* (1869), Tusson, Éd. du Lérot, 1990, p. 47. L'auteur, dont le véritable nom est Léodile Béra, fut une «féministe» du XIXe siècle. Ce livre constitue essentiellement un réquisitoire contre l'oppression dont les femmes sont l'objet à cette époque et faisant écho aux ouvrages des auteurs pro-féminins du XVIIe siècle.

<sup>35</sup> Jean-Claude Beacco et Mireille Darot, *Analyses de discours. Lecture & Expression*, Paris, Hachette, 1984, p. 10. Cet ouvrage fait voir une manière d'analyser différents discours pour leur trouver des stratégies d'écriture propres.

ces textes est de circonscrire les capacités de la femme en regard de son statut: divin, humain ou bestial. Pour défendre un point de vue, quel qu'il soit, «est convoqué à la barre du tribunal où se jugent les capacités de l'*autre sexe* tout le cortège d'arguments, de lieux communs et d'exemples, où se combinent bribes de savoir, anciennes et superstitions, et acquis récents»<sup>36</sup>. Servant le propos des défenseurs de la femme ou celui de ses adversaires, ces modalités argumentatives sont envisagées comme des manières de valider la portée d'un discours. Les auteurs pro et anti-féminins rattachent ainsi leur discours à la tradition, voyant en elle un vivier d'arguments d'autorité. Outre le fait que cette tradition polémique bipolaire soit alors le lieu de brillants jeux de paradoxes dans un cadre le plus souvent répétitif, elle permet l'appropriation d'arguments réversibles à souhait. Dans son ouvrage *La quenouille et la lyre*, Gisèle Mathieu-Castellani met en lumière les jalons suivant lesquels la querelle des femmes à la Renaissance prend forme, soulignant qu'elle

s'articule autour de la question de la différence sexuelle, pensée, imaginée, vécue, à partir d'un ensemble d'idées, de croyances, de mythes, de fantasmes, à partir d'une idéologie ou d'une composition idéologique, où se combinent, s'harmonisent, où se heurtent et s'affrontent des "traditions" culturelles d'âge différent et d'origine diverse<sup>37</sup>.

En dépit des efforts féministes – masculins ou féminins –, la vision misogyne demeure la plus répandue dans la population au XVIe siècle: la femme est considérée d'un oeil suspicieux, comme étant un être imparfait, imbécile et inconstant<sup>38</sup>. Par conséquent, il semble inutile de l'engager dans une démarche éducative qui ne pourrait que la pousser davantage à vouloir assouvir ses désirs et à satisfaire ses bas instincts, alors qu'ignorante, la femme accepte avec une plus grande soumission la tutelle masculine qui lui est imposée.

Si le XVIIe siècle ne se montre pas indifférent à l'élaboration d'une réflexion sur la femme en poursuivant sur la même lancée que le siècle précédent, il tend à considérer la question dans une perspective sociale nouvelle: on s'interroge davantage sur l'influence, positive ou négative, que peut

---

<sup>36</sup> Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 8.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>38</sup> À ce propos, nous pouvons citer la vieille thèse d'Aristote qui fut longtemps considérée comme une évidence, et ce même à la Renaissance: «[...] le sexe normal est le masculin, les êtres femelles étant le fruit d'une insuffisance de l'accomplissement naturel, incomplets et en quelque sorte monstrueux à l'égard de l'être mâle – quoique leur apparition fût "tolérée" par la nature pour assurer la propagation des espèces» (Angenot, *op. cit.*, p. 1). Les misogynes ont d'ailleurs fait leur miel et ce, pendant des décennies voire des siècles, de cette opinion négative au sujet de la femme, qu'ils se sont plu à propager dans la société (comme si c'était un «dogme»).

exercer la femme sur la structure sociale de la France<sup>39</sup>. Nous distinguons deux phases à cette querelle des femmes au XVIIe siècle. Au début du siècle, elle s'inscrit dans la tradition polémique instaurée à la fin du Moyen âge et fixée depuis la Renaissance. Au cours de la seconde moitié du siècle, selon Linda Timmermans, la querelle «se développe [plutôt] en rapport avec les réalités du temps»<sup>40</sup>; puisque l'accès facilité des filles à l'instruction, l'émergence de nouvelles congrégations religieuses féminines (laissant à la femme la liberté d'accomplir une mission dans le monde, éducative ou caritative) et la floraison de mouvements salonniers et mondains infléchissent le débat dans une direction nouvelle. La querelle traditionnelle cède alors la place à une forme nouvelle de discours pro-féminin – à laquelle appartient le texte de Buffet – valorisant la présence et la contribution de la femme dans la société.

La première moitié du XVIIe siècle voit la parution d'une myriade d'ouvrages défavorables au beau sexe. Avec la publication en 1617 de *l'Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* de Jacques Olivier, la querelle connaît un nouveau regain<sup>41</sup>. Sujet d'asservissement, la femme y fait l'objet de comparaisons burlesques et mesquines montrant bien que «la terre n'est peuplée que de folles, de furies et de perverses»<sup>42</sup>. Fidèles à la perspective manichéenne qui est celle de la querelle héritée du Moyen Âge, misogynes et apologistes de la femme reprennent alors la plume pour vitupérer contre la femme ou la louer de plus belle. Dans cette perspective, les ouvrages anti-féminins témoignent de leur fidélité à l'égard des lieux communs de l'argumentaire misogyne, notamment en interdisant aux femmes de sortir du cadre familial et de s'instruire. Quant à eux, les apologistes de la femme adoptent une attitude défensive exaltant largement les vertus et les capacités de celle-ci, la profondeur de sa foi, ainsi que son importance pour la procréation<sup>43</sup>. Grâce à *L'Égalité des hommes*

---

<sup>39</sup>Se référer à Lougee, *op. cit.*, p. 5.

<sup>40</sup>Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715). Un débat d'idées de Saint-François de Sales à la Marquise de Lambert*, Paris, Honoré Champion, 1993, p. 240.

<sup>41</sup>Marc Angenot, dans *Les champions des femmes* (p. 48), présente la suite de la querelle des femmes (relancée par le livre de Jacques Olivier) comme la troisième querelle des femmes, moins connue que celles qui l'ont précédée.

<sup>42</sup>Darmon, *op. cit.*, p. 7.

<sup>43</sup>De la Martinière, Du Bosc, Le Moyne et Du Soucy figurent parmi ces auteurs qui ont exalté la vertueuse figure féminine. «Mais il vaut la peine de remarquer que si nombre d'auteurs parlent de femmes qui sont la gloire de leur sexe, nous n'en avons point rencontré qui dit d'une femme la gloire du genre humain» (Yves-Marie Bercé, Norbert Dufourq, Nicole Ferrier-Caverivière, Jean-Luc Gauthier et Philippe Sellier, *Destins et enjeux du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1985, p. 112-113).

*et des femmes* (1622) de Marie de Gournay, la revendication d'une égalité des sexes est mise de l'avant pour la première fois, coïncidant apparemment avec l'abandon de l'affirmation absolue de la supériorité féminine. Puis, à partir de 1630, les traités misogynes se raréfient, laissant croire que les plaintes et revendications de féministes ont eu raison de leurs détracteurs et que les partisans de la femme ont réussi à imposer le silence aux gynophobes, du moins dans le cadre polémique et ludique que constitue la querelle des femmes traditionnelle.

Cet étiolement de la position misogyne semble avoir engagé l'expression féministe dans des avenues moins strictement polémiques, notamment dans le cadre de la littérature à visée morale. L'heure est à la femme forte et héroïque qui trouve son modèle dans la figure de la Vierge, à laquelle on voue une dévotion particulière. Autour des années 1630-1640, un certain nombre de compilations de figures de femmes illustres sont publiées. Ce genre d'écrits, parce qu'il souligne les cas singuliers et exceptionnels, présume que la condition habituelle de la gent féminine est l'absence de cet «héroïsme»<sup>44</sup>. S'exprimant essentiellement dans un contexte moral, le féminisme religieux des années 1640 diverge des préoccupations qui étaient celles de Gournay. Peu soucieux d'émancipation féminine, il souhaite normaliser la conduite des femmes à partir de principes moraux et religieux : on ne prône donc directement ni le droit à l'instruction féminine ni l'égalité des rôles sociaux.

## 2. Deuxième moitié de siècle: vers une nouvelle position pro-féminine

Après la Fronde, soit à partir de 1653, à ce premier groupe d'écrits visant à faire régner la vertu et la foi, à pousser la femme à affiner ses valeurs pour plaire et à enrichir ses capacités, succède un second type de textes féministes qui, tout en constituant un certain prolongement de la production précédente, en altère quelque peu les objectifs en proposant comme modèle la femme qui maîtrise l'art de susciter l'admiration par sa conversation et son écriture. À cet égard, les femmes érudites et mondaines sont abondamment louées, comme l'illustrent les nombreuses apologies des "dames savantes", publiées durant les années 1660<sup>45</sup>. Celles-ci font voir le plus grand nombre d'ouvrages rédigés par des femmes, de la haute société ou de la société mondaine, conséquence des mouvements

---

<sup>44</sup>À ce sujet, voir Ian Maclean, *op. cit.*, p. 71.

<sup>45</sup>Parmi les ouvrages faisant une place privilégiée aux savantes, nommons l'*Apologie de la science des dames*. Par Cléante (1662), *Le Cercle des femmes savantes* (1663) de La Forge, le *Dialogue de la Princesse sçavante et de la dame de famille* (1664) de Mlle Clément, *Les Dames illustres* (1665) de Jacqueline Guillaume et les *Éloges des Illustres Sçavantes* (1668) de Marguerite Buffet.

féminins de l'époque, salonnier et précieux, qui accordent une place plus importante et visible à la femme. Plus encore, l'émergence progressive des salons aristocratiques, comme le précise Linda Timmermans, «illustre de nouvelles orientations intellectuelles, qui [...] rendront possible la diffusion de la culture parmi les femmes de catégories sociales de plus en plus vastes»<sup>46</sup>. De cette manière, la querelle des femmes passe d'une optique abstraite vers une autre plus concrète et pratique, appelant ainsi la participation intellectuelle plus active des femmes dans le débat.

Nous remarquons ainsi «une rupture chronologique certaine autour de 1660, le second point de vue, celui selon lequel la valeur de la femme réside dans sa différence par rapport à l'homme, tendant alors à supplanter tout à fait le premier [prônant leur similitude]»<sup>47</sup>. Cette nouvelle manière d'envisager la femme et sa place dans la société transforme donc sensiblement les enjeux de la querelle. Le développement de la vie mondaine dans le cadre des salons modifie favorablement pour les femmes le climat général. C'est pourquoi la veine d'ouvrages laudateurs envers la femme, apologies ou panégyriques, ne devait pas tarir de sitôt, bien que leur fréquence de publication apparaisse plus sporadique que celle des ouvrages polémiques pro-féminins parus au cours de la première moitié du siècle. En somme, comme la visibilité de la femme dans la société s'accroît sensiblement au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, les détracteurs de la femme semblent progressivement se résigner au silence, bon gré mal gré. Pour leur part, divers féministes croient toujours en la nécessité d'exhiber et de valoriser ce nouveau modèle féminin en pleine émergence.

Au cours des années 1650-1660, les féministes privilégient certaines thématiques précises. Le développement de l'instruction féminine, notamment par la vulgarisation scientifique, constitue l'un de leurs thèmes privilégiés. Dans cette atmosphère qui engage comme jamais la femme «à cultiver sa différence», selon l'expression de Linda Timmermans<sup>48</sup>, les apologies pro-féminines exploitent alors sur la figure de la savante. Les ouvrages féministes évoquent ainsi, à grand renfort d'exemples

---

<sup>46</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 64. Elle complète ses observations en spécifiant que «si le mouvement moderniste a pu favoriser la diffusion de la culture chez un nombre grandissant de femmes, il n'est sans doute pas à l'origine de leur appétit de savoir. À cet égard, il faut surtout prendre en considération la transformation du contexte social, qui a joué un si grand rôle dans la naissance de la préciosité» (*ibid.*, p. 94).

<sup>47</sup>Bercé *et al.*, *op. cit.*, p. 110.

<sup>48</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 319.



contemporains, la nécessité d'apprendre, d'engager profitablement son temps, de savoir converser intelligemment et d'écrire élégamment bien que modestement. Profondément influencées par l'essor de la mondanité, un nombre record de femmes publient alors des textes féministes<sup>49</sup>. Les années 1660 marquent donc une nette appropriation par les femmes du champ discursif pro-féminin. Qu'ils soient hommes ou femmes, toutefois, ces féministes ne «raisonnent plus seulement dans l'abstrait, ils se réfèrent désormais à la réalité sociale plutôt qu'au mythe, et enregistrent les aspirations des femmes du monde»<sup>50</sup>. Ils s'ancrent plus fortement dans les réalités de leur temps, tandis que «la plupart des apologistes traditionnels des femmes ne font guère référence à l'évolution des mœurs contemporaines»<sup>51</sup>. Certes, tout féminisme rend compte des idées, des mentalités et des concepts de son époque, mais en cette seconde moitié du XVIIe siècle, il en est plus que jamais le miroir, alors qu'avant, «bien peu de champions des femmes sent[ai]ent le besoin, en effet, d'inscrire leur réflexion dans la réalité présente»<sup>52</sup>. Par leur manière d'interpeller la vie sociale, ces textes témoignent d'enjeux différents de ceux des décennies précédentes. Alors que la première moitié du siècle fait la promotion intellectuelle de la femme dans le respect des spécificités de chaque sexe tout en revendiquant un statut équivalent plus qu'égal<sup>53</sup>, la seconde moitié modifie cette perspective: «l'idée de l'équivalence entre les sexes est abandonnée, pour laisser place libre à la notion de la différence des sexes, plus que jamais valorisée»<sup>54</sup>.

### 3. Survol de la production féministe de 1622 à 1668 : deux types de discours

Les différents discours pro-féminins ayant paru au cours du XVIIe siècle témoignent de cette évolution des enjeux. Leur développement argumentatif, l'organisation de leur propos ainsi que les types de discours privilégiés sont tout aussi révélateurs des transformations d'une position féministe

---

<sup>49</sup>L'ouvrage de Maïté Albistur et Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme*, fournit une liste relativement exhaustive des ouvrages féministes publiés du Moyen Âge à nos jours et montre que la décennie 1660 a connu la publication d'un nombre considérable de textes féministes écrits par des femmes. Marc Angenot en fournit également une liste en bibliographie dans son ouvrage intitulé *Les Champions des dames*.

<sup>50</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 280.

<sup>51</sup>*Ibid.*, p. 253.

<sup>52</sup>*Ibid.*, p. 249.

<sup>53</sup>Comme Marc Angenot (*op. cit.*, p. 163) le souligne, il était difficile à cette époque de formuler une «égalité dans la différence».

<sup>54</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 318.

dont les motivations, tout en restant fondamentalement analogues, visent d'autres objectifs. Dans le but de déterminer jusqu'à quel point le texte de Buffet propose une synthèse des ouvrages précédents, il faut se pencher sur les textes qui précèdent sa parution en 1668. D'abord, il est essentiel de situer l'un par rapport à l'autre les deux principaux types de discours qui constituent la production féministe: la formule argumentative apologétique et la liste plus ou moins exhaustive de figures féminines. Ainsi, nous présenterons en premier lieu un certain nombre de considérations sur l'histoire de ces deux formules et leur rôle dans la querelle des femmes. Par la suite, nous étudierons les ouvrages féministes du XVIIe siècle suivant leur date de parution et en fonction du genre discursif qu'ils adoptent, soit l'apologie, soit la liste de femmes illustres. Cette division permettra de faire voir le mouvement conduisant au texte de Buffet, qu'il est possible de considérer comme une synthèse au féminin de la tradition discursive féministe.

### 3.1. Une longue histoire pour l'apologie

Avant le XVIIe siècle, le genre apologétique, utilisé principalement à des fins justificatives de la foi chrétienne, vise dès ses débuts à promouvoir la religion et à convertir les païens. Pour ce faire, l'apologie puise dans un fond commun ses arguments, ses preuves, ses exemples de miracles et de prophéties<sup>55</sup>. Aux XVIe et XVIIe siècles, l'apologie vit un véritable âge d'or qui, incidemment, lui fait connaître une laïcisation progressive<sup>56</sup>. Elle sert alors de plus en plus certains enjeux dont le caractère polémique n'a plus de parenté directe avec la religion. Dans cette perspective, les auteurs pro-féminins convoquent les multiples ressources de l'apologie, voyant en elle un outil efficace pour valoriser la condition et les capacités féminines.

De l'ordre de la délibération, l'apologie pro-féminine cherche avant tout à convaincre le lecteur de la validité de sa thèse, c'est-à-dire de la valeur ou de la «précellence» du sexe féminin, thèse dont la base démonstrative se veut vraie et absolue. Ainsi, afin de fonder leur crédibilité, les apologistes se réfèrent fréquemment aux mêmes arguments, qui font déjà autorité ou qui ont une portée

---

<sup>55</sup>Se référer à "Apologétique\Apologie" dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, sous la direction d'A. D'Alès, Paris, Gabriel Beauchesne éditeur, 1925, tome 1, p. 193-211. L'article fait bien voir la continuité dans l'utilisation des preuves vouées à convaincre de la nécessité et de la vérité de la religion catholique.

<sup>56</sup>Voir l'ouvrage de Jean Mesnard *et al.*, *Précis de littérature française au XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1990, p. 432.

universelle<sup>57</sup>. Plus encore, l'apologie constitue un genre rhétorique où «l'art de bien dire et l'art de persuader sont glosés par la nécessité de convaincre mais aussi de plaire, et de toucher»<sup>58</sup>. Tenant ainsi compte des réactions affectives et rationnelles de leur lectorat, les apologistes conjuguent des preuves traditionnelles, historiques, rationnelles, des témoignages de figures d'autorité et des exemples. D'ailleurs, ces derniers rappellent parfois les éloges que l'on retrouve dans les listes de figures exemplaires. Toutefois, leur présence sert ici essentiellement à illustrer l'argumentation et à en appuyer la vraisemblance. Ainsi, l'exemple ne vise pas à louer des figures spécifiques, mais plutôt à démontrer de façon concrète la validité d'un point de vue pro-féminin. Bien que les apologies pro-féminines paraissent hétérogènes en raison de l'abondance de leur argumentaire, elles mettent en place un discours organisé et continu où les arguments, quoique disparates et variés, convergent vers des conclusions bien ciblées. Par ailleurs, au cours du XVIIe siècle, bien que l'autorité divine demeure un argument-clé de ce genre discursif, l'apologie se trouve lentement soumise à l'esprit «scientifique» moderne, qui rend les exposés plus circonscrits, objectifs, afin d'obtenir plus efficacement l'adhésion du lecteur. Les apologistes de la femme soumettent ainsi davantage leur argumentation à la raison, comme en fait foi l'ouvrage de Poulain de La Barre, *De l'égalité des deux sexes* (1673), où il est clairement écrit qu'«on ne reconnoist point icy d'autre Authorité, que celle de la Raison et du bon Sens»<sup>59</sup>, valant mieux «juger des choses par soi-même»<sup>60</sup>.

Prenant fréquemment la forme d'un réquisitoire ou d'une délibération, l'apologie pro-féminine se veut convaincante et non admirative. Ainsi, l'argumentation pro-féminine alterne le plus souvent entre des preuves évidentes et nécessaires. Le discours apologétique tente ainsi de dépasser le

---

<sup>57</sup>Marc Angenot réserve un chapitre de son ouvrage *Les champions des femmes* aux thèmes et aux arguments qui reviennent fréquemment dans les apologies de la femme.

<sup>58</sup>George Mounin, article «Rhétorique», *Encyclopédie Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1995, tome 20, p. 10.

<sup>59</sup>La Barre, *De l'égalité des Sexes*, Paris, Fayard, coll. «Corpus des oeuvres philosophiques de la langue française», 1984, p. 7.

<sup>60</sup>*Ibid.*, p. 9-10. C'est d'ailleurs à travers cette manière de considérer la question féminine d'un oeil réfléchi et raisonné (suivant la méthode cartésienne) que l'on découvre l'esprit novateur de La Barre: «One of the most fundamental ideas in Cartesian philosophy is that the authority of those who teach is irrelevant [...]. Ultimately, each individual must rely on his or her own judgement and make up their mind on the major issues which were disputed by theologians or philosophers» (Desmond M. Clarke dans l'introduction de Poulain de La Barre, *The Equality of the Sexes (1673)*, Manchester/New York, Manchester University Presse, 1990, p. 6-7).

particulier grâce à l'exposition de prémisses vraisemblables, dont «le seul fait de les rappeler revient [...] à faire appel à la confiance de l'auditoire, à sa "présomption"»<sup>61</sup>. Cherchant à rejoindre un public général ou particulier, l'apologie pro-féminine conserve ainsi un objectif précis, soit de montrer ce qu'il convient de penser de la femme.

Définies en fonction d'une structure du pour et du contre, les apologies sont des discours larges et tentaculaires, appuyant un élément, dénigrant un autre. Malgré leur variété, les arguments, tout en se complétant les uns les autres et en s'enchaînant de manière logique, sont principalement destinés à faire admettre les suivants. Tout s'organise en fonction de la finalité et de la coordination des preuves. La manière de constituer le discours apparaît, à cet égard, aussi importante que sa matière, comme l'a souvent souligné Quintilien<sup>62</sup>.

En somme, pour formuler une définition de l'apologie, comme elle est pratiquée par les défenseurs du sexe féminin, nous dirions qu'il s'agit d'un genre discursif visant à persuader le lecteur de la valeur de la femme en convoquant divers types de preuves et d'exemples dans une organisation logique et continue, de plus en plus soumise à la raison au cours du XVIIe siècle. L'apologie constitue de cette manière un discours général, unifié, logique et cohérent, de longueur variable et de contenu relativement fixe, que les auteurs peuvent essentiellement renouveler et enrichir par l'ajout ou la permutation des arguments.

### 3.2. Les apologies de Gournay jusqu'à La Barre

Les décennies 1610-1620 ont vu bon nombre d'escarmouches entre féministes et misogynes. C'est dans ce contexte que Marie de Gournay publie en 1622 son *Égalité des hommes et des femmes*, premier ouvrage à revendiquer aussi clairement l'égalité entre les sexes et par lequel la «fille d'alliance» de Montaigne se taille une place unique au coeur même du répertoire des apologistes du sexe féminin<sup>63</sup>.

---

<sup>61</sup>Mounin, *op. cit.*, p. 104.

<sup>62</sup>Se référer à la présentation de l'ouvrage de Quintilien, *Le secret de Démosthène* (traduction et préface de Françoise Desbordes), Paris, Les Belles Lettres, coll. "Le corps éloquent", 1995, p. 5.

<sup>63</sup>La difficulté pour une femme de parler et d'écrire à cette époque explique pourquoi Gournay, qui se heurte à des contraintes sociales, s'attire des critiques alors qu'elle enfreint la loi du silence à laquelle se conformait la majorité des femmes. Voir l'introduction par Élyane Dezon-Jones de Marie de Gournay,

Suivant les pratiques d'érudition du XVI<sup>e</sup> siècle, Marie de Gournay collige bon nombre d'arguments traditionnels dans le but de revendiquer le droit à l'égalité et à l'instruction pour les femmes. Elle fait ainsi valoir dans son opuscule la complémentarité naturelle entre masculin et féminin et en fait un point majeur de son argumentation. Si son plaidoyer pour l'égalité propose d'emblée un point de vue novateur, les arguments convoqués, quant à eux, proviennent des répertoires traditionnels relatifs à la valeur respective des sexes. Demandant au nom des femmes le droit à la dignité<sup>64</sup>, Gournay montre qu'il n'y a aucune loi justifiant les conditions dans lesquelles elles se trouvent confinées. Elle fait en sorte que l'égalité aille inévitablement de pair avec l'uniformisation de la formation intellectuelle. Gournay explique donc l'inégalité entre les sexes par une donnée contextuelle, à savoir le manque d'instruction. Cette manière de prendre part à la querelle des femmes témoigne de son inscription dans la tradition humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle pour laquelle l'érudition constitue un domaine où les femmes, à l'instar de Gournay, peuvent s'illustrer.

Le texte de Gournay symbolise et représente, par la hardiesse de son expression, une volonté de réorienter le discours féministe au début du XVII<sup>e</sup> siècle par l'exploitation d'une thèse nouvelle, celle de l'égalité. Mais plus encore, son traité annonce celui de Poulain de La Barre, apparaissant d'une certaine manière comme l'hypotexte de ce dernier<sup>65</sup>. En effet, dès l'ouverture de son texte, Gournay semble privilégier la raison dans la conduite de son argumentation: «moy qui fuys toutes extremitez, [dit-elle], je me contente de les esgaler aux hommes: la Nature s'opposant aussi pour ce regard, autant à la supériorité qu'à l'infériorité»<sup>66</sup>. Toutefois, bien qu'elle fasse voir une opinion érudite et réfléchie sur le sujet, elle ne prend pas le parti de la tonalité argumentative «raisonnable»

---

*Fragments d'un discours féminin*, Paris, José Corti, 1988, p. 41. Néanmoins, son audace et sa hardiesse à revendiquer l'égalité des sexes la font aujourd'hui paraître comme une figure féministe de premier ordre.

<sup>64</sup>Marc Angenot (*op. cit.*, p. 53) porte un jugement plutôt sévère en soutenant que Gournay «édulcore la thématique traditionnelle, reconnaît aux femmes certaines "supériorités" spécifiques, conclut qu'on ne peut tirer des Écritures rien en faveur de l'infériorité mais non plus de la supériorité, mais elle tend à admettre une certaine soumission inéluctable et conforme à la volonté divine». Il reconnaît toutefois chez elle une revendication de dignité, aspect qui est, à notre avis, plus important que ce qu'il semble y voir.

<sup>65</sup>Dans les notes (p. 65-66) de Marie de Gournay *Fragments d'un discours féminin*, Élyane Dezon-Jones suggère que le texte *De l'Égalité des deux sexes* de La Barre serait vraisemblablement un discours dérivé de celui de Gournay.

<sup>66</sup>Marie de Gournay, *L'Égalité des hommes et des femmes, Grief des femmes*, texte établi par Constant Venesoen, Genève, Librairie Droz, coll. "Textes littéraires français", 1993, p. 41.

qui sera celle de Poulain de La Barre. En fait, elle s'exprime souvent «soit par une cinglante ironie, soit par l'invective ou l'injure»<sup>67</sup>, usant aussi bien de l'hyperbole que de la généralisation.

À l'instar des apologistes renaissants de la querelle des femmes, Gournay recourt à différentes stratégies, notamment l'évocation de multiples témoignages et de nombreux arguments d'autorité, contrant les textes adversaires tout en exploitant le nom prestigieux d'auteurs susceptibles de couronner sa thèse. Dans cette optique, «un autre enjeu du projet gournayen est sans nul doute la nécessité de faire preuve de l'érudition indispensable à l'établissement de son égalité intellectuelle avec ceux dont elle voulait être l'interlocutrice»<sup>68</sup>. Pétrie par les autorités masculines, son oeuvre convoque des preuves irréfutables d'ordre philosophique et, surtout, théologique<sup>69</sup>. Elle renouvelle l'approche théologique en ce qu'elle propose une interprétation nouvelle des Écritures, qui ne fait plus exclusivement écho ou appel à la Genèse. Cité, paraphrasé ou justifié de quelque manière que ce soit, le discours des autorités (inspiré de trois systèmes de pensée indépendants, soit celui des Pères de l'Église, des auteurs anciens et des auteurs modernes) constitue le noyau de l'argumentation de Gournay. Est omis ou encore «travesti» ce qui peut être problématique dans sa démonstration, comme les propos de Montaigne ou de saint Paul, tout comme sont décriés au passage, succinctement, les adversaires de la femme qui témoignent d'une «niaise arrogance»<sup>70</sup>, souligne-t-elle. Outre les Platon, Socrate, Plutarque, Sénèque et tous les autres, anciens ou modernes, investis d'une mission proféminine, plusieurs saints viennent seconder en dernière instance les allégations féministes de leurs confrères. Le texte se clôt enfin sur un argument théologique où Dieu semble appuyer la pensée de l'auteure. Cette finale péremptoire interdit d'office toute réplique éventuelle, qui serait alors blasphématoire. Apparaissent ici et là d'anciennes figures féminines exemplaires qui viennent compléter la démonstration de Gournay, alors qu'elle-même devient exemplaire par la démonstration

---

<sup>67</sup>Constant Venesoen dans l'introduction de Gournay, *L'Égalité des hommes et des femmes*, p. 12.

<sup>68</sup>Jean-Philippe Beaulieu et Hannah Fournier dans l'introduction de *Les Advis, ou, les Presens de la Demoiselle de Gournay*, Amsterdam, Ed. Rodopi, vol. I, 1997, p. 7.

<sup>69</sup>Marie de Gournay explique ainsi l'importance des arguments de nature religieuse qu'elle réserve pour la fin de l'ouvrage: «Et si je juge, soit de la dignité, soit de la capacité des dames, je ne prétends pas à cette heure de le prouver par raisons, puisque les opiniastres, les pourroient débattre, ny par exemples, d'autant qu'ils sont trop communs, ains seulement par l'autorité de Dieu mesme, des arcabouts de son Église et de ces grands hommes qui ont servi de lumière à l'univers» (*L'Égalité des hommes et des femmes*, p. 41-42).

<sup>70</sup>*Ibid.*, p. 50.

de ses capacités intellectuelles qu'elle donne à voir<sup>71</sup>. À cet égard, et afin d'étendre son propos, Gournay n'hésite pas à multiplier les exemples dans le temps et dans l'espace, appartenant à l'histoire antique, biblique, religieuse, à des nations et des époques diverses.

Se situant à la croisée des chemins de la querelle des femmes de la Renaissance et de celle du XVII<sup>e</sup> siècle, Gournay fait dévier le débat jusqu'à revendiquer ouvertement une égalité des sexes que ses successeurs seront plus réticents à demander aussi explicitement. Elle utilise sans gêne «le “je” porte-parole de la “femme qui parle”, le “je” qui veut exprimer toutes les femmes, non point contre les hommes mais à égalité»<sup>72</sup>. Jetant un éclairage neuf sur la question féminine, Gournay écrit au risque d'être décriée et de rester isolée dans le camp des féministes, semble-t-il. En effet, avant Poulain de La Barre, peu d'apologistes suivront la voie indiquée par le texte audacieux de Gournay.

Après une décennie peu abondante en publications féministes, les années 1640 s'intéressent davantage au sujet, même si les textes qui ont alors paru sont rarement passés à l'histoire. L'époque appartient aux plus grands méconnus de l'histoire de la querelle des femmes, probablement parce que, délaissant la voie de l'égalité proposée par Gournay, ces auteurs renouent avec la tradition apologétique cherchant à démontrer la supériorité féminine. En 1641, Louis Machon publie son *Sermon apologétique en faveur des femmes*. Un an plus tard, Suzanne de Nervèze dans ses *Oeuvres morales* fait paraître une *Apologie en faveur des femmes* basée sur le thème de la supériorité féminine. Les *Femmes Illustres ou les Harangues héroïques* de Madeleine de Scudéry sont publiées en 1642 sous le nom de son frère Georges. Quant à Jacques Du Boscq, c'est en 1645 que sa *Femme héroïque* est publiée, ouvrage où il établit un parallèle entre des vies d'hommes héroïques et de femmes célèbres. En 1646, François de Soucy rend public son *Triomphe des Dames*. Enfin, la décennie s'achève en 1650 avec la publication du *Panégyrique des dames* de Gabriel Gilbert.

---

<sup>71</sup>Elle démontre, selon C. Venesoen, que «l'érudition n'est pas seulement l'apanage des hommes, et que l'éducation des femmes, ou d'une femme, sait stimuler une réflexion sérieuse sur la condition sociale de la femme et sur ses revendications les plus légitimes» (introduction à Gournay, *L'Égalité des hommes et des femmes*, p. 36).

<sup>72</sup>Élyane Dezon-Jones dans l'introduction de *Marie de Gournay. Fragments d'un discours féminin*, p. 73.

*Les Harangues* de Madeleine de Scudéry, «universellement reconnue comme la première poétesse et romancière de son temps»<sup>73</sup>, proposent une nouvelle manière de faire voir les capacités féminines en développant, par le truchement d'un genre littéraire «théâtral», une apologie proféminine. À l'instar de Gournay, Scudéry représente, quelque vingt ans plus tard, celle qui dit, en un siècle où les femmes étaient «presque réduites à se cacher pour s'instruire, et à rougir de leurs connaissances, comme dans les siècles grossiers elles eussent rougi d'une intrigue»<sup>74</sup>.

Ses *Harangues héroïques* publiées en 1642 visent à illustrer l'éloquence des femmes. Mlle de Scudéry s'y charge de montrer des femmes éloquentes, parlant au nom de celles à qui longtemps fut refusé le droit de s'exprimer et de se faire justice<sup>75</sup>. À la manière de monologues, ses harangues font entendre la voix de femmes légendaires et mythiques exposant leurs vues et leurs sentiments en diverses occasions<sup>76</sup>. Les femmes n'y sont plus seulement objets mais deviennent des sujets, avec une voix et des interlocuteurs. Cette galerie de tableaux de femmes de l'Antiquité cherche à exposer le talent du sexe féminin, «capable de tout ce qu'il veut entreprendre»<sup>77</sup>. Ces femmes antiques immortalisées attestent la valeur absolue et universelle de l'éloquence féminine.

---

<sup>73</sup>Éditeur (non identifié) de Madeleine de Scudéry, *Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques* (1642), Paris, Côté-femmes éditions, 1991, p. 19.

<sup>74</sup>A.L. Thomas, Diderot, Mme d'Epinau, *op. cit.*, p. 142.

<sup>75</sup>«En soutenant la gloire de ces Héroïnes, elles [les femmes écrivains telle Madeleine] soutien[nent] la leur propre et par un intérêt généreux, elles se défend[ent] en les défendant» (éditeur du texte en introduction de Mlle de Scudéry, *Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques*, p. 28). D'ailleurs, le choix de la harangue dénote la situation particulière de notre auteure. En effet, «la harangue, qui nécessite un esprit formé par la lecture et la méditation des modèles antiques, relève du domaine de la rhétorique, discipline en principe exclue de l'éducation féminine» (*ibid.*, p. 24). L'histoire nous parle de Madeleine de Scudéry comme d'une femme qui reçut une éducation au-dessus de la normale et qui fit preuve d'un talent indéniable pour l'écriture, d'une curiosité bouillonnante et d'un caractère indépendant.

<sup>76</sup>Dans cette perspective, les harangues constituent un genre de discours qui «théorise le modèle, exalte la vertu ou blâme le vice incarnés par des personnages illustres, figures immémoriales que raconte la légende, exemples lointains que conserve l'histoire ou acteurs de la vie contemporaine que met en lumière l'actualité» (Patrick Dandrey, *L'éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, Paris, PUF, coll. "Écriture", 1997, p. 288). Ainsi, par le biais de femmes illustres venues de loin, immortalisées au-delà du temps, Scudéry propose des modèles à imiter.

<sup>77</sup>Scudéry, *op. cit.*, p. 160.



L'ouvrage se déploie comme une série de courtes histoires ayant une organisation et des thèmes semblables. Suivant la structure du discours oratoire délibératif, avec une ouverture, une harangue et un dénouement, l'ouvrage met en scène divers personnages dont certains, qui ont une importance secondaire, sont «chargés du rôle du “choeur antique”»<sup>78</sup>. Quant aux figures féminines centrales, leur discours justifie directement leur caractère illustre et immortel. Ces femmes cherchent à convaincre les lecteurs de leur valeur en faisant entendre leur propre voix. L'ouvrage dans son ensemble montre la nécessité pour les femmes de se développer intellectuellement; il fait l'exposition de l'éloquence féminine non plus par des voix médiatrices mais par celles de femmes et interroge les moeurs et la condition féminines. Sous-jacentes aux différents discours, certaines revendications se font entendre. À titre d'exemple, Sapho laisse bien entendre, dans la dernière harangue, que, comme la beauté se fane avec le temps, «il faut par nécessité que [les femmes] aient d'autres avantages que celui-là»<sup>79</sup>. Parmi ces derniers, l'instruction et l'éducation féminines en sont deux majeurs. Et Sapho les demande au nom de Scudéry. Compris sous cet angle, revendiquer l'instruction féminine ne constitue pas une requête surprenante de la part d'une femme écrivain. Dans le même esprit, le discours de Sapho interroge clairement l'image féminine véhiculée par la société, soit celle de la femme soumise, silencieuse, docile et «innocente», en posant la question suivante : «si notre imagination nous montre les choses comme elles sont, si notre mémoire nous est comme il faut, comment notre jugement pourrait-il errer?»<sup>80</sup>

Ainsi, en écho à la voix et au discours d'autres femmes, Scudéry propose une image féminine valorisée en elle-même et pour elle-même. La voix masculine est secondaire et d'elle ne dépend plus ni la vérité du discours ni l'autorité de l'argumentation fournie. Scudéry fait la preuve des aptitudes féminines en citant à comparaître, dans son discours apologétique, des femmes comme Zénobie, Lucrece et Sapho qui s'expriment dorénavant pour elles-mêmes et qui revendiquent le droit à une condition nouvelle sans passer par un médiateur masculin. Dans cette perspective, nous pouvons considérer l'ouvrage de Scudéry comme une apologie plurielle, c'est-à-dire constituée d'une série de courtes apologies dans lesquelles la voix de l'auteure devient celle d'autres femmes. La forme de son

---

<sup>78</sup>Propos d'éditeur de l'introduction de Mlle de Scudéry, *op. cit.*, p. 25.

<sup>79</sup>*Ibid.*, p. 156. Elle fait voir que «si Mercure et Apollon sont de leur sexe [les hommes], Minerve et les Muses sont du nôtre» (*ibid.*, p. 159).

<sup>80</sup>*Ibid.*, p. 157.

texte apparaît alors novatrice et unique, car nous ne percevons rien de semblable dans les autres apologues de la femme, de facture beaucoup plus conventionnelle.

En 1650, Gabriel Gilbert clôt la décennie par son *Panegyrique des dames*. Axé essentiellement sur la beauté comme incarnation du bien, son discours associe intériorité et apparences extérieures: «aussi la Nature qui a fait naître les femmes pour commander, en leur faisant un si rare present, a mis sur leur visage les marques de leur autorité & de leur puissance»<sup>81</sup>. Gilbert trace la silhouette d'une image féminine atemporelle, glorifiée pour ses attributs divins et ses chastes atours. Au moyen d'un discours louangeur évitant l'énumération nominale et chronologique, Gilbert vante la beauté comme miroir des vertus féminines<sup>82</sup>, sans s'intéresser à l'instruction féminine. Bien qu'il se targue de démontrer l'excellence de la raison et de l'esprit féminins, il se contente plutôt de justifier l'ignorance féminine par une explication idéaliste: les femmes paraissent inférieures en sciences parce qu'elles dissimulent modestement leur savoir et leurs aptitudes naturelles<sup>83</sup>. Il formule avec diplomatie la règle de l'humilité féminine: feindre d'ignorer ce qu'elles savent afin de ne pas empiéter sur le territoire réservé aux aspirations masculines.

Il pose ses objectifs d'écriture dès l'ouverture de son ouvrage: «faire voir que les femmes sont plus parfaites que les hommes, et qu'elles ont droit de demander la preference»<sup>84</sup>. Le lecteur reste donc ici en terrain connu. Gravitant autour de thèmes traditionnels comme la beauté, la vertu ou la grâce féminines, le texte de Gilbert renverse l'argumentaire anti-féminin, faisant des défauts féminins des qualités et des vertus masculines des vices. Tout en évoquant les Platon, Socrate et Aristote, Gilbert nous dépeint la nature féminine avec un grand «N». Il aborde la question avec un regard tourné vers

---

<sup>81</sup>Gabriel Gilbert, *Panegyrique des dames. À Mademoiselle*, Paris, Auguste Courbé, 1650, p. 6.

<sup>82</sup>«Interrogez les Vertus mesmes, elles vous diront qu'elles sont de leur costé, la douceur se presente la premiere, pour nous donner accès aupres des autres, elle paroist sur leur visage, dans le son de leur voix, dans leurs regards, & dans toutes leurs actions; & le Ciel par une providence singuliere leur a donné cette vertu, pour moderer la colere, & la violence des hommes. Il n'est necessaire d'en apporter des exemples, puis que nous en voyons de si frequents dans le monde» (*ibid.*, p. 22).

<sup>83</sup>Il pousse son raisonnement jusqu'à affirmer qu'il est «bien plus avantageux de voir tout d'un coup les choses, que de travailler longtems à les découvrir; lorsque l'on a trouvé la verité l'on ne se doit plus mettre en peine de les chercher par des raisonnements inutiles, comme font les hommes qui la cherchent tousjours, & qui ne la treuvent jamais» (*ibid.*, p. 15).

<sup>84</sup>*Ibid.*, p. 4.

le passé, ne serait-ce que par son choix de figures exemplaires et sa manière de poser la supériorité féminine comme un *a priori* de la création.

Sans consister en une liste de figures, le texte de Gilbert propose malgré tout plusieurs visages féminins tirés du répertoire classique, constituant une énumération multiforme: femmes savantes, vertueuses, pieuses, amoureuses, vaillantes, pacifiques... Quelques-unes sont explicitement nommées, d'autres restent anonymes. Aucune contemporaine n'y est présente, exception faite de la Grande Mademoiselle, destinataire de son panégyrique qui se voit adresser un éloge dédicatoire en fin de texte. Bien que Gilbert écrive «si l'Antiquité a été féconde en Heroïnes, nostre âge se peut vanter de la mesme chose»<sup>85</sup>, il ne sent pas le besoin d'en fournir de preuves. Il met alors un point final à son argumentation, présentant en dernier ce qui habituellement figure au départ, soit l'adresse à Mademoiselle. Loin de se rapprocher du ton polémique, son ton poétique montre bien qu'avant tout, Gilbert souhaite plaire à cette dernière. N'apportant rien de neuf au débat, le texte de Gilbert représente la veine traditionnelle de la production féministe du XVIIe siècle qui utilise et réinvestit les mêmes arguments<sup>86</sup>.

En 1665, Jacqueline Guillaume fait paraître une défense de femmes intitulée *Les Dames illustres ou par bonnes et fortes raisons, il se prouve, que le Sexe Feminin surpasse en toute sorte de genres le sexe masculin*. Dans l'esprit de la querelle des femmes de la seconde moitié du XVIIe siècle, le texte de Guillaume est l'un des seuls qui privilégie essentiellement la thématique du savoir des femmes que les auteurs précédents ont quelque peu négligée.

---

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 42-43.

<sup>86</sup> À cet égard, nous pouvons comprendre à la lecture d'un texte comme celui de Gilbert, l'importance de l'intertextualité dans la constitution de ce genre d'ouvrage pro-féminin. Dominique Maingueneau explique d'ailleurs dans quelle mesure toute production polémique se trouve dépendante des textes produits dans le même esprit, concluant que, dans ce genre de production, «l'interdiscours prime le discours [...] posant que l'unité d'analyse pertinente n'est pas le discours mais un espace d'échanges entre plusieurs discours convenablement choisis» (Dominique Maingueneau, *Genèse du discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1984, p. 11).

Défense des femmes mettant l'accent sur leur supériorité<sup>87</sup>, l'ouvrage de Guillaume traite avec un souci d'exhaustivité tous les points pouvant témoigner de cette dernière. Elle y élabore la question du savoir sur plus des deux tiers de l'ouvrage. Truffé d'exemples de femmes anciennes et contemporaines (ces dernières étant convoquées pour leur savoir principalement), son texte fournit, à la manière d'une anthologie, des extraits de textes de femmes qui révèlent leurs aptitudes pour les sciences. À travers cette démarche d'écriture, l'ouvrage de Guillaume rend compte de nouvelles motivations. En effet, il nous est permis de penser qu'«à l'alternative qui, à l'horizon de 1660, enferme les femmes dans des stéréotypes – coquettes ou bigotes – Jacquette réplique en proposant une solution de courage et de vérité: l'instruction est le seul moyen pour les femmes de concilier leur désir d'autonomie avec la liberté d'entreprendre»<sup>88</sup>.

Élaborée en deux temps, son apologie utilise les cent quatre-vingt premières pages pour étaler des arguments divers et des exemples de figures féminines anciennes afin de prouver la supériorité des femmes. Par le biais de récits historiques de longueur variable, Guillaume cherche ainsi à exposer d'une part la «sottise» masculine, de l'autre, la «grandeur» féminine<sup>89</sup>. C'est ainsi en rabaissant les uns que Guillaume élève les autres. Que ce soit par le truchement des figures de Dieu ou de la Vierge ou encore grâce à l'interprétation de la Genèse, la religion sert de point d'ancrage à sa démonstration. Quelques personnages d'autorité, tels Platon et Aristote, tous considérés pour leurs bons mots à l'endroit des femmes, figurent aussi dans son apologie. Son argumentation se trouve validée par des témoignages extérieurs, des renvois à différents penseurs (que Guillaume cite en vers ou en prose) et des figures féminines qui ont déjà une crédibilité acquise. Cette manière de développer son sujet lui permet par la même occasion d'exhiber ses connaissances et de mettre à profit son aisance à l'écriture.

---

<sup>87</sup>Bien que Jacquette Guillaume ait été encline à défendre la thèse de supériorité féminine, ses revendications sont le plus souvent modérées. Sa manière de justifier la condition actuelle des femmes demeure tout aussi modérée: «la femme est sujette & obeïssante à l'homme, mais c'est par humilité & pour instruire sa famille, qu'elle instruit beaucoup mieux par ses actions que par ses paroles» (Jacquette Guillaume, *Les Dames illustres ou Par bonnes & fortes raisons, il se prouve, que le Sexe Feminin surpasse en toute sorte de genres le Sexe Masculin*, Paris, Thomas Jolly, 1665, p. 11).

<sup>88</sup>Albistur et Armogathe, *Histoire du féminisme...* (*op. cit.*), p. 82.

<sup>89</sup>Ainsi, si la femme est cruelle, il se trouve toujours un homme plus cruel encore. Guillaume écrit que «toutes les Histoires, tant saintes que prophanes, nous rendent trop de temoignages de l'extreme cruauté des hommes, pour la mettre en parallele avec celle des femmes», *op. cit.*, p. 72.

Sans consister en une liste – ne serait-ce que par leur caractère général et la latitude de contenu que se permet l’auteure, qui fait même oublier les figures elles-mêmes – les deux cent soixante pages restantes du texte exposent les capacités de savantes, le mérite des courageuses, les vertus des chrétiennes, d’abord plusieurs anciennes puis quelques contemporaines<sup>90</sup>. Cette partie constitue une porte d’accès aux «cabinets de nos illustres Sçavantes»<sup>91</sup>. Des subdivisions viennent fragmenter le texte. En effet, certains titres subdivisent cette seconde partie de l’ouvrage: en chapitres (“Des ennemis de la science”, “Que ceux qui se sont efforcez de rabaisser le merite des dames Sçavantes n’y ont gagnés que le titre de médisans & d’envieux”, “Des dames renommées pour leur science dans le paganisme”...), en sections (“Des dames renommées pour leur eloquence”, “De la sagesse, prudence, & bonne conduite des Dames illustres”, “Des dames chrestiennes recommandables pour leurs vertus, & pour leur science”...), en fonction des figures féminines évoquées (“Pulchérie”, “Christine de Suède”...). Bien que la quantité des preuves régisse la dynamique de cette seconde partie, nous ne pouvons parler de liste. En effet, par leur côté anecdotique, épisodique, biographique et événementiel, les “éloges” constituent davantage un prolongement du discours apologétique qu’un discours épideictique. En réalité, il est loisible de croire que la spécificité de chacune de figures féminines louées intéresse moins l’auteure que la valeur généralisatrice de l’ensemble constitué par leur coordination. Soulignons à titre explicatif que les éloges les plus substantiels dévolus aux contemporaines sont anonymes, le nom de ces dernières étant remplacé par des astérisques. Ces figures ne sont pas définies pour ce qu’elles sont, mais pour et par ce qu’elles savent. Cet anonymat dénote l’intérêt premier de Guillaume: exhiber un savoir, celui des savantes et le sien par le truchement du leur. D’ailleurs, sa voix chevauche (ou du moins semble à l’occasion faire écho à) celle des savantes sans nom dont elle rapporte les propos, établissant indirectement un parallèle entre elles. Dans ces conditions, on peut dire que Guillaume rédige avant tout un traité d’érudition. Elle apparaît comme «la savante» primée parmi toutes les autres qui demeurent sans nom. Elle connaît tout ce qu’elles savent, puisqu’elle est leur truchement. Ainsi, elle n’hésite pas à poursuivre en ses mots le discours entamé par une autre: «puisque nostre jeune Sçavante ne veut pas nous faire paroistre toute la connaissance qu’elle a de la

---

<sup>90</sup>En parlant des savantes précisément, Guillaume spécifie que «neantmoins [elle] n’en rapporter[a] pas beaucoup d’exemples, tant parce que sa multitude a empesché nos Historiens de nous les particularizer, qu’à cause que les modernes qui sont plus excellentes que les anciennes, nous doivent estre aussi plus recommandables» (*ibid.*, p. 297).

<sup>91</sup>*Ibid.*, p. 180.

Geographie [...], je vous entretiendray des trois autres [continents]»<sup>92</sup>. Dans un but éducatif, elle aborde ainsi divers sujets. Elle écoute, constate puis résume, tout en y trouvant une gloire personnelle malgré sa modestie: «Mon cher lecteur, je crois que vous ne vous étonnerez point de voir en quelque endroit de cét ouvrage, les termes mesmes de quelques Autheurs, ayant trouvé le langage agreable, j'ay bien voulu vous laisser vostre part de la satisfaction que j'ay receuë en les lisant [...] qu'en cela j'ay plus regardé vostre interest que le mien»<sup>93</sup>.

De manière générale, sa façon d'exploiter le sujet en diachronie contribue à bien faire voir l'image d'une femme illustre en continuelle progression: de vertueuse hier, elle se fait savante en 1665. Son texte éclaire ainsi un nouvel aspect de la condition féminine et de ses représentations.

Après 1670, les écrits pro-féminins se raréfient. Apparemment, la plume des féministes a fini par se dessécher, la querelle des femmes ne s'entend plus comme dans les décennies précédentes. Elle se fait beaucoup moins polémique. Tout semble avoir été dit. Seul Poulain de La Barre, en 1673, porte un nouveau regard sur la question féminine en rédigeant *L'égalité des deux sexes* qui propose au lecteur une réflexion pro-féminine profondément inspirée par le rationalisme cartésien. Il est le point d'aboutissement de la pensée pro-féminine au XVIIe siècle<sup>94</sup>. Proposant une remise en cause des préjugés défavorables véhiculés et transmis par la société depuis toujours à l'égard de la femme, l'auteur conclut que la femme est l'égale de l'homme naturellement et socialement. Sur son texte se calqueront ceux du siècle à venir.

### 3.3. Vers une définition du discours épideictique

S'il n'est pas rare de retrouver greffés sur un discours argumentatif des exemples de figures illustres, les éloges dédiés à ces dernières peuvent également constituer un discours autonome. Ainsi,

---

<sup>92</sup>*Ibid.*, p. 337.

<sup>93</sup>*Ibid.*, p. 442.

<sup>94</sup>À ce sujet, toutes les études portant sur La Barre le désignent comme celui qui mène le débat entourant la femme sur un terrain nouveau pour l'enrichir d'une démonstration logique et solide: «whatever the biographical truth may be, his theoretical investigation in *De l'égalité* of the extend to which our notion of woman is a social construct based upon vulgar prejudice rather than historical fact constitutes one of the most important contributions to feminist thinking in the era before Mary Wollstonecraft» (remarque d'éditeur dans l'introduction du livre de Poulain de La Barre, *The Woman as good as the Man Or, the Equality of Both Sexes*, Detroit, Wayne State University Press, 1988, p. 13).

bien que le discours épideictique puisse servir le délibératif, l'accumulation d'éloges constitue également un genre spécifique. Chaque figure s'y trouve alors bien identifiée (notamment dans l'esprit du nominalisme médiéval) et présentée en fonction de l'ensemble afin que celui-ci paraisse relativement homogène et élaboré en fonction de visées précises. Originellement, les discours épideictiques étaient destinés à commémorer le souvenir d'hommes augustes. Avec les siècles et surtout à partir du *De claris mulieribus* de Boccace, les auteurs pro-féminins ont fait leur miel du genre pour immortaliser l'image de dames exemplaires.

L'apparition des premiers dictionnaires au XVI<sup>e</sup> siècle donne ainsi l'envie à de nouveaux types de compilations. Ce type d'ouvrage témoigne du développement de l'esprit «moderne» par un désir de classification du savoir et de démocratisation des connaissances, par le biais d'un discours fragmenté visant la description et l'explication. À la manière de l'inventaire, le dictionnaire a pour objet la synthèse d'une somme considérable d'informations à laquelle correspondent des visées didactiques indéniables. Ainsi, les auteurs de listes de femmes illustres ont vu dans ce type d'ouvrages ou de recueils un moyen efficace pour illustrer la valeur et le mérite féminins, par la force de l'accumulation. Dans ces listes se trouvent souvent confondues des femmes de tous les temps, de toutes les époques. La contingence des réalités socioculturelles s'efface. Tout comme le dictionnaire ou l'inventaire se présentent au XVII<sup>e</sup> comme lieux d'une mémoire et d'un savoir collectifs, la liste de femmes illustres se caractérise de la même façon, en conservant le nom de figures qui méritent l'éternité du souvenir. À l'image des dictionnaires qui portent «l'empreinte des images et des stéréotypes collectifs de son temps»<sup>95</sup>, les listes de femmes traduisent, sur le mode de l'accumulation, l'image féminine valorisée à une certaine époque.

Certes, la sélection des figures féminines conserve une part d'arbitraire. En fait, tout comme les apologistes, les auteurs de listes doivent choisir et ordonner les figures les plus significatives. Toutefois, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, la louange s'écrit en fonction de «la traditionnelle hiérarchie ou Échelle des Êtres»<sup>96</sup>. Les listes de femmes illustres servent ainsi principalement la glorification des grandes figures féminines. En effet, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, «les vertus de ceux que la nature a placés

---

<sup>95</sup>Bernard Quemada, article «Dictionnaire», *Encyclopédie Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1995, tome 7, p. 390.

<sup>96</sup>A. Kibedi-Varga, *Rhétorique et littérature*, Paris, Didier, 1970, p. 52.

en un rang plus élevé sont plus belles; leurs actes aussi», comme le disait Aristote<sup>97</sup>. La sélection même des élues est tributaire d'une opinion orthodoxe, censée être universelle et immuable. Conséquemment, les exemples ne sont valables que s'ils sont connus du lecteur ou encore dans la mesure où les éloges eux-mêmes inspirent à ce dernier l'idée qu'il a un certain lien avec la personne louée, «par sa personne, ou sa famille, ou sa conduite, ou d'une façon quelconque»<sup>98</sup>. De fait, l'éloge «confirme un jugement préalable sur un objet de consensus»<sup>99</sup>. Pour cette raison, les exemples fascinants du passé demeurent les plus nombreux. Et c'est par le chemin de la séduction que leur fait emprunter l'auteur de listes que ces figures deviennent des modèles à suivre. On a cru d'ailleurs longtemps que le souvenir du passé interdisait l'attribution d'honneurs aux vivants<sup>100</sup>. Au cours du XVIIe siècle, les femmes contemporaines apparaissent néanmoins de plus en plus dans les listes de figures exemplaires. Toutefois, la célébration symbolique du passé continue fréquemment de conditionner le présent, fournissant une image idéale à imiter.

Le but des éloges féminins est toujours de solenniser une certaine figure féminine, morte ou vivante, et d'en conserver le souvenir. C'est par le truchement de l'exemple que l'auteur cherche à instruire ses lectrices pour les rendre meilleures<sup>101</sup>. Dans ces conditions, le discours épideictique engage en quelque sorte la lectrice dans un rapport d'émulation. Certes, les lectrices assistent à un «spectacle» gratuit, qui vise moins à renforcer la conviction qu'à émouvoir. Le discours épideictique ne suscite aucune méfiance, aucune sanction, le lecteur n'est appelé qu'à y croire. Dans cette perspective, contrairement à l'apologie, l'éloge «s'inscrit dans l'esprit et non dans les faits, [et] modèle ou confirme l'opinion sans se projeter dans une décision»<sup>102</sup>.

---

<sup>97</sup>Aristote, *Rhétorique*, Paris, Société d'édition "Les Belles Lettres", 1967, tome 1, p. 110.

<sup>98</sup>Aristote, *op. cit.*, tome 2, p. 82.

<sup>99</sup>Dandrey, *op. cit.*, p. 291.

<sup>100</sup>Nicole Loraux explique bien cette notion dans son ouvrage *L'invention d'Athènes* (Paris, École des hautes Études en Sciences Sociales, 1981, p. 49), essentiellement en ce qui a trait aux oraisons funèbres et autres panégyriques. En fait, elle précise le but de ces discours: «en louant les morts, les orateurs visent en effet une double fin: instruire la jeunesse, consoler les adultes». Cette façon de voir témoigne bien de l'historicité du genre et de son respect pour le passé.

<sup>101</sup>En vérité, ces ouvrages qui exposent abondamment des figures exemplaires féminines sont souvent destinés à un lectorat féminin afin de leur donner un modèle sûr à suivre.

<sup>102</sup>Dandrey, *op. cit.*, p. 291.



Quelquefois, il arrive que l'anonymat des figures soit conservé, faisant ainsi oublier les différences entre les sujets, mais le plus souvent, le nom sert à marquer la spécificité des figures. Les éloges sont agencés afin de constituer un catalogue d'images multiples qui possèdent des caractéristiques communes. Misant sur l'aspect quantitatif, les listes d'éloges sont souvent répétitives afin de confirmer ces valeurs admises. Pourtant, la liste de figures ne paraît généralement pas suivre un ordre aussi clair que celui qu'on perçoit dans un texte délibératif. Ouvrage séquentiel, la liste demeure généralement fragmentée, même si ses unités constitutives sont régies par une structure méthodique et hiérarchisée, en fonction de différents critères d'ordre chronologique, temporel, social ou alphabétique.

Le genre épideictique favorise les formules déclamatoires, empreintes de pompe et de solennité. Tout en exaltant le souvenir éternel de la valeur, l'auteur de discours épideictiques se trouve à montrer à la fois la rupture et la continuité entre le passé et le présent. C'est d'ailleurs en répétant toujours la même chose, en usant des ressources de l'éloquence persuasive, que se concrétise la fonction éducative du genre. En effet, les répétitions fréquentes dans les éloges visent à souligner l'exemplarité. Essentiellement fondé sur la redite, le genre peut sembler mécanique au XVII<sup>e</sup> siècle. Notons par exemple la fréquence des emprunts, voire des plagiats d'une liste à l'autre. Dans ces conditions, les listes de figures féminines coordonnent des figures qui, par leurs affinités entre elles, exhibent une manière d'être déterminée. La cohérence entre les fragments épideictiques des listes naît d'ailleurs de ces reprises qui uniformisent ce genre de discours.

Bref, chaque liste de figures féminines fonctionne comme un élément d'un ensemble de discours épideictiques qui se rappellent les uns les autres dans le but d'exalter un modèle féminin précis. Ces inventaires de noms procèdent par l'exemple plutôt que par l'argument pour convaincre le lecteur de la valeur des femmes et lui suggérer une conduite à suivre. L'image apparaît plus percutante, accessible et efficace pour gagner l'adhésion et la créance du lecteur, qui n'a qu'à admirer les exemples défilant sous ses yeux. Certes, la liste peut emprunter à l'apologie quelques stratégies à l'occasion, notamment dans le cas où l'auteur cherche à conseiller son lecteur, mais le plus fréquemment, les exemples parlent d'eux-mêmes et illustrent une vérité de manière dynamique.

### 3.4. Les listes de femmes exemplaires au XVIIe siècle

Dans le champ de la littérature pro-féminine, les listes de figures exemplaires constituent un genre très en vogue au XVIIe siècle. À cette époque, sont publiées des listes de différentes natures dont les objectifs varient. En 1647, sont publiées deux listes importantes dans l'optique du féminisme religieux: *La Galerie des Femmes fortes* de Pierre Le Moyne ainsi que l'ouvrage de François Hilarion de Coste intitulé *Les Éloges et les vies des Reynes, des princesses et des dames illustres en pieté, en courage & en doctrine, qui ont fleury de nostre temps, & du temps de nos Peres, Avec l'explication de leurs Devises, Emblèmes, Hieroglyphes, & Symboles*. Ces ouvrages, dont le titre signale bien le contenu, témoignent de la communauté d'esprit entre des auteurs qui inscrivent leur réflexion sur la femme dans la tradition morale et matrimoniale.

Pierre Le Moyne propose une liste de figures féminines qui, à première vue, n'est guère très sélective. Lui-même en souligne l'étendue, écrivant qu'il y regroupe «les vertueuses, de quelque nom qu'elles s'appellent; & les Prudentes, les Chastes, les Patientes, les Fidelles, les Courageuses, les Constantes, les Pieuses y peuvent toutes entrer; et y tenir rang sous le titre de Femmes Fortes»<sup>103</sup>. Pour ce qui est des autres, savantes ou éloquentes, elles sont oubliées. Sur quelque six cents pages, Le Moyne présente une compilation de portraits féminins où les vingt figures principales sont essentiellement légendaires et mythiques, auprès desquelles évoluent autant de figures des XVe et XVIe siècles, mais aucune contemporaine. L'auteur prend la peine de poser au début le plan de sa liste et de souligner la cohérence de son déploiement:

[...] j'en ay choisi vingt des plus renommées et des plus illustres. Et afin de ne les produire pas confusément & en désordre, je les ay rangées en quatre bandes. La premiere est des Juives: la seconde des Barbares, à prendre le mot de Barbare, au sens qu'il estoit pris par les Grecs: la troisieme des Romaines, & la quatrieme des Chrestiennes. Je fais une peinture de chacune: & le sujet de cette peinture est pris de l'endroit le plus éclairé [...] de sa vie<sup>104</sup>.

De la même manière, il annonce la formule emblématique qu'il va adopter pour chaque éloge, tous de longueur équivalente: une peinture accompagnée d'un sonnet suivi d'un éloge (à caractère très historique) de l'illustre servant de sujet à la peinture, qui débouche à son tour sur une réflexion morale

---

<sup>103</sup>Pierre Le Moyne, *La Galerie des femmes fortes*, Paris, Antoine de Sommaville, 1647, p. ããij.

<sup>104</sup>*Ibid.*, non paginée.

suivie de conclusions pratiques. Il ajoute: «j'avertis les Femmes de leurs devoirs & de leurs obligations: & leur fais prendre en grains & par gouttes, le pur esprit de la Philosophie Chrestienne»<sup>105</sup>.

Certes, Le Moyne se classe parmi les auteurs pro-féminins, toutefois, sa liste comporte ce que, d'un point de vue moderne, nous appellerions des contradictions internes. Son article *Femme*, présenté au début de sa *Gallerie*, en témoigne. Les formules passent des affirmations d'équivalence entre les sexes ("elles seroient aussi fortes que les hommes si elles se dessechoient par le travail du corps"; "elles sont capables des vertus militaires aussi bien que les hommes") à l'expression de la soumission féminine ("leur principal ornement est en la gloire de leurs maris"; "leur honneur est dans la fidelité, leur repos dans l'amour de leurs maris"). Certes, Le Moyne fait l'exposition d'une égalité partielle, mais cette façon de nuancer continuellement son propos dénote également une attitude quelque peu conservatrice. En effet, son texte fait bien sentir une «hésitation entre une rhétorique de circonstance – celle qu'il fallait pour rendre hommage à Anne d'Autriche – et des convictions bien enracinées qui vont en sens inverse»<sup>106</sup>, c'est-à-dire une croyance en la «soumission féminine» à quelque niveau que ce soit: familial, matrimonial ou éducatif.

Considérant le cas de Le Moyne et de ses confrères apologistes comme le Père Du Boscq, Albistur et Armogathe signalent qu'il est loisible de penser que

c'est la première fois qu'un courant issu de l'Église défend des positions aussi avancées. Nous pouvons nous demander [...] quels motifs ont poussé [ces hommes de religion] à adopter des conclusions aussi libérales. Ils appartiennent sans doute au courant progressiste qui toujours a existé au sein de l'Église mais qui n'a pas toujours eu les moyens de s'exprimer<sup>107</sup>.

S'ils apparaissent inhabituellement ouverts et permissifs à l'endroit de la femme, les éloges qu'ils écrivent demeurent le plus souvent restrictifs et contraignants dans la mesure où la femme se voit essentiellement exaltée pour sa constance, sa foi, sa beauté et sa chasteté.

Né d'un souci moralisateur, «le raisonnement qui sert de base à ce féminisme religieux est fort simple: il faut montrer que les femmes ont les mêmes capacités que les hommes pour les convaincre

---

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>106</sup> Bercé *et al.*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>107</sup> Albistur et Armogathe, *op. cit.*, p. 132.

qu'elles ont, par conséquent, les mêmes obligations. Étant égales aux hommes sur le plan moral, elles ont mêmes droits, mais aussi mêmes devoirs»<sup>108</sup>. Les règles imposées à la femme reposent sur les principes suivants: ne jamais négliger les qualités de modestie (preuve d'intelligence féminine) et de silence, ne pas abuser des sciences sans paraître timorée pour autant, bref devenir universelle dans la connaissance des choses bonnes et nécessaires pour elle et sa famille. Si la femme est théoriquement considérée comme "égale" à l'homme, des nuances rendent l'application de cette notion fort problématique. En réalité, on refuse toujours à la femme de s'émanciper au-delà des limites consenties par le mariage ou la religion: elle demeure utile sous le couvert de l'agréable. Ainsi, les éloges de Le Moyne misent beaucoup sur la féminité de ses actrices: elles sont belles, vertueuses et restent femmes. Toutefois, elles apparaissent comme autant de visages d'une seule figure: la femme héroïque.

Quant à l'ouvrage d'Hilarion de Coste, les *Éloges et les vies* proposent des portraits de femmes venues des plus hautes sphères sociales. Bien que son ouvrage s'inspire d'une ancienne tradition discursive, soit celle des discours épидictiques essentiellement voués à proclamer la valeur d'hommes célèbres, H. de Coste ne cache pas ses ambitions d'être l'un des premiers à constituer une véritable liste de femmes illustres. Ses buts sont aussi très circonscrits et toujours dans la lignée de la littérature moralisante. Il écrit: «J'ay en passant soit dans les vies, soit en l'explication des devises, fait souvent des digressions contre l'oisiveté ou les autres vices, y estant obligé selon ma profession & pour la conscience, & pour le bien-seance»<sup>109</sup>. Les femmes instruites qu'il dépeint sont autant de modèles à suivre essentiellement pour leurs bonnes moeurs religieuses. De surcroît, Hilarion de Coste ne louange que des catholiques des XVe et XVIe siècles, des «Heroïnes qui ont vécu & sont decedées en la creance de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine»<sup>110</sup>. Considérant le nombre important de figures féminines évoquées par De Coste pour leur foi, Pierre Darmon soutient qu'«un seul critère a guidé son choix: la naissance. Seules les reines, les duchesses et les comtesses ont droit de cité dans

---

<sup>108</sup>Bernard Magné, *Le féminisme de Poullain de la Barre*, p. 82, cité dans Timmermans, *op. cit.*, p. 288. Les représentants de ce mouvement furent entre autres Pierre le Moyne et le Père Du Boscq.

<sup>109</sup>François Hilarion de Coste, *Les Éloges et les vies des reynes, des princesses, et des dames illustres en pieté, en courage & en doctrine, qui ont fleury de nostre temps, & du temps de nos Peres, Avec l'explication de leurs Devises, Emblèmes, Hieroglyphes, & Symboles*, Paris, Sébastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1647, tome 1, (avertissement au lecteur) non paginée.

<sup>110</sup>*Ibid.*, (avertissement au lecteur) non paginée.

son auguste monument»<sup>111</sup>. Cette affirmation doit toutefois être nuancée puisque, en fin de chapitres, nous retrouvons des figures qui n'ont rien de commun avec la royauté ou la société princière (comme Beatrix Pie (dame de Ferrare), Blanche Borromée (demoiselle de Padoue) ou même Marie de Gournay). Toutefois, il est vrai que Hilarion de Coste mise essentiellement sur les grandes du monde, délaissant la majorité des femmes. Au total, quelque cent soixante-dix éloges forment ce recueil. C'est ici la quantité et la qualité des figures qui garantissent la vérité de l'ouvrage. De surcroît, tout comme Le Moyne, Hilarion néglige ses contemporaines (hormis Marie de Gournay, notamment, qui représente comme nulle autre la femme contemporaine pure, vierge et instruite): la gloire se décline au passé, qu'il soit reculé ou plus récent. Comme le souligne l'auteur, s'il avait fait «dessein de parler des vivans»<sup>112</sup>, il aurait loué la conduite pieuse de contemporaines chrétiennes. À la fin de son texte, il conclut en spécifiant: «je n'ay pas en ce petit volume loüé toutes les Dames Illustres qui ont fleury en ces derniers temps, mais seulement celles, dont par la lecture des Autheurs qui me sont tombez entre les mains, ou de ma connaissance, j'ay appris la perfection»<sup>113</sup>.

De Coste est un de ces auteurs qui fait sensiblement varier la longueur de ses éloges comptant de nombreuses répétitions et d'amples digressions. Suivant l'ordre alphabétique de présentation et la hiérarchie des figures qui donne préséance aux reines et princesses, De Coste présente en premier lieu celles qui ont versé leur sang pour le christianisme et ensuite celles qui sont recommandables pour leur savoir et leur courage. Conformément au principe de présentation des dictionnaires, les éloges de De Coste sont tous introduits par le nom de chacune des figure féminines. Passant en revue leur enfance, leur vie adulte et le moment de leur mort, les éloges se closent par l'explication de la devise de chacune, qui lui fut attribuée de son vivant ou à titre posthume.

Les éloges de De Coste, présentés sous forme de chroniques familiales et généalogiques, lui permettent de manière parallèle d'évoquer d'autres personnages illustres. De toute évidence, De Coste porte un intérêt certain aux hommes qui ont entouré les femmes illustres qu'il évoque, lesquelles sont en fin de compte surtout considérées dans leurs rapports avec des figures masculines. Mentionnons les éloges d'Anne de Ferrare, Catherine de Médicis, Marie d'Autriche et, particulièrement évocateur,

---

<sup>111</sup>Darmon, *op. cit.*, p. 59.

<sup>112</sup>De Coste, *op. cit.*, (préface) non paginée.

<sup>113</sup>*Ibid.*, tome 2, p. 965.

celui d'Anne de France<sup>114</sup>. Dans le même ordre d'idées, De Coste présente également quelques chroniques d'histoire, consacrant à titre d'exemple une grande partie de son discours à l'histoire religieuse et à l'époque des grandes hérésies (comme le fait voir l'éloge de Marguerite d'Autriche par exemple). Parallèlement, les éloges dédiés aux figures féminines apparaissent comme étant les plus étendus, marquant le désir de l'auteur d'écrire un traité moral empreint de dévotion et de piété<sup>115</sup>.

À la fin de son ouvrage, après avoir dédié une série de courts éloges à des fondatrices d'ordre religieux principalement, De Coste établit une liste de figures féminines dont il n'a retenu que le nom et à laquelle s'ajoute un inventaire de noms de savantes méconnues. Cet ordre décroissant d'importance accentue l'exemplarité des celles auxquelles sont dédiés les principaux éloges. La dernière portion du texte semble présente principalement à titre indicatif afin de montrer que toutes les femmes peuvent devenir illustres, bien qu'elles ne soient ni reines ni duchesses.

De Coste fait à l'occasion de véritables peintures, c'est-à-dire de minutieuses descriptions d'un événement, d'un personnage, d'un visage ou d'une chose. Par exemple, il se plaît à décrire abondamment tout le faste des couronnements ou encore l'attitude angélique des couronnées, drapées dans leurs atours. Cet aspect des éloges dénote l'importance du portrait dans le contexte du XVIIe siècle. Les visages, les événements, les décors et les vêtements peuvent dès lors être vus et admirés de loin. Inspiré du portrait pictural, le portrait littéraire tel que le pratique De Coste, réservé principalement à la haute société, s'intéresse ainsi à la précision du détail et du rendu descriptif.

Après avoir dessiné une glorieuse image de ce que la femme peut être, des auteurs comme Le Moyne ou De Coste cherchent à augmenter leurs panégyriques de conseils. Dans la lignée d'autres

---

<sup>114</sup>Dans l'éloge dédié à Anne de France, De Coste ne peut s'empêcher, semble-t-il, de louer son époux. On peut lire: «Je ne veux point icy représenter les perfections de Pierre II Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, sa bonté envers ceux du tiers estat, ses caresses & ses courtoisies envers sa Noblesse [...] mais comme sa vie avoit servy d'exemple aux plus sages, sa mort servit de même d'instruction aux plus parfaits» (*ibid.*, p. 50-51). De Coste propose ainsi des éloges à certaines figures masculines ou encore, fait bien voir le lien unissant telle femme et tel homme.

<sup>115</sup>Dans cette optique, plusieurs auteurs louangent ce rapprochement entre savoir et virginité, comme si la chaste savante non religieuse eût relevé de l'impossible. En fait, la virginité constitue un principe fondamental et obligatoire pour définir l'honnête femme de la première moitié du XVIIe siècle et semble symboliser pour plusieurs femmes la liberté et l'indépendance rendues exemplaires principalement par la figure religieuse. Quelques années plus tard, la femme honnête sera définie par ses marques d'intelligence, de culture et de retenue.

auteurs pro-féminins comme Du Boscq<sup>116</sup>, ils montrent aux femmes ce que la vertu peut leur apporter.

Ainsi Le Moyne écrit-il:

[...] quoy que j'ay dit neantmoins, mon intention n'est pas d'appeller les Femmes au Collège. Je n'en veux pas faire des Licenciées; ny changer en des Astrolabes & en des Spheres, leurs aiguilles & leurs laines. Je respecte trop les bornes qui nous separent : & ma question est seulement de ce qu'elles peuvent, & non de ce qu'elles doivent, en l'estat où les choses ont été mises, soit par l'ordre de la Nature, soit par une coustume immemoriale, & aussi vieille que la Nature<sup>117</sup>.

Leurs discours épideictiques constituent des sommes témoignant des préoccupations de l'époque et de l'image féminine que les auteurs cherchent à transmettre. Dépeignant des modèles à suivre, ces ouvrages présentent une vision pro-féminine dont le registre est analogue à celui de la littérature morale en vogue à cette époque, apparaissant comme son prolongement<sup>118</sup>.

Quelques années plus tard, au cours de la décennie 1660, trois listes majeures de femmes illustres sont publiées, faisant voir des motivations différentes: *Le Dictionnaire des Précieuses* d'Antoine Somaize en 1660, *Le Cercle des femmes savantes* de Jean de La Forge en 1663 et *Les Éloges des Illustres Sçavantes* de Marguerite Buffet en 1668.

Somaize offre au public un dictionnaire-répertoire réalisé à partir de l'observation de la vie mondaine et précieuse. Il met en lumière des centaines de figures précieuses. Ce texte à clé représente un inventaire d'informations, superficielles, sur celles que l'on identifie comme précieuses. Pour sa part, la liste de La Forge regroupe cinquante-huit figures contemporaines qui, de manière différente, ont toutes joué un certain rôle dans le domaine du savoir. À la décennie 1660 correspond donc l'apparition des figures de femmes contemporaines dans les recueils. C'est ainsi que ces deux listes majeures de la seconde moitié du siècle éclairent l'intensité de la vie intellectuelle dans les salons de

---

<sup>116</sup>Du Boscq résume la portée de l'apologie de la femme: «dire ce qu'elles peuvent, pour leur montrer mieux ce qu'elles doivent» (*Les femmes héroïques*, tome 1, p. 38).

<sup>117</sup>Le Moyne, *op. cit.*, p. 253.

<sup>118</sup>Les listes de figures exemplaires publiées dans les années 1630-1650 fournissent des conseils aux femmes sur la manière de se comporter et proposent des modèles à imiter pour réformer les moeurs féminines et leurs comportements. C'est dans une telle perspective que ces ouvrages sont truffés de commentaires injonctifs (ex.: «Que les Dames qui ne sont pas de si noble Maison, ny de sang Royal comme cette Princesse [Marguerite de France], apprennent à son exemple à servir & assister leurs maris en leurs maladies» (De Coste, *op. cit.*, tome 2, p. 286).

la France du XVII<sup>e</sup> siècle, «ces aéropages du bon goût, ces temples de l'esprit, ces "académies femelles"»<sup>119</sup>. Ces textes nous découvrent l'attitude dynamique de nombre de femmes qui reçurent chez elles, à l'image des premières salonnières telles la Marquise de Rambouillet ou la Vicomtesse d'Auchy, une société bienséante, qui enseignèrent la maîtrise de la conversation et favorisèrent l'apprentissage de l'art épistolaire. La Forge et Somaize rendent compte, par le biais du genre encyclopédique, d'une intensification des activités intellectuelles féminines.

Les «précieuses» évoquées par Somaize sont présentées comme étant toujours plus belles et aimables les unes que les autres. L'auteur universalise alors leur valeur et leur mérite. Elles sont décrites comme «celles qui, ayant de tout temps cultivé l'esprit que la nature leur a donné, et qui s'estant adonnées à toutes sortes de sciences, sont devenues aussi sçavantes que les plus grands auteurs de leur siecle et ont appris à parler plusieurs belles langues aussi bien qu'à faire des vers et de la prose»<sup>120</sup>. Bien que ses «précieuses» soient caractérisées par des qualités communes à toutes, Somaize ne fait aucune comparaison explicite entre elles, chacune étant considérée pour elle-même. Il accorde néanmoins plus d'attention aux figures connues (comme Mlle de Scudéry par exemple) auxquelles sont dévolus les éloges les plus longs.

Son dictionnaire s'avère très répétitif, de forme et de contenu, en insistant sur les incidents et les anecdotes. À la manière d'une fiche d'identité, Somaize indique pour chacune lieu de naissance, âge, relations, loisirs, qualités et connaissances, tout en accordant beaucoup de place aux histoires de coeur. Il augmente ainsi son dictionnaire de potinages et de chroniques sentimentales. Les «précieuses» y sont présentées en des termes récurrents: elles sont belles, elles ont de l'esprit pour l'écriture comme pour la conversation, elles sont éloquentes et maîtrisent l'art de se faire admirer. Comme le signale Somaize au sujet de ses figures, «l'objet de leur savoir est tout»<sup>121</sup>. Loin de constituer un texte polémique, loin de privilégier la disparité, le dictionnaire de Somaize est très unifié dans son propos et présente des figures qui se ressemblent. La spécificité de chacune est ainsi délaissée au profit de cette cohésion de l'ensemble.

---

<sup>119</sup>Monique A. Piettre, *La condition féminine à travers les âges*, Paris, Éd. France-Empire, 1974, p. 215.

<sup>120</sup>Antoine Baudeau de Somaize, *Dictionnaire des Précieuses (1659-1660)*, Paris, P. Jannet Libraire, 1856, tome 1, p. 9.

<sup>121</sup>*Ibid.*, p. 212.



Ce dictionnaire constitue un annuaire de la vie des précieuses contemporaines. Somaize ne semble pas avoir fait de sélection, il nomme un grand nombre de précieuses même si, quelquefois, il n'a rien à en dire. À la fois descriptif et prescriptif, l'ouvrage de Somaize doit être envisagé comme un bréviaire de l'univers mondain et «précieux» des années 1660. En conséquence, c'est en étudiant son ouvrage qu'il est possible de bien saisir dans quelle mesure «la technique de l'accumulation, de l'insistance, est fréquemment liée à une autre technique, celle de l'évocation des détails au point que les deux sont souvent indiscernables. On traite un sujet en faisant se succéder description synthétique globale, et analyse ou énumération des détails»<sup>122</sup>. Ainsi, son texte détaille ses figures féminines tout en généralisant la portée de ses observations.

Alors que le dictionnaire de Somaize ne précise pas ses destinataires, le texte de La Forge s'adresse quant à lui principalement aux femmes, «puisque cet Ouvrage n'est presque composé que pour elles, & que ce n'est qu'à leur gloire que [l'auteur a] prétendu travailler»<sup>123</sup>. Plus encore, La Forge ne cache pas son dessein d'inciter ses lectrices à suivre les traces de ses savantes, anciennes et contemporaines, et d'imiter leur histoire pour rendre la France glorieuse et triomphante. La prétention à l'immortalité constitue un leitmotiv de l'ouvrage, principalement grâce aux auteurs, tel que La Forge lui-même, qui louent les savantes et leur reconnaissent du mérite<sup>124</sup>. Par ailleurs, l'organisation de son texte correspond bien à son titre. En effet, La Forge élabore son *Cercle des Savantes* de manière circulaire. Le parallèle qu'il établit entre les anciennes Romaines et les Françaises contemporaines atteste d'un rapport de continuité entre la valeur des femmes d'hier et celles d'aujourd'hui. À titre d'exemple, mentionnons le cas de Mlle de Scudéry qui devient une nouvelle Sapho, meilleure, plus belle et savante que la première. Dans cet esprit, La Forge ne referme jamais son «cercle», le laissant ouvert aux éloges de savantes à venir qui «recevront des Sçavans le glorieux hommage, et verront ces Autheurs, jaloux de leurs écrits, s'attacher à leur nom, pour en hausser le prix»<sup>125</sup>. D'ailleurs,

---

<sup>122</sup>Chaim Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970, p. 195.

<sup>123</sup>Jean La Forge, *Le Cercle des femmes savantes*, Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1663, (adresse aux lectrices) non paginée .

<sup>124</sup>Citons deux exemples significatifs: «des Autheurs François, Armand le plus illustre, de ces Muses encore augmentera le lustre» (*ibid.*, p. 9), et «toutes d'un grand Esprit, toutes d'une grand merite, par des écrits charmans, & par mille bienfaits, obtiendront un honneur qui ne mourra jamais» (*ibid.*, p. 11).

<sup>125</sup>*Ibid.*, p. 14.

l'expression «c'est assez» qui met un frein à l'énumération de figures à la fin du texte laisse aussi supposer le mouvement spiralé que l'auteur veut conférer à son énumération. Il sous-entend que son accumulation de figures féminines ne connaît aucune fin et ne peut être considérée comme exhaustive. Désireux de faire le portrait de la «Femme» et non de dépeindre les caractéristiques propres à chacune, La Forge fait se succéder avec rapidité ses figures féminines. De fait, il écrit: «je ne fais aucune comparaison entr'elles à l'égard des autres qualitez, & ne me suis attaché à aucun ordre pour les nommer, que celui de la contrainte des Vers, & la diversité des temps, m'ont obligé à suivre»<sup>126</sup>. Par ailleurs, le texte de la Forge ne fonctionne pas en vase clos, d'abord parce qu'il s'agit d'un dialogue où interviennent des voix parallèles, et ainsi parce qu'il s'ouvre à d'autres éloges. En effet, il renvoie à d'autres textes susceptibles de compléter le sien: «je n'ay pas eu dessein de renfermer dans ce Cercle toutes les Sçavantes de l'Antiquité, je ne l'ay tracé que pour celles de nostre âge; & si la curiosité des personnes qui le verront s'étend plus loin, elle pourra se satisfaire dans les ouvrages du R. P. Hilarion de Coste, du P. Louis Jacob Carme [...]»<sup>127</sup>.

Identifiées comme «précieuses» pour la majorité, les savantes qu'évoquent Somaize et La Forge représentent essentiellement un monde en changement où les femmes prennent une place de plus en plus grande dans le domaine du savoir. Malgré le caractère très unifié de l'ensemble de leur discours, l'ordonnement de leurs éloges apparaît arbitraire chez Somaize comme chez La Forge. Seule la clé dont ils se servent pour identifier leurs figures féminines semble leur imposer un ordre de présentation. Toutefois, leurs éloges des contemporaines se caractérisent par l'effet d'unité qui émane de leurs discours, contribuant à rapprocher entre elles les figures. En somme, les textes des années 1660 exploitent une nouvelle image féminine, prenant davantage en compte la vie mondaine contemporaine et ses aspirations.

### Conclusion

Au cours du XVIIe siècle, la production pro-féminine se diversifie. Des nombreuses apologies de la femme et des listes de figures illustres sont publiées. L'appropriation et le développement de ces formes de discours par les féministes au XVIIe siècle témoignent d'un débat qui évolue et qui emprunte deux voies textuelles principales pour s'exprimer.

---

<sup>126</sup>La Forge, *op. cit.*, (adresse aux lectrices) non paginée.

<sup>127</sup>*Ibid.*, (adresse aux lectrices) non paginée.

La frontière qui sépare les discours apologétique et épideictique pro-féminins semble s'amenuiser avec l'avancement du siècle. Alors que les apologies recourent abondamment aux ressources permises par les éloges, les listes de femmes exemplaires présentent à l'occasion une défense expéditive de la femme ou encore exposent des conseils relevant habituellement des apologies pro-féminines. En fait, les ouvrages pro-féminins du XVII<sup>e</sup> siècle puisent essentiellement dans le même un réseau de lieux communs.

D'étroits rapports existent donc entre ces genres discursifs, bien qu'ils apparaissent comme des types de discours bien distincts. En effet, lorsque le fonds des conseils reste le même mais change de forme, c'est à ce moment que les conseils deviennent des éloges. Comme le disait Aristote: «quand donc vous voulez conseiller, voyez ce que vous pourriez louer. L'expression sera nécessairement contraire»<sup>128</sup>. Dans cette perspective, l'expression employée, le style privilégié, le ton retenu et l'organisation des éléments entre eux afin de constituer un discours crédible et vraisemblable définissent l'orientation même des ouvrages pro-féminins et leurs objectifs. Toutefois, les éloges et les conseils peuvent fréquemment se convertir l'un en l'autre ou, à tout le moins, se compléter, d'où la concomitance perceptible entre ces formes discursives. Plus encore, nous pouvons facilement retrouver les deux discours confondus ou mélangés l'un dans l'autre. Cela peut alors expliquer pour quelles raisons les discours pro-féminins, qu'ils soient du ressort de l'apologie ou de la liste d'éloges, lient fréquemment raison (plus particulièrement rattachée au délibératif) et sentiments (associés à l'épideictique). Cette corrélation entre les discours facilite l'atteinte de leurs objectifs respectifs, tout en mélangeant et en ordonnant efficacement érudition, références, arguments et exemples. C'est dans cette mesure qu'il faut comprendre qu'«en rhétorique, raison et sentiments sont inséparables»<sup>129</sup>.

En dehors des aspects similaires qu'ils présentent, les discours délibératif et épideictique demeurent indépendants l'un de l'autre et spécifiques par leur structure particulière, leur motivation et leur organisation. Tout en constituant deux genres parallèles, ils restent relativement distincts l'un de l'autre. Certes, les textes que nous venons de voir, qu'ils soient apologies ou listes, dépassent quelquefois les limites de leur discours pour recourir à un autre genre discursif qui peut apparaître utile à leur propos. Toutefois, au-delà de ces emprunts observables dans les ouvrages pro-féminins, ces

---

<sup>128</sup> Aristote, *op. cit.*, tome 1, p. 113.

<sup>129</sup> Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991, p. 7.

derniers conservent la spécificité du genre propre auquel ils se rattachent principalement. En fait, les *Éloges* de Marguerite Buffet seront les premiers à faire côtoyer les deux genres stratégiquement, soit une apologie de la femme et, en complément, une liste de figures exemplaires. Dans cette optique, l'ouvrage de Buffet témoigne essentiellement d'une distinction d'ordre pratique entre ces deux types de discours et non d'une division de nature purement rhétorique.

## Deuxième chapitre

### Pour une apologie efficace de la femme : la synthèse de Marguerite Buffet

«La nature ne crée que des êtres libres;  
la société ne fait que des tyrans et des esclaves»  
Pierre Choderlos de Laclos, *De l'éducation des femmes*

#### Une courte apologie comme synthèse d'une longue querelle

Selon nous, les *Éloges des Illustres Sçavantes* de Buffet représentent la conclusion au féminin de la querelle des femmes du XVIIe siècle. La synthèse que cette auteure propose consiste moins en la fusion qu'en la juxtaposition pratique des formes apologétique et épideictique. Ce rapprochement de deux types de discours vise ainsi une systématisation des liens référentiels entre apologie et liste de figures exemplaires. Alors que les défenseurs de la femme qui l'ont précédée optent généralement pour l'une ou l'autre des formes discursives apologétique et épideictique, Buffet coordonne ces genres pour la première fois à l'intérieur d'un même ouvrage. Afin de rendre compte de ces rapports de coordination, nous examinerons successivement les deux volets du texte. Dans le présent chapitre, nous nous concentrons sur le contenu et la structure de l'apologie. Celle-ci fait intervenir des stratégies relevant de la rhétorique délibérative qui sont courantes dans cette production polémique. Ainsi, après une description générale de la première partie du traité, nous proposerons un examen de la combinatoire des arguments utilisés et des effets de lecture qui en résultent. Cette étude fera voir à la fois la fidélité de Buffet à l'égard du fonds argumentatif traditionnel et sa volonté d'en renouveler et raccourcir certains aspects.

#### 1. Présentation du discours apologétique de Buffet

Respectueuse de la tradition discursive pro-féminine, Buffet s'inspire des textes antérieurs afin de mettre au point un véritable abrégé des grands arguments de cette production textuelle. Développée succinctement, son apologie privilégie la concision et évite les digressions qui sont fréquentes chez ses prédécesseurs. Rappeler le nécessaire, en dire juste assez, pas trop, voilà l'objectif que semble s'être fixé Buffet pour suivre la tradition, mais également pour la raviver. Son plaidoyer en faveur du sexe féminin se caractérise essentiellement par l'économie de ses moyens et de son traitement. Comme elle le signale elle-même dans les *Observations sur la langue* qui précèdent les *Éloges*, «le trop parler

est encore fatal, en ce que souvent il coupe le discours des sages» ou ruine leur réputation<sup>130</sup>? C'est pourquoi elle semble éviter les longs développements argumentatifs.

À juste titre, nous pourrions nous demander si la brièveté de l'apologie de Buffet témoigne d'une certaine forme d'épuisement des arguments utilisés précédemment à satiété. Le texte de Buffet fournit lui-même la réponse. L'auteure fait appel aux arguments traditionnels en privilégiant leur développement minimal plutôt que leur accumulation et leur amplification, comme c'est souvent le cas des volumineuses apologies antérieures. Dans cette mesure, son apologie constitue un tableau synoptique de l'argumentaire traditionnel déjà bien connu et qu'il est possible d'évoquer en raccourci. La force de persuasion relève moins de l'ampleur que de la justesse des arguments choisis et de leur exploitation au sein d'un texte concis<sup>131</sup>. Dans le champ qui nous intéresse, le texte de Buffet fait voir de nouvelles préoccupations discursives et témoigne du fait que, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, «l'esprit [dont fait preuve l'auteure] consiste donc à renouveler et vivifier les lieux communs»<sup>132</sup>, du moins en partie. Conséquemment, la concision et la simplicité de l'apologie de Buffet ne témoignent vraisemblablement pas d'un affaiblissement du genre, mais plutôt de la recherche d'un point d'équilibre et d'efficacité qui soumet les thèmes conventionnels à une autre organisation théorique, synthétisant les arguments traditionnels<sup>133</sup>.

Marqué par le souci de prendre part au débat de façon rationnelle, le texte de Buffet n'emploie pas le ton invectif de Gournay ou le ton moralisateur des féministes des années 1630-1650. Sans perdre de vue les anciennes stratégies de persuasion, Buffet cherche à donner à son discours apologétique de la femme un dynamisme particulièrement évident par le développement d'un argumentaire soumis à la raison. Certes, son discours rappelle les précédents en ce qu'il reprend essentiellement les mêmes arguments. Néanmoins, à la lumière de la raison – soit comme élément destiné à prouver, à expliquer

---

<sup>130</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 100.

<sup>131</sup> À cet égard, on peut consulter avec profit l'ouvrage d'Alain Faudemay, *La Distinction à l'âge classique. Émules & enjeux* (Paris, Honoré Champion, 1992, pp. 40-55, 60-70). Bien que son propos ne touche pas directement le discours polémique, nous pouvons toutefois nous en inspirer dans la mesure où il souligne l'importance de la concision à «l'âge classique» et une juste hiérarchie entre l'agencement des éléments constitutifs, afin d'unifier les parties d'un même ouvrage entre elles.

<sup>132</sup> Marc Fumaroli, *La diplomatie de l'esprit (de Montaigne à La Fontaine)*, Paris, Hermann Éditeurs des Sciences et des arts, 1994, p. 286.

<sup>133</sup> Se référer à l'ouvrage de G. Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 37.

ou justifier une situation, une position, soit comme faculté permettant de juger des choses de manière éclairée –, Buffet renouvelle la portée de certains de ces arguments en sous-entendant l'«objectivité» de son raisonnement.

Pour la première fois dans le débat sur la valeur des sexes, Buffet juxtapose les deux sens du mot «raison» dans son apologie. Dans un même souffle, elle parle des «autoritez des plus habiles, & des plus galants hommes, [et des] raisons dites cy-devant»<sup>134</sup>, pour ensuite utiliser le terme «raison» dans son autre sens: «apres avoir démontré & prouvé par raison & par bonnes autoritez, il reste à répondre aux invectives de Platon [...]»<sup>135</sup>. Alors que, dans le premier extrait, les raisons signalées relèvent de l'argumentation, la seconde phrase définit la raison comme intervention du jugement, bien que celle-ci demeure solidaire des autorités. Certes, ces deux passages, parmi d'autres, dénotent la volonté de Buffet de conférer à son texte un statut savant, prouvé et réfléchi. Que ce soit par raisons ou grâce à la raison<sup>136</sup>, Buffet cherche à élaborer une défense des femmes convaincante. C'est ainsi que le terme «raison», peu importe le sens dans lequel il est utilisé (car il peut sembler quelquefois ambigu), apparaît régulièrement dans son texte, devenant un genre de leitmotiv qui scande l'argumentation pour en accroître la cohérence et la force persuasive, surtout dans la deuxième moitié de l'apologie (pages 215 à 237) réservée à l'élaboration de divers arguments (philosophiques, médicaux...) après la présentation, en première partie, d'exemples plus aptes à convaincre en ouverture.

Nous pouvons donc supposer que Buffet cherche à réfléchir par elle-même à la question féminine et à en fournir un exposé éclairé et «raisonné» dans la mesure où il peut l'être<sup>137</sup>. Buffet

---

<sup>134</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 231.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 231-232.

<sup>136</sup> Se référer aux pages 202, 219, 222, 223, 226, 229, 231, 232, 235 du texte de Buffet.

<sup>137</sup> Cela n'est pas sans rappeler ce que l'on a qualifié d'«art classique», «respectueux de la raison, s'efforçant d'être impersonnel et, par là, de réaliser cette soumission à l'objet qui est la véritable attitude du savant» (Henry Peyre, *Le classicisme français*, New York, Éd. de la Maison française, 1942, p. 90). En effet, c'est dans cet esprit d'impersonnalité et d'objectivité que Buffet semble rédiger sa défense des femmes. Toutefois, elle se fie également sur une réflexion plus personnelle, y trouvant des ressources «fiabiles» pour faire voir ce qu'elle souhaite. Dans cette perspective, son discours semble également respectueux à l'égard d'une pensée personnelle et dynamique. D'ailleurs, comme l'a un jour écrit Pascal: «on se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres» (cité dans Francisque Vial et Louis Denise, *Idées et doctrines littéraires du XVIIe siècle*, Paris,

n'écoute plus exclusivement les figures d'autorité, mais cherche à fonder une partie de son discours sur des assises plus universelles<sup>138</sup>. Buffet tente aussi de développer son argumentation en partant de la prémisse suivant laquelle le «caractère essentiel de la vérité, c'est la clarté et l'évidence»<sup>139</sup>, comme l'énoncera Poulain de La Barre quelques années plus tard. Lorsqu'ils utilisent le terme «raison» dans leurs discours, les auteurs d'apologies du XVIIe siècle le comprennent le plus souvent au sens de «motif» utile pour une argumentation, plutôt qu'à celui de faculté intellectuelle. Par exemple, le titre de l'ouvrage de Guillaume (*[...] il se prouve que par bonnes et fortes raisons*) renvoie à la somme d'arguments destinés à démontrer que les femmes surpassent les hommes. Il en est de même dans l'ouvrage de Gilbert, qui vise à «trouver des raisons et des exemples en leur faveur [des femmes]»<sup>140</sup>. La plupart des apologistes laissent ainsi entièrement reposer leur argumentation sur l'autorité de Dieu et de grands hommes, comme le souligne Gournay qui avoue ne pas chercher à prouver les capacités des femmes par le truchement de «raisons»<sup>141</sup>.

La structure binaire de l'apologie de Buffet rend compte de la volonté de l'auteure d'écrire un discours bien articulé: d'abord des exemples et des voix d'autorités, ensuite des arguments rationnels. Cette division demeure toutefois quelque peu arbitraire considérant que l'apologie reste un texte continu sans sous-section, coupure ou intertitre. Après avoir ouvert son texte en évoquant le rapport de similitude existant entre Dieu et la femme, Buffet poursuit en illustrant la foi féminine par quelque sept exemples féminins, tirés de différentes époques et venues de nations diverses: Clothilde, Indegonde, la reine polonaise Hedvvide et Hélène, Giselle, Olga, Damburca, princesses respectivement anglaise, hongroise, russe et polonaise. En fait, capables de fonder la confiance du lecteur, les exemples sont, comme le précise Gisèle Mathieu-Castellani, «attendus comme des repères

---

Librairie chemin Delagrave, 1906, p. 156). C'est donc en faisant se compléter des affirmations impersonnelles et personnelles que Buffet propose une argumentation vraisemblable.

<sup>138</sup>Madeleine Alcover signale une apparente distanciation analogue chez Poulain de La Barre dans son traitement pro-féminin, comme si ce désintéressement «con[férait] de facto le droit de parler pour Autrui [...]» («Poulain de La Barre et le monopole du discours vrai» dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Actes du 21e Colloque du Centre Méridional de rencontres sur le XVIIe siècle, Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», n° 73, tome 1, p. 175).

<sup>139</sup>La Barre, *op. cit.*, p. 12.

<sup>140</sup>Gilbert, *op. cit.*, p. 5.

<sup>141</sup>Gournay, *op. cit.*, p. 41-42.



balisant un trajet en partie déjà connu»<sup>142</sup>. Ainsi, à ces exemples correspond toujours une idée préconçue et méritoire à laquelle le lecteur adhère volontairement. Succéderont à ces noms féminins des figures d'autorité pro-féminines connues: Platon, Plutarque et Origène. Puis, Buffet recourt à nouveau aux exemples de femmes illustres pour faire valoir les capacités multiples de la gent féminine, mettant l'accent à répétition sur la quantité innombrable de femmes illustres: Amazones, Sémiramis, Zénobie, Thomiris, Judith, Isabelle, Camille, Martia, Julia, Aurelia, Livia, Adèle de Champagne, Blanche de Castille, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis. Par la suite, dans la seconde partie de l'apologie, des arguments variés (philosophique, anatomique...) auxquels s'ajoutent des comparaisons de toutes sortes se trouvent à orienter la signification des exemples précédemment évoqués ainsi que ceux qui apparaîtront dans les «éloges» proprement dits, également partagés en deux sections bien définies. Cette manière de disposer son discours et de le fragmenter fait foi d'une volonté d'ordonner et d'unifier le contenu argumentatif de manière à ce que les arguments annoncent et «prévalident» les suivants. Cette structure discursive rythme l'ouvrage tout en déterminant la manière de considérer le texte: un ouvrage symétrique où chaque section fonctionne de manière autonome tout en étant soudée aux autres. En effet, si les arguments et les exemples constituent des preuves suffisantes en elles-mêmes, leur mise en rapport accentue l'efficacité générale du discours. Les différentes parties de l'ouvrage se trouvent ainsi à préciser les autres, antérieures et ultérieures. Cette construction intensifie les renvois, qui rattachent significativement les parties entre elles, faisant du discours de Buffet un ouvrage réfléchi et structuré comme peu d'autres.

Chez Buffet, le processus d'accumulation si commun aux apologies antérieures demeure, bien que son discours soit beaucoup moins encombré que celui de ces dernières. Certes, la structure argumentative de son apologie donne l'impression d'un texte abondant et riche. Toutefois, son contenu s'avère, en réalité, plutôt restreint en longueur quoiqu'il soit riche dans son propos. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous pouvons parler d'un traitement optimal (ni trop long ni trop bref) des arguments pro-féminins par Buffet. Suivant cet esprit, son apologie progresse de manière linéaire, enchaînant entre eux ses arguments et ses preuves pour favoriser la cohérence de l'ensemble. Au début de son apologie, l'auteure en annonce indirectement l'organisation: c'est en «prenant une pensée [pour] la continuer & [...] la pousser jusques où elle peut aller, ayant même un commencement & une fin qui soit naturelle & convenable à la même pensée autant que cela se peut; & c'est là où paroist

---

<sup>142</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 55.

particulièrement l'esprit & le jugement»<sup>143</sup>. Ainsi, la combinatoire des arguments crée cette impression de «tout dit» qui émane de son apologie. L'objectif principal de Buffet consiste donc à démontrer et faire accepter que «les femmes sont aussi capables des plus nobles emplois [telles les sciences] que les hommes»<sup>144</sup>. Pour ce faire, elle se plaît à faire appel à la tradition discursive pro-féminine et à s'y référer pour légitimer son texte, à interpeller le savoir de son lectorat afin de confirmer son jugement ou encore de le rectifier en fonction de sa manière propre d'envisager la question féminine.

Le discours apologétique de Buffet formule brièvement ce que d'autres ont pris quantité de pages à expliciter. Une grappe d'arguments communs à l'ensemble de la production féministe sont développés de manière à faire voir une relation entre les éléments mêmes du texte. Y sont exploités pour la n<sup>ième</sup> fois les rapports de similitudes entre l'homme et la femme, la nature et la disposition des organes chez eux, la valeur des capacités féminines, la notion des humeurs et des tempéraments, la dévalorisation du jugement misogyne, la sempiternelle association entre féminité et religion comprise comme un effort de christianisation et de propagation de la foi: autant de thèmes repris décennie après décennie au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

Afin de montrer dans quelle mesure le texte de Buffet propose une synthèse efficace de la production pro-féminine antérieure, une étude systématique et minutieuse de l'enchaînement argumentatif de son apologie s'impose. En effet, ce recours à différents types de preuves et d'arguments et leur reprise (Dieu, exemples, figures d'autorités, argument philosophique, argument anatomique, comparaisons..., discrédit des adversaires) accroît sensiblement la vigueur de l'argumentation développée et confère au texte une rapidité qui accentue les rapports de complémentarité entre les éléments. L'agencement et la récurrence du type de preuves apportées visent à prouver la validité d'un énoncé central (souvent répété dans le texte): les femmes sont aussi capables que les hommes. Dans le but de préciser l'orientation de l'apologie de Buffet, nous proposons ici un schéma détaillé de son argumentaire.

---

<sup>143</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 173.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 206.

## 2. Examen de la combinatoire des arguments

### A. Première moitié de l'apologie

Inaugurant l'apologie de Buffet, la figure de Dieu incarne à elle seule, dès la première page, la garantie absolue de la vérité. D'entrée de jeu, la religion sert d'assise au propos de l'auteure. Cette ouverture rappelle qu'en ce XVII<sup>e</sup> siècle chrétien, «la foi oblige à croire, la raison oblige à comprendre»<sup>145</sup>. Dans cette perspective, Buffet préfère entamer son discours par des arguments habituellement d'ordre dogmatique, comme pour bien montrer sa filiation et les fondements de son discours. À l'instar des auteurs pro-féminins précédents, Buffet fait de la figure divine un allié indéfectible de sa pensée<sup>146</sup>. Symptomatique de la controverse théologique entourant le récit de la création et la valeur de la femme, l'appel au texte de la Genèse force Buffet à en réinvestir l'interprétation suivant ses objectifs et sa position dans le débat entourant la valeur de la femme. Dans cette optique, «à qui pouvons-nous croire avec plus de soumission qu'au Dieu de la vérité»<sup>147</sup>, interroge-t-elle. Pour un chrétien du XVII<sup>e</sup> siècle, douter de la parole de Dieu relève du blasphème. Il semble ainsi y avoir commutativité entre la parole de l'apologiste et celle de la figure divine, de façon à confirmer la validité du discours tenu. En effet, Buffet se donne comme porte-parole de Dieu, traduisant pour nous ce qu'Il pense de la femme, nous assurant que «la perfection de l'Univers dépendoit de la création de la femme, qui a été le dernier de ses ouvrages, comme en étant le couronnement»<sup>148</sup>. D'ailleurs, alors que la voix de Dieu se fait entendre à d'autres reprises plus loin dans l'apologie, Buffet en fait un «point de résistance» sur lequel s'enracine son discours, c'est-à-dire

---

<sup>145</sup>Gonzague de Reynold, *Synthèse du XVII<sup>e</sup> siècle : la France classique et l'Europe baroque*, Genève, Slatkine Reprints, 1994 (1962), p. 217.

<sup>146</sup>Gournay (*op. cit.*, p. 42) annonce qu'elle se garde les arguments religieux pour la fin de son traité en écrivant : «reservons Dieu puis les saints Peres de son Eglise, au fonds, comme le tresor». Le Père Le Moyne fait de la religion le noeud de ses éloges. Il avoue que pour chacun de ses portraits, il avertit «les femmes de leurs devoirs & de leurs obligations : & leur fai[t] prendre en grains & par gouttes, le pur esprit de la Philosophie Chrestienne» (*op. cit.*, p. êê). Pour sa part, Hilarion de Coste utilise la religion comme tremplin pour élaborer chacun de ses éloges, le but de ces derniers étant d'exposer les vertus de piété et de foi féminines ainsi que l'importance de la constance chrétienne. Enfin, Jacqueline Guillaume use de la religion à la manière de Buffet, ouvrant son texte par des exemples religieux. Plus encore, la religion sert de fil conducteur à une grande partie de son texte. Elle n'hésite pas à écrire du christianisme qu'il «est la regle de la veritable science, ne leur est pas moins avantageux : au contraire, il semble qu'il leur donne par privilege ce qu'Eve vouloit obtenir par presumption» (*op. cit.*, p. 221).

<sup>147</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 201.

<sup>148</sup>*Ibid.*, p. 201.

qu'elle s'y fie comme à l'Autorité parmi toutes les autorités, celle que personne ne peut contredire<sup>149</sup>. C'est ainsi qu'en milieu d'apologie et vers sa fin (p. 199-200, 230), Dieu confère à l'argumentation développée par Buffet une véracité irréfutable, sans compter que ses interventions se font écho entre elles, se renvoyant les unes aux autres et témoignant de l'unité et de la dynamique interne du discours. Ainsi, vers la fin de son apologie, après avoir démontré la similitude entre les organes mâles et femelles, Buffet prend à témoin non plus la science, mais la figure de Dieu<sup>150</sup>. En écho au début de son apologie, l'auteure conclut alors définitivement à l'égalité des sexes en invoquant l'autorité divine qui vient valider l'ensemble des preuves précédemment exposées.

Parallèlement, rappelant que «la Sagesse Eternelle a fait entrer une Vierge dans l'économie du salut de tous les hommes»<sup>151</sup>, Buffet utilise la Vierge comme une figure divine féminine dont dépend l'avenir et la vie éternelle des hommes. La plupart des apologistes exaltent essentiellement, si ce n'est exclusivement, le rapport maternel de la figure mariale au Christ<sup>152</sup>, confirmant ce qu'un jour Le Moyne a écrit, soit que «les grandes forces ne sont point nécessaires aux grandes actions»<sup>153</sup>. Pour Buffet, la Vierge représente un modèle nouveau de femme, supérieure, détentrice immanente du salut humain.

Au nom de la Vierge, Buffet ajoute celui de femmes, de provenances diverses, ayant fait preuve d'une foi inébranlable (p. 202-206), constituant autant de preuves de la «prérogative divine vers les femmes»<sup>154</sup>, selon l'expression de Gournay. Ce sont les Clothilde et Indegonde entre autres qui font figures d'«envoyées» de Dieu pour la conversion catholique de royaumes entiers. À elles s'ajoutent

---

<sup>149</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 32.

<sup>150</sup>Vers la fin de son apologie, Buffet écrit au sujet de la conception des bébés mâles et femelles: «la nature a besoin de neuf mois tous entiers pour achever son chef-d'oeuvre qui est la femme, & c'est aussi par cette admirable creature que Dieu a finy son ouvrage, ou l'oeuvre de ses mains comme dit l'Écriture, en ayant parlé cy-devant» (*op. cit.*, p. 230). Cette phrase en fin d'apologie rappelle l'ouverture du texte à la page 201.

<sup>151</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 202.

<sup>152</sup>Voir De Coste, dans sa préface, où il parle de la Vierge comme Mère du Christ, écrivant qu'elle «acquiesce la couronne du Martyre d'amour par dessus tous les Anges & tous les hommes».

<sup>153</sup>Le Moyne, *op. cit.*, p. 31.

<sup>154</sup>Gournay, *op. cit.*, p. 54.

des noms d'autres femmes qui ont, par leur piété et la force de leur foi, gagné leur peuple à la religion. Buffet passe ensuite à des femmes qui ont gouverné des hommes (p. 209-212), des femmes savantes (p. 213-214) et enfin, des femmes qui ont mené une vie exemplaire (p. 214). Elles sont nombreuses, variées, explicitement nommées ou catégorisées. S'inscrivent notamment aux pages 211 et 212 des figures féminines tirées des anciens registres romains: Martia, Julia, Aurelia, Livia. Martia a, pour sa part, conservé l'esprit royal en période de troubles «nonobstant cette longue suite de Consuls» qui se sont succédés à ses côtés; Aurélia aurait mérité d'être couronnée à la place de Jules César, son fils, considérant les soins qu'elle lui a prodigués, si elle n'était pas décédée entre temps; Livia était écoutée de l'empereur Auguste lorsqu'il devait régler les litiges les plus importants de l'Empire. Par l'évocation de tels exemples, Buffet cherche à souligner que «les femmes sont capables d'estre élevées à d'aussi nobles emplois que les hommes»<sup>155</sup>. Au sujet des exemples précédents, on remarque bien la stratégie de Buffet, soit comparer femmes illustres et hommes augustes, cherchant ainsi à accroître la valeur de ses exemples selon un principe d'équivalence. Cette manière de procéder est singulière, puisque les apologistes, «même quand ils s'essaient à réhabiliter [la femme], la jugent toujours par rapport à l'homme»<sup>156</sup>, en soulignant la distance qui sépare forcément la femme du modèle masculin<sup>157</sup>.

Franchissant les frontières temporelles et géographiques, son répertoire de figures demeure «universellement» reconnu: reines, religieuses, héroïnes ou savantes. Les Clothilde et Indegonde, les Sémiramis, Judith, Camille et Zénobie ou encore les Adèle de Champagne, Blanche de Castille, Catherine de Médicis et Anne de Bretagne symbolisent toutes, sur différents plans, le mérite indiscutable du sexe féminin. Buffet les évoque pour bien montrer qu'«il n'est point de climats où elles

---

<sup>155</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 213.

<sup>156</sup> Claude Dulong, *La vie quotidienne des femmes au grand siècle*, Paris, Hachette, p. 16. Se référer au texte de Le Moyne (p. 36, 86, 130-131, 157).

<sup>157</sup> À cet égard, un ouvrage comme celui de Le Moyne est des plus révélateurs. De nombreux exemples pourraient être évoqués afin de faire voir dans quelle mesure il compare inlassablement la femme à l'homme, bien que ce soit en des termes souvent généraux. Au sujet de Panthée notamment, il écrit: elle «se deffait de la vie pour suivre Abradate: et meurt aussi glorieusement de son amour et de sa fidélité, qu'il estoit mort de son courage et de sa victoire» (*op. cit.*, p. 80). L'homme est ici fort et solide, la femme, amoureuse et fidèle. L'auteur cherche ici à faire voir la différence des vertus et des sentiments qui sont le propre des hommes et des femmes. Dans une autre perspective, il souligne, concernant le regard de Monime, qu'il y a «moins de desespoir que de mépris, & plus de Philosophe que de la Femme» (*ibid.*, p. 132) sous-entendant une attitude propre à la femme et une autre propre au savant masculin.

[les femmes] n'ayent donné des preuves de leur erudition»<sup>158</sup>, de leur courage ou encore de leur piété. En effet, Buffet évoque dans un premier temps des figures anciennes<sup>159</sup> venant des quatre coins du monde pour ensuite se centrer sur la France et sur son époque<sup>160</sup>, toutes deux fertiles en femmes illustres. Toutefois, aucune contemporaine n'y est nominalement évoquée, Buffet se les réservant pour ses éloges qui constituent un discours complétif à l'apologie. En effet, elle préfère pour son apologie des anciennes, dont l'exemplarité irréfutable a survécu à l'épreuve du temps, alors que les contemporaines figureront en première place dans sa liste. Après avoir assuré la validité de sa défense des femmes par la multiplicité des figures évoquées, qui rappelle un procédé observable dans des apologies antérieures, Buffet peut alors s'engager dans l'élaboration d'une argumentation plus abstraite, mais qui semble découler des données fournies par la série d'exemples féminins.

En considérant la femme au singulier ou au pluriel (que ce soit nommément ou par catégories globales)<sup>161</sup>, Buffet s'attache à tisser des liens étroits entre le particulier et le collectif. Dans cet esprit,

---

<sup>158</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 208. Le terme érudition est ici employé dans un sens très large, correspondant à l'ensemble des aptitudes féminines : le courage, le sens politique, la foi... Buffet en fait d'ailleurs l'énumération: «Il s'en est trouvé qui ont gouverné des Estats avec toute la prudence & la politique la mieux réglée. D'autres qui ont mainteny des Peuples dans le devoir que l'on doit aux Souverains: D'autres qui ont donnez des loix qui ont esté souverainement observées, & qui par leur prudence & leur sage conduite ont empêché la ruine des Monarchies. Un tres-grand nombre encore qui se sont renduës si recommandables par leur valeur & la force de leur courage. D'autres qui ont parlé & écrit si sçavamment en prose & en vers, qu'il s'est trouvé de grands hommes qui auroient eu peine de les imiter...» (*ibid.*, p.208-209).

<sup>159</sup> Pour défendre la cause des femmes, il est traditionnel, comme le font Gournay, Scudéry ou Gilbert, de privilégier la présence d'anciennes dont l'exemplarité a fait ses preuves avec le temps. Les ouvrages de la deuxième moitié du XVIIe siècle font appel à l'occasion à des exemples contemporains (comme l'ouvrage de Jacqueline Guillaume).

<sup>160</sup> Buffet écrit : «dans nostre florissant Royaume le premier de l'Europe capable de satisfaire les desirs & la curiosité de toutes les Nations qui se rencontrent depuis la naissance de cette Monarchie, combien d'augustes, d'ahbiles & de sçavantes Princesses ont donné des marques de la beauté de leur esprit» (*op. cit.*, p. 213). Elle poursuit quelques lignes plus loin : «dans nostre siecle combien d'habiles & de sçavantes dans ce Royaume & dans toutes les parties du onde qui embelissent leur vie par tant d'actions héroïques & recommandables» (*ibid.*, p. 214-215).

<sup>161</sup> Le cas des Amazones est significatif, en ce qu'elles représentent une collectivité admirée par un peuple. Ce n'est plus seulement un seul homme qui admire la femme comme lors de la création (p. 202), mais tout un peuple. Parallèlement, ce n'est plus à une femme seule que sont destinés les hommages, mais à plusieurs. Ainsi, par le pluriel, symbolisé par le collectif du mot «peuple» et les Amazones, Buffet généralise ses observations de départ: les femmes sont collectivement admirées des hommes. Plus encore, l'exemplarité des Amazones n'est plus seulement de l'ordre d'une condition idéaliste ou fictive, mais elle est littéralement concrétisée par leur réalisation (ayant fait bâtir «les plus belles et les plus considérables villes» (p. 209, dont Éphèse, une merveille du monde). Leur caractère illustre prend ainsi appui sur quelque chose de concret, phénomène que nous ne retrouvons habituellement pas dans les autres apologies.

la présence de nombreux exemples de femmes illustres est entrevue en première partie d'apologie comme une stratégie efficace pour asseoir l'argumentaire pro-féminin sur des preuves concrètes (qualité et quantité allant de pair). Ces exemples prennent leur pleine signification lorsque mis en rapport avec les autres: ils traduisent alors une image féminine collective, universelle, par-delà leur caractère spécifique. La quantité d'exemples convoqués sur le mode de la liste dénote l'habitus de cette production discursive, selon Gisèle Mathieu-Castellani, marquée par une «habitude de pensée, un usage de la culture et de l'écriture humaniste, qui procèdent par accumulation et par addition»<sup>162</sup>. Mais placés avant l'apologie plus abstraite, les exemples représentent une manière de transcender le spécifique en mettant en lumière des récurrences qui ont une valeur généralisatrice. Parallèlement, une apparente continuité entre passé et présent traverse tout son ouvrage. Buffet soutient d'ailleurs à plusieurs reprises que «l'histoire ancienne & moderne nous [...] découvre un tres-grand nombre de sçavantes & de courageuses heroïnes qui ont paru avec admiration dans tous les siecles»<sup>163</sup>. En effet, si les apologistes traditionnels concentrent généralement leur propos sur le passé seul sans prendre réellement en compte les réalités du présent, Buffet sent quant à elle le besoin de faire le pont entre les siècles, ce qui apparaît particulièrement évident dans la structure de ses éloges qui juxtapose des figures contemporaines et anciennes.

Après avoir évoqué un certain nombre d'exemples, spécifiques et catégoriques, et recensé l'ensemble des domaines où la femme peut se démarquer, Buffet propose une conclusion: «c'est pourquoy il est facile à conclure que les femmes sont aussi capables des plus nobles emplois que les hommes»<sup>164</sup>. Cette même affirmation revient régulièrement dans le discours apologétique. La structure même du discours de Buffet se précise: Dieu est garant de la vérité, Buffet énonce celle-ci, les femmes exemplaires l'illustrent; il ne reste plus qu'à la faire endosser par les autorités masculines dans les pages qui suivent (215-216) où Platon, Plutarque et Origène sont convoqués pour appuyer le point de vue de Buffet. Le nominalisme permet ainsi à Buffet, par la pluralité des voix qu'elle convoque, de rendre compte de la pertinence de son texte, unissant son discours aux leurs. Dans l'optique

---

<sup>162</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 58.

<sup>163</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 208. Dans cet esprit, Buffet se réfère également ponctuellement à la tradition épideictique afin de faire valoir la cohérence de ses exemples et de sa défense des femmes. À cet égard, il nous faut évoquer les pages 205-206, 208, 210, 212-213, 214-215, 236-237 de l'apologie de Buffet.

<sup>164</sup>*Ibid.*, p. 206.

délibérative, l'autorité intemporelle et universelle<sup>165</sup> de ces personnages confère au texte de Buffet une crédibilité certaine. Selon Reboul, l'argument d'autorité, un témoin d'irréfutabilité, exhibe «l'opinion d'une personne savante, compétente, inspirée ou simplement illustre, opinion qui garantit [la sienne]»<sup>166</sup>, en l'occurrence celle de Buffet. Plus encore, avec la progression de son argumentation, Buffet ira même quérir l'approbation non plus de figures d'autorité spécifiques, mais celle de groupes plus larges de savants. Son discours sera appuyé par la pensée des «plus excellens politiques, les naturalistes, & les législateurs [...], ayant parlé des femmes dans leurs loix d'une manière tres-avantageuse»<sup>167</sup>. Son apologie fait donc voir deux stratégies: le renvoi explicite à des figures d'autorité et le simple signalement d'une parenté d'esprit avec divers groupes d'érudits. Par la présence d'une autorité polyphonique (provenant de sources multiples comptant des savants, légistes, philosophes...), le discours de Buffet recherche un résultat précis : donner du poids à un discours moderne afin de gagner la créance du lecteur.

Les figures d'autorité, qu'il s'agisse de Platon, de Plutarque, des philosophes ou d'autres savants, laissent rapidement le champ libre à l'exploitation d'un argument nouveau ou complémentaire. En vérité, Buffet ne les cite pas comme le font Gilbert ou Guillaume. Pour Buffet, les évoquer en continu, sans s'attarder sur chacun, suffit à appuyer son raisonnement. Invoquer l'autorité d'autrui constitue ainsi un moyen d'une rare efficacité permettant de se défendre de l'erreur et de parer les objections, car «l'autorité, c'est la sécurité»<sup>168</sup>. Témoins d'un «âge compétent»<sup>169</sup>, c'est-à-dire d'un savoir fiable et reconnu à travers le temps, ou d'une réputation immortalisée, ces anciens auteurs ont

---

<sup>165</sup>Citer un texte d'autorité, «c'est [...] invoquer la tradition, dans laquelle il a perdu son identité et où son texte s'est universalisé» (Antoine Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979, p. 219). D'autre part, certaines citations-reliques font en sorte de «conférer [au discours hôte] le sceau fondateur [...] non pour prouver quoi que ce soit, mais pour manifester son appartenance à une continuité discursive» (Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, coll. "Langue-Linguistique-Communication", 1976, p. 126).

<sup>166</sup>Reboul, *La rhétorique (op. cit.)*, p. 67.

<sup>167</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 229.

<sup>168</sup>Roger Duchêne, "Une grande Dame et la rhétorique: Mme de Sévigné et le P. Le Bossu" dans *Critique et création littéraire en France au XVII<sup>e</sup> siècle* (actes de *Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique*), Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1977, p. 277.

<sup>169</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 30.



en commun leur respect pour la femme<sup>170</sup>. Leur intervention succincte au sein de l'apologie de Buffet en accentue la pertinence et la véracité et montre que le contenu général du texte repose essentiellement «sur un dogme de l'infailibilité: l'énoncé cité est préjugé vrai – du moins l'épreuve de sa vérité est ajournée, elle n'est pas nécessaire»<sup>171</sup>.

Dans la seconde moitié de l'apologie (allant des pages 216 à 237) où Buffet cherche à faire valoir son discours au détriment de celui de ses adversaires par différents moyens (dont la rétorsion ou le renversement des arguments), elle donne force à son entreprise en rendant compte de ses affinités de pensée avec des érudits. Buffet convoque alors la science de grands hommes, philosophes, orateurs et savants en fournissant un résumé de leur discours. Les apologistes sont généralement friands de la citation qui «introduit bien une voix nouvelle, venue d'ailleurs, mais dans une convergence des points de vue et investie d'une parole péremptoire»<sup>172</sup>. Dans le cas de Buffet, il n'est plus question de citer au sens propre, mais bien de paraphraser le discours de ces «maîtres à penser». Néanmoins, cette manière d'inclure et de faire sien un discours autre dénote le besoin de prendre appui sur une source fiable pour exposer une position particulière. Les figures d'autorité deviennent ainsi des partenaires symboliques de Buffet dont le poids argumentatif est fonction de la révérence que l'on voue au passé<sup>173</sup>. L'auteure souligne qu'il existe deux manières de traiter un sujet comme le sien : avec sérieux ou de manière «badine». L'auteure marque ainsi une transition entre les deux parties de son discours apologétique. Après avoir annoncé ce changement de ton («& pour parler plus gravement...»<sup>174</sup>), Buffet

---

<sup>170</sup>«Ce grand homme dont le nom de divin n'a pu être effacé depuis tant de siècles, a de bien connu le bon & le mauvais, & le fort et le faible de toutes choses, a parlé des femmes d'une manière si avantageuse & si élevée, qu'il a dit qu'elles pouvoient être employées aux mêmes exercices que les hommes» (Buffet, *op. cit.*, p. 206-207). «Et prouve fort bien qu'elles n'en sont pas moins capables dans un livre de Plutarque» (*ibid.*, p. 207). Quant à Origène, il a affirmé, après avoir enseigné aux femmes, qu'elles étaient aussi capables que les hommes des belles connaissances et des secrets de l'Écriture.

<sup>171</sup>Compagnon, *op. cit.*, p. 88.

<sup>172</sup>«[...] l'argument d'autorité implique l'intention, même s'il n'en a pas toujours l'effet, de court-circuiter l'interlocuteur réel, de le priver de son droit de réplique» (Bernard Beugnot, *La mémoire du texte. Essais de Poétique classique*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 307).

<sup>173</sup>«Les canons argumentatifs de l'époque imposent, lorsqu'on veut mettre en valeur une proposition, de la présenter comme une réformation d'une parole d'Aristote et d'une parole de la Bible, la convergence de l'antiquité et de la religion apparaît nécessaire pour donner du poids à un discours moderne, valable seulement dans la mesure où il est représentant» (Équipe du Centre de recherches en Linguistique et Sémiologie de l'Université de Lyon II, *L'Argumentation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 26).

<sup>174</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 216.

se plaît à conjuguer sa voix et son savoir à ceux de savants<sup>175</sup>. Certes, il ne fait aucun doute que «la confiance en la raison [et en l'exemplarité] dispense de faire appel à l'autorité»<sup>176</sup>, spécialement dans la première partie de son apologie. Toutefois, dans la seconde partie de son discours, Buffet convoque les autorités en premier lieu («on sçait que tous les Philosophes») pour ensuite laisser libre cours au raisonnement individuel («je dis que»). En s'imbriquant les uns dans les autres, les propos des philosophes et ceux de Buffet semblent se justifier mutuellement par la complémentarité suggérée entre leurs idées et la continuité apparente entre leur discours. C'est essentiellement dans cette perspective que Buffet peut ajouter un certain nombre de considérations personnelles, suivant une organisation sérielle, et qui apparaîtront déjà validés par ces penseurs incontournables. Cette manière de coordonner son discours à celui des philosophes témoigne par la même occasion de son savoir et de son érudition<sup>177</sup>. De nombreuses expressions présentes dans son apologie en font la preuve, tout comme l'auteure expose clairement son ambition d'inscrire son nom au sein d'un groupe savant ou encore dans une continuité: «les Sçavants n'ont pas ignoré...», «on ferait plusieurs volumes si on vouloit rapporter combien de femmes ont receu d'Éloges des plus grands Historiens», «je dis que toutes les Histoires nous apprennent que...», etc.

Qu'il s'agisse de Marie de Gournay qui a «conservé la mémoire de la production antérieure»<sup>178</sup> et montré que l'érudition est aussi une affaire de femmes, de Mlle de Scudéry qui a sélectionné certaines figures féminines, de Gilbert qui réécrit les anciennes apologies de la femme ou de Guillaume

---

<sup>175</sup> Buffet écrit: «on sçait que tous les Philosophes sont d'accord, que toutes les existences ont leurs contraires, & c'est ce qui leur a fait dire, que des choses qui sont diverses & diamétralement opposées, les sciences & les connoissances sont semblables, & qu'on connoist la blancheur par la noirceur la lumiere, la lumiere par les tenebres, & que comme les ombres connus par les corps opposés à la lumiere, je dis que c'est par les vices, & par les défauts, qu'on impute aux femmes, que leurs vertus & leurs perfections son mieux connuës & plus relevées, & brillent avec plus d'avantage» (*ibid.*, p. 216-217).

<sup>176</sup> Jean Mesnard, «Langage littéraire et philosophique au XVIIe siècle» dans *Le langage littéraire au XVIIe siècle : de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991, p. 243.

<sup>177</sup> Comme le note Antoine Compagnon (*op. cit.*, p. 318), pour être savant, il faut avoir lu et, conséquemment, «l'ambition qu'on a de paraître savant, et de faire remarquer son érudition, fait donc qu'en parlant ou en écrivant on allègue continuellement les Auteurs, quoique leur autorité ne soit née que pour faire savoir qu'on les a lus, et pour passer pour docte». Il développe l'importance de la citation de manière parallèle, disant que «la citation répète, elle fait retentir la lecture dans l'écriture : c'est qu'en vérité lecture et écriture ne sont qu'une seule et même chose» (*ibid.*, p. 27). Corrigeant les déséquilibres textuels, la citation et le rappel d'une tradition établissent aussi une filiation entre les textes issus d'une même production, posant son origine.

<sup>178</sup> Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 52.

qui propose une anthologie de textes féminins, les apologistes exploitent les ressources de leur érudition afin de récolter une gloire «personnelle». Toutefois, pour Buffet, exposer son érudition représente avant tout un moyen de se tailler une place parmi les savants qu'elle évoque. En effet, citer des auteurs, reproduire des extraits de textes, montrer un rapport entre son discours et celui de grands hommes: autant de moyens pour justifier sa position par rapport à la leur. De surcroît, en leur donnant la parole de manière indirecte, elle se soustrait au qualificatif de pédante<sup>179</sup>, tout en récupérant les données par un «je» explicite qui permet la juxtaposition de discours différents et autonomes. Cette récupération est plus timidement assumée et signalée dans les autres apologies.

C'est par cette coordination des propos des «ils» et du «je» que Buffet peut éventuellement retourner contre les misogynes (représentés par Platon, Aristote et Salomon) leurs propres raisonnements. En effet, Buffet synthétise leurs discours pour mieux les discréditer, comme c'est le cas au sujet des considérations anatomiques des hommes et des femmes et au sujet de leur tempérament respectif. La présence du «je» qui relaie l'autorité des savants de toutes natures personnalise le raisonnement exposé tout en assurant sa vraisemblance. C'est dans de telles conditions qu'elle écrit «ces veritez sont si connuës [développées par les Philosophes] que les femmes peuvent avoir autant d'habiletés que les hommes [...] qu'on ne peut rien opposer au contraire, comme je prétens faire voir par la suite de ce discours»<sup>180</sup>. Le présent exemple fait voir que Buffet poursuit et complète le discours tenu par d'autres qui ont déjà le respect du lecteur. Dans la deuxième partie de l'apologie, elle propose une contrepartie au discours tenu par des anti-féministes (p. 216-217, 230-231). C'est ainsi qu'elle complète leur discours, qu'elle se l'approprie pour le continuer selon ses vues ou encore qu'elle en renverse la signification (voir le «mais» à la page 217). Dans ces cas, Buffet prend la parole en spécifiant «je dis», «je répons»... Le «nous» s'estompe, alors qu'il était omniprésent dans la première moitié de discours. Il semble alors y avoir personnalisation de l'argumentation tandis que la voix de Buffet s'individualise progressivement, tout en continuant d'interpeller habilement le savoir de ses lecteurs.

---

<sup>179</sup> Buffet (*op. cit.*, p. 206) écrit ainsi, mi-amusée mi-frondeuse, «s'il m'est permis de parler d'un des premiers Philosophes qui est Platon...», décochant une flèche à ceux qui s'acharnent à cultiver le silence féminin en dénigrant la parole féminine et en prohibant l'instruction aux femmes. Explicitement, Buffet demande une autorisation à son lecteur: celle de parler et d'exhiber son savoir. Elle montre ainsi un nouveau domaine de «conquête» par les femmes, qu'elle illustre vivement dans son discours épideictique: ni la parole ni le savoir ne sont la propriété exclusive des hommes.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 215.

Fréquemment, elle propose une réflexion, en apparence collective, visant à s'assurer de l'adhésion du lecteur. À la page 215, cette stratégie devient particulièrement évidente. Buffet y souligne que «ces veritez sont si connuës que les femmes peuvent avoir autant d'habileté que les hommes, en tout ce qui les rend habiles, qu'on ne peut rien opposer au contraire»<sup>181</sup>. L'égalité des sexes paraît dès lors indiscutable. Buffet ne semble pas exprimer une opinion personnelle, mais plutôt un point de vue en apparence collectif et totalement dissocié du sien propre. En fait, cet extrait rend compte des stratégies mises en oeuvre par Buffet pour faire comme si le lecteur était (déjà ou forcément) dans son camp. Afin de poser de façon définitive un argument, elle se contente de souligner la non-nécessité de développer davantage ce qui relève de l'évidence, d'où l'emploi d'expressions comme «c'est pourquoi etc» (p. 219) ou encore «c'est pourquoy il n'y a pas de sujet de s'arrêter à...» (p. 220). Cette façon de conclure une explication fait l'économie d'une démonstration en supposant que le lecteur peut aisément combler les vides. Des phrases telles «on sçait que», «comme chacun sçait» ou «qui est celui qui ignore que...» sont autant de clins d'oeil au lecteur qui sous-entendent un savoir commun. Cette connivence établie avec le lecteur, entre autres par l'utilisation du pronom indéfini «on» et du «nous», spécialement dans la première moitié de l'apologie, contribue à l'investir d'un mandat érudit à l'intérieur même du texte.

Que ce soit par l'exposition de points de vue «personnel» ou commun, Buffet cherche principalement à démontrer la valeur de la femme et à exalter de manière logique son mérite. Ainsi, à la suite d'une illustration concrète des capacités féminines, à une validation de son propos par la présence de figures d'autorité et par l'intervention de Dieu, Buffet réfléchit plus sérieusement à la situation de la femme par rapport à celle de l'homme. Son argumentation devient alors plus concentrée, ouvrant la voie à la seconde moitié de l'apologie.

#### B. Seconde moitié de l'apologie

Buffet affirme quelquefois la supériorité des femmes, disant notamment qu'«il n'est rien de difficile pour ce sexe»<sup>182</sup>. Hormis cette indifférence inscrite dans l'utilisation de l'adjectif démonstratif

---

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 215-216.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 210.

«ce», Buffet exalte son sexe comme l'incarnation de la perfection<sup>183</sup>. Bien que cette hiérarchie semble conserver l'avantage à la femme, celle-ci surpasse l'homme dans le seul but de l'égaliser, comme le signale le début de l'apologie. En fait, cette apparente supériorité soutenue par Buffet, calquée sur les apologies antérieures, sert à démontrer l'égalité des sexes, car pour une femme, être égale à l'homme implique un effort, un surplus et donc une quelconque forme de supériorité, morale, religieuse ou autre. Toutefois, un aspect novateur de son apologie réside dans son exposé sur la différence des sexes qui propose une nouvelle lecture de cette question<sup>184</sup>: les âmes, les esprits, les formes corporelles étant égales (comme le signale Buffet à répétition), «il n'y a que le plus & le moins des uns & des autres qui en fassent la différence»<sup>185</sup>. Elle répète ultérieurement qu'«il n'y a pas plus de différence d'un sexe à l'autre, qu'il y en a souvent entre les individus en chacun des sexes»<sup>186</sup>, affirmation qui n'est si clairement traduite dans aucune des apologies précédentes<sup>187</sup>. Par ces effets de répétition, Buffet cherche ainsi à abolir clairement les distinctions entre hommes et femmes. Cette manière de poser la différence entre les sexes est expliquée par Carolyn Lougee dans son ouvrage comme une nouvelle manière de concilier et d'expliquer la ressemblance et la différence entre les sexes et les individus d'un même genre en terme de degrés<sup>188</sup>. Chez Buffet, la problématique de la différence entre les sexes semble évacuer une croyance instituée par la tradition et véhiculant l'idée d'une inégalité entre l'âme et l'esprit des hommes et des femmes.

---

<sup>183</sup> Buffet écrit que les femmes «surpassent de beaucoup les hommes en beauté, & en toutes perfections» (*ibid.*, p. 230).

<sup>184</sup> Dans l'ouvrage intitulé *la Femme généreuse* (1650), probablement de Jacquette Guillaume, se trouvent ébauchés (à la page 89) les premiers traits qui deviendront plus explicites chez Buffet. Il y est souligné qu'il y a «diversité remarquable en la vivacité des actions de l'esprit tant d'un homme à l'autre, qu'entre les hommes et les femmes».

<sup>185</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 219.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 223.

<sup>187</sup> Gournay (*op. cit.*, p. 49) affirme que l'homme et la femme sont semblables, faits pour la procréation et que «l'unique forme et différence de cet animal ne consiste qu'en l'ame humaine».

<sup>188</sup> Lougee (*op. cit.*, p. 15) écrit: «if the sexes were physically and morally equal, however, new explanations of variations, in human behavior were needed to replace the myths of the separate creation and the pervasiveness of the reproductive systems. In some cases differences between feminine and masculine personalities were reconciled with the belief in the substantial identity of all human beings by the argument that personalities [hommes et femmes] differed in degree rather than kind : both sexes held the same essential traits but in varying degrees».

Si la différence entre les sexes ne dépend plus ni de l'esprit ni de l'âme dont les facultés sont égales<sup>189</sup>, Buffet observe les formes corporelles pour tenter d'y voir le lieu de la différence. En un paragraphe d'une grande concision, elle écrit:

[...] lesquelles [formes] estant infuses dans les individus, les font agir ou par leurs propres puissances, & sans aucuns empeschemens de la matiere, ou par la disposition des organes des sujets qu'elles informent. Quant aux organes ils sont generalement semblables, & n'ont aucunes differences sensibles dans l'un ou dans l'autre sexe. C'est pourquoy il n'y a pas sujet de s'arrêter à leurs particularitez<sup>190</sup>.

Simultanément, Buffet dévalue l'opinion de ses adversaires qui «établissent tout leur fondement, & tirent leurs plus forts raisonnemens des différences qui sont, ou qu'ils disent estre aux formes des organes, & des instrumens»<sup>191</sup>. L'égalité entre les sexes que Buffet cherche à promouvoir ne va pas toutefois jusqu'à nier les particularités propres aux deux sexes, ramenant dans son discours la notion de complémentarité nécessaire pour la procréation: «c'est une nécessité qu'il y ait quelque dissemblance, à cause qu'ils sont destinés par la nature à differens effets pour l'entretien et la conservation de la nature»<sup>192</sup>.

Certes, le texte de Buffet conserve une certaine part d'ambiguïté dans la manière de saisir les rapports entre égalité et supériorité, entre ressemblance et différence, correspondant à l'affirmation d'Angenot, selon laquelle «la pensée classique semble incapable de concevoir différenciation sans hiérarchie: l'idée moderne d'«égalité dans la différence» (peut-être bien obscure aussi) lui paraîtra longtemps informulable»<sup>193</sup>. Pourtant, l'association entre égalité et différence dans le texte de Buffet fait voir qu'il ne s'agit plus seulement de dire la supériorité ou l'infériorité des femmes, système binaire traditionnel, mais bien de montrer la différence entre les sexes qui n'exclut pas pour autant leur égalité. Alors que les apologues de la femme privilégient majoritairement la polarité (la femme meilleure que l'homme), Buffet choisit la parité (la femme aussi bonne que l'homme, qui est une façon

---

<sup>189</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 229.

<sup>190</sup>*Ibid.*, p. 220.

<sup>191</sup>*Ibid.*, p. 224.

<sup>192</sup>*Ibid.*, p. 224. Gournay (*op. cit.*, p. 49) avait écrit dans le même sens qu'«au surplus l'animal humain n'est homme ny femme, à le prendre, les sexes estants faicts non simplement, mais "secundum quid", comme parle l'Eschole, c'est à dire pour la seuls propagation».

<sup>193</sup>Angenot, *op. cit.*, p. 163.

nouvelle de concevoir l'égalité), adhérant à la célèbre phrase de Gournay: «il n'est rien de plus semblable au chat sur une fenêtre que la chatte»<sup>194</sup>.

Pour comprendre l'intérêt de la position de Buffet, il faut bien souligner que, chez les féministes antérieurs, il importe d'assurer la prééminence d'un sexe sur l'autre. Si Le Moyne écrit qu'«il peut [...] y avoir des Ames de la première grandeur en des corps de second sexe», il met prestement un bémol à son avancée: «je sçay bien qu'il y a des Politiques, qui ne sont pas pour le gouvernement des Femmes»<sup>195</sup>. En fait, Le Moyne conserve un point de vue qui subordonne la femme à l'homme: «l'Homme, selon le mot de l'Escriture, est la Teste de la Femme, la merveille ne seroit pas moindre, si une Femme perdrait son Mary sans pleurer, que si un corps ne saignoit point, quand la teste luy est coupée»<sup>196</sup>. L'ouvrage de Gilbert quant à lui privilégie la supériorité féminine: «les Femmes sont plus parfaites que les hommes, puisqu'elles se passent aisément d'eux & qu'ils ne sçauroient vivre sans elle»<sup>197</sup>. Gournay ou Scudéry questionnent pour leur part une hiérarchie sociale établie par la coutume<sup>198</sup>, affirmant que la Nature n'a jamais distingué les sexes selon une échelle. Enfin, Guillaume récupère la piété et l'obéissance féminines pour justifier l'attitude des femmes qui préfèrent instruire par leurs actions plutôt que par leurs paroles, bien qu'elle n'oublie pas totalement de signaler les aptitudes intellectuelles de celles-ci dans les termes suivants: «les Sciences qui semblent avoir tant d'épines pour les hommes les plus subtils, n'ont pour elles que des roses. L'excellence de leur esprit a trouvé de l'ouverture & du jour dans leur profondeur, où les hommes ne peuvent pénétrer qu'après de longues études»<sup>199</sup>. Globalement, l'égalité quelquefois entrevue dans certains de ces ouvrages n'apparaît pas comme une donnée acceptée mais plutôt comme une ouverture idéologique restant

---

<sup>194</sup>Gournay, *op. cit.*, p. 49.

<sup>195</sup>Le Moyne, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>196</sup>*Ibid.*, p. 121.

<sup>197</sup>Gilbert, *op. cit.*, p. 33. On est dans l'ordre des discours paradoxaux et réversibles.

<sup>198</sup>Marie de Gournay, dans son *Grief des femmes* (page 63 dans l'édition Droz), écrit : «Bienheureux es-tu, lecteur, si tu n'es point de ce sexe qu'on interdit de tous les biens, l'interdisant de la liberté; ouy qu'on interdit encore à peu près de toutes les vertus, luy soustrayant le pouvoir, en la moderation duquel la plupart d'elles se forment, afin de luy constituer pour seule félicité, pour vertus souveraines & seules, ignorer, faire le sot & servir». Quant à Scudéry (*op. cit.*, p. 159), elle affirme que la coutume et l'éducation sont les deux facteurs principaux interdisant l'étude à la femme. Elle use d'ailleurs d'ironie en disant «c'est rendre leur domination peu glorieuse que de régner sur des stupides et sur des ignorantes».

<sup>199</sup>Guillaume, *op. cit.*, p. 295.

délicate et peu intégrée. Il faut attendre La Barre pour que cela s'établisse plus clairement, bien que Buffet prépare le terrain.

Dans le texte de Buffet, la figure masculine, quels que soient les traits qui la modèlent, est sans conteste omniprésente; ce qui n'a rien d'étonnant. Discréditer la pensée misogyne (à quelque degré qu'elle apparaisse) ou se l'approprier d'une quelconque manière, voilà la double opération à laquelle se livre l'auteure. Buffet fait de même en ce qui a trait au vocabulaire utilisé pour masculiniser l'action féminine. À titre d'exemple, on peut lire: «leurs [des femmes] actions mâles et héroïques ont souvent mis la plume à la main à ceux-là même qui ont eu le plus d'indifférence pour leur party»<sup>200</sup>. Ce court extrait traduit une double valorisation de la gent féminine. En plus de densifier la valeur des actions de femmes en les travestissant en actions masculines, Buffet se trouve à les faire admirer par les hommes les plus indifférents à leur égard. Les actions féminines étant devenues mâles, il serait difficile, pour qui que ce soit, de ne pas les admirer. Ce fréquent rapprochement entre féminité et masculinité, tout en dénotant la prégnance de la division établie depuis toujours entre les sexes et qui fait voir une condition améliorée pour la femme, permet à Buffet de définir les femmes suivant les valeurs habituellement exclusives aux hommes. Buffet brouille ainsi les limites érigées entre les sexes, ce que peu d'apologistes se sont permis de faire aussi manifestement.

Même dans la partie la plus «abstraite» de son apologie, Buffet cherche à présenter une illustration «visuelle» de ses arguments. Pour ce faire, elle privilégie le recours aux images – particulièrement animalières – susceptibles, par leur aspect concret, de s'imprégner aisément dans l'esprit du lecteur<sup>201</sup>. Dans cette optique, Buffet compare l'attitude des hommes à l'égard de la femme à celle des animaux<sup>202</sup>: «des hommes, desquels elles sont recherchées par un instinct propre aux

---

<sup>200</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 213.

<sup>201</sup>En fait, que ce soit dans des textes apologétiques ou d'autres textes, on soutient que «la métaphore [si nous l'entendons notamment au sens d'image] porteuse d'un jugement de valeur exerce sur le destinataire du discours une pression plus forte que ne le ferait l'expression du même jugement de valeur par les termes propres» (*L'argumentation*, p. 70).

<sup>202</sup>En réalité, l'emploi métaphorique des noms d'animaux fait voir que les images auxquelles il renvoie correspond moins aux caractéristiques objectives de chaque espèce qu'elles ne «traduisent les jugements de valeurs portés par telle culture particulière sur les animaux. En effet, ce sont moins les qualités et les défauts véritables des animaux qui fournissent les sèmes évaluatifs que l'image que l'on s'en fait dans une culture donnée, à partir des traditions populaires, du folklore, des grandes oeuvres de littérature narrative et didactique» (*ibid.*, p. 70).



animaux, & communes à toutes les brutes; & par consequent contraire à la raison»<sup>203</sup>. En juxtaposant l'image de l'homme à celle de l'animal, Buffet ravale les hommes au rang de bêtes dépourvues de raison<sup>204</sup>. Cette superposition d'images est indicatrice de la double tendance du discours de Buffet qui cherche à montrer la «véritable» nature de l'homme et redonner mérite à la femme. La valeur respective des sexes se trouve alors permutée ou du moins équilibrée.

Plus encore, Buffet se permet de jouer avec les significations des termes et de renverser certaines images. Secondant les dires des philosophes, elle renvoie aux hommes leur propre imagerie. Alors qu'ils s'amuse habituellement à associer femmes, mules et chèvres, Buffet les fait eux-mêmes se métamorphoser en boeufs, ânes et buffles, animaux moins extravagants, quoique plus stupides et grossiers (p.231). Cette manière de récupérer habilement le vocabulaire utilisé par ses adversaire et d'en réinvestir le sens initial selon ses visées textuelles témoigne de l'adresse de l'auteure à tirer parti du matériel argumentatif anti-féminin quel qu'il soit. Une telle utilisation des images contraste avec celle des autres apologistes, qui réutilisent les mêmes images afin de situer la place de la femme dans la création en relation avec celle de l'homme, bien sûr. C'est avec une bonhomie moqueuse ou une fantaisie spirituelle que les apologistes développent certaines comparaisons entre les hommes et les femmes, sans chercher à créer des effets de renvois et d'échos. Ainsi, Gournay, Scudéry et Gilbert partagent tous la même opinion sur le sujet qu'ils expriment dans des termes analogues d'un texte à l'autre. Dans le champ des comparaisons animalières, nous lisons chez Gournay: «l'inégalité des forces corporelles, plus que de spirituelles, ou du mérite, peut facilement estre cause du larrecin et de la souffrance; forces corporelles qui sont vertus si basses, que la beste en tient plus par dessus l'homme,

---

<sup>203</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 217. Le passage au sujet de Salomon suggère même, ironiquement, que les hommes sont poussés par leurs instincts. En effet, «le sage Salomon qui les a beaucoup fréquentées, dit qu'il n'y en a pas une qui soit prudente : il les a comparées aux abysmes, où les hommes se perdent & se précipitent misérablement» (*ibid.*, p. 218). Après cette lecture, nous sommes tentés de demander : qui est le moins réfléchi des deux? Évidemment, le passage nous fournit, avec ironie, la réponse : l'homme se précipite *misérablement* vers la femme, mouvement suscité par l'instinct non par la raison.

<sup>204</sup> Elle écrit (*ibid.*, p. 228) : «tous les composez, soit naturels ou artificiels, sont d'autant moins estimables par leurs effets ou actions, que leurs parties agissent plus lentement; c'est ce qui est bien connu des Geometres, & que les Philosophes remarquent en divers animaux & principalement aux Asnes & aux Buffles, & aux Boeufs, lesquels pour avoir de grosses testes, n'en ont pas plus de cervelle ny plus d'esprit. Que les hommes se vantent donc tant qu'ils voudront, & qu'ils fassent gloire de la grandeur de leurs corps & de la grosseur de leurs testes, cela leur est commun avec de tres-stupides animaux, & de tres-grosses & lourdes bestes».

que l'homme par dessus la femme»<sup>205</sup>. Gilbert règle aussi la question de manière similaire: «les hommes sont en possession de la force, et les femmes de la beauté : que peut-on conclure de là, sinon que les hommes surpassent les femmes en une chose, en laquelle ils sont surpassés par les bestes, au lieu que les femmes les surpassent en une autre, en laquelle elles ne sont surpassées par aucune des choses visibles»<sup>206</sup>.

Si les apologistes, chantres des vertus féminines, exploitent à certains moments le dynamisme d'autres images, il s'agit le plus souvent d'images traditionnellement associées à la féminité, comme les fleurs ou les anges (dont le sexe demeure toutefois problématique). Il n'est rien de semblable dans l'apologie de Buffet, qui cherche à faire taire les détracteurs de la femme, non pas en exaltant la force des uns et la faiblesse des autres, ni en défendant la vertu ou le courage, mais plutôt en définissant des correspondances d'ordre intellectuel. En effet, Buffet recourt aux images essentiellement pour prouver la capacité intellectuelle des femmes. Par le concours de quelques images animalières qui se répondent et se chevauchent, Buffet souhaite démontrer que la vivacité et la vigueur du tempérament et de l'esprit féminin consiste moins en un désavantage qu'en une preuve de ses aptitudes intellectuelles. Dans cette perspective, la comparaison semble réfléchie et orchestrée. Sous des airs humoristiques, elle généralise ses conclusions grâce à l'évocation d'images qui font comprendre facilement la valeur intellectuelle de la femme. En fait, les mots qu'elle choisit s'avèrent des plus utiles pour orienter la lecture de son texte.

Mentionnons, par ailleurs, afin de bien montrer l'efficacité de l'auteure à retourner contre les adversaires de la femme leurs propres arguments et à les exploiter de façon systématique quoique concise, le passage suivant:

[...] quant à ce que les adversaires disent que les ventricules, les sutures des testes, & cerveaux féminins sont plus petits, & plus serrez que ceux des mâles, [...] & que c'est ce qui les transporte si souvent aux mouvements fantasques & precipitez, auxquels on les voit presque

---

<sup>205</sup>Gournay, *op. cit.*, p.48. Scudéry (*op. cit.*, p. 188), quant à elle, soutient que«c'est un ordre presque universel que l'on voit entre tous les animaux qui vivent dans les bois et dans les cavernes. Vous verrez que ceux qui sont nés avec de la force & du coeur sont, bien souvent, peu adroits et peu intelligents et que les faibles pour l'ordinaire, ont un instinct plus puissant et sont plus près de la raison que ceux auxquels la nature a donné d'autres avantages. Vous jugez bien que, selon cet ordre, la nature, ayant donné plus de force et plus de courage aux hommes qu'aux femmes, doit aussi nous avoir donné plus d'esprit et plus de jugement».

<sup>206</sup> Gilbert, *op. cit.*, p. 9.

toûjours; Je répons que tant s'en faut que cela soit prejudiciable à leur sexe, que c'est ce qui les relève de beaucoup au-dessus de celui des hommes [...] & qui est celui qui ignore que les plus parfaites quintes essences soient celles, qui s'évaporent le plus promptement<sup>207</sup>.

Montrant sa maîtrise du discours médical, le propos de Buffet établit un renversement des formules habituelles, qui sont interprétées au profit des femmes plutôt qu'à leur détriment. Toutefois, cette façon de prendre les données anti-féminines comme tremplin passe par un «je» stratégique qui autorise la dévaluation du discours adversaire.

Buffet poursuit ensuite son argumentation par l'ajout d'une comparaison technique à résonance moderne:

[...] ne sçait-on pas aussi que tous les composés sont d'autant plus excellents que toutes leurs parties agissent avec plus de promptitude, & que les machines sont d'autant plus admirables que les parties qui les composent ont entr'elles de plus grandes velocitez, [...]; & qu'au contraire tous les composez, soit naturels ou artificiels, sont d'autant moins estimables par leurs effets ou actions, que leurs parties agissent plus lentement<sup>208</sup>.

Le fait de commencer ce passage par une formule interrogative faisant écho à celle de l'extrait précédent oblige le lecteur à adhérer au raisonnement de Buffet, lequel semble correspondre à une synthèse du savoir commun. Dans cette optique, fournissant les réponses que soulève le discours<sup>209</sup>, les formules interrogatives de l'argumentation en dirigent la lecture et conséquemment la signification. Puis de fil en aiguille, cet extrait cède le pas à un argument complémentaire afin de prouver, grâce à la science, à la raison et aux autorités, que les hommes ne sont pas meilleurs que les femmes. À la promptitude des machines correspond métaphoriquement la fougue féminine... la femme y gagnant un statut mélioratif. Comme en fait foi le texte de Buffet, «la bonne équivoque est un jeu de l'esprit. La vérité y est jointe à la fausseté et, ce qu'il y a de remarquable, le faux y conduit au vrai; car au sens propre, qui est le faux sens de l'équivoque, on passe au figuré, qui est le vrai»<sup>210</sup>. C'est ainsi que le

---

<sup>207</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 225-227.

<sup>208</sup>*Ibid.*, p. 226-227.

<sup>209</sup>En fait, on dit que «fixer un ordre de discours – un plan – c'est-à-dire un ordre de questions, c'est déjà indiquer un ordre de réponses» (Yves Belaval, *Digressions sur la rhétorique*, Paris, Éd. Ramsay, 1988, p. 47).

<sup>210</sup>Yves Giraud, "Le goût classique et la pointe", dans *Le langage littéraire au XVIIe siècle: de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991, p. 106.

défaut se fait qualité; la promptitude devient positive, tandis que Buffet en oublie les traits plus négatifs. Les mules et les chèvres auxquelles sont comparées les femmes, «ces extravagants animaux»<sup>211</sup>, gagnent en estime. En conséquence, la vivacité des sous-entendus et des renvois textuels dépend certes de ce qui ressemble à des peintures dans le texte de Buffet, mais aussi de sa manière détournée de dire ce qu'elle affecte de ne pas déclarer<sup>212</sup>, comme cela est peu fréquent dans les autres apologies. Puis, Buffet renverse cette image de manière à défavoriser le sexe masculin, tout en prenant assise sur les dires de législateurs, naturalistes et autres savants.

En répondant ainsi de manière directe aux arguments des détracteurs de la femme, Buffet parle en son nom propre; c'est sa voix que l'on entend: «je répons que...». Inscrite dans la perspective d'une réfutation point par point des arguments anti-féminins telle que la commande la tradition polémique, l'argumentation échafaudée par Buffet vise alors graduellement le discrédit de tout détracteur des femmes, usant de «la métastase (qui le montre aussi coupable que celui qu'il accuse) ou [de] la rétorsion (qui retourne contre lui ses propres arguments)»<sup>213</sup>.

Dans les dernières pages, Buffet remet l'accent sur la quantité des preuves à fournir pour démontrer ses arguments et les prouver concrètement. Toutefois, elle ne sent plus la nécessité de les accumuler comme dans la première partie, où les exemples étaient prédominants. En effet, pour terminer son apologie en «toute vérité», elle s'inspire plutôt du discours des autorités et des hommes les plus galants, faisant écho à des passages précédents où les savants les meilleurs corroboraient ses dires. Ici, Buffet justifie son raisonnement «par les autoritez des plus habiles, & des plus galants hommes»<sup>214</sup>. Seuls les hommes médiocres et stupides se refuseraient à admettre la pertinence et la justesse de son argumentation; ce serait le cas de Platon, Aristote et Salomon (p. 217-218 et 232-236)

---

<sup>211</sup>«Ceux qui les traitent [femmes] avec moins de rigueur, les comparent aux mules & aux chevres, & font exactement convenir leurs humeurs capricieuses aux fougues de ces extravagants animaux» (Buffet, *op. cit.*, p. 218).

<sup>212</sup>J.-P. Sermain, «Empreintes rhétoriques. Mots, textes, concepts» dans *Rhétorique et discours critiques : Échanges entre langue et métalangue*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1989, p. 22.

<sup>213</sup>Angenot, *op. cit.*, p. 156. Ceci fait bien voir, comme le souligne Madeleine Lazard dans *Images littéraires de la femme à la Renaissance* (Paris, PUF, 1985, p. 7) que «les écrits polémiques qui exaltent [la femme] ou la méprisent relèvent souvent du jeu intellectuel».

<sup>214</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 230-231.

aux invectives desquels il faut répondre<sup>215</sup>. Buffet n'a plus «qu'à en combattre les plus stupides & les plus grossières»<sup>216</sup>. Toutefois, si l'ensemble de son discours comporte plusieurs remarques négatives à l'égard des détracteurs de la femme, la fin de l'apologie fait voir un changement de ton, alors qu'il y a tout lieu de croire que le propos de ces misogynies ne fait déjà plus problème. Comme s'ils étaient d'ores et déjà discrédités, Buffet feint de leur répondre par principe. Le discours semble alors imposer le silence à tous les autres réfractaires.

Faisant son entrée à la septième page du texte apologétique, annonçant le début d'une série de réfutations, Platon symbolise la figure adversaire-type que l'auteure souhaite dévaloriser: initialement féministe aux côtés de Plutarque et Origène, il incarne progressivement l'anti-féministe «stupide» en compagnie d'Aristote et de Salomon. C'est alors que Buffet, par l'alternance des positions que Platon adopte, pousse plus loin sa réflexion en suggérant de manière relativement explicite qu'il est féministe lorsque raisonnable et anti-féministe lorsqu'il est basement désireux de se venger des femmes qui l'ont humilié.

À la fin de l'apologie, afin de discréditer les propos tenus contre la femme par Platon et Aristote, Buffet cherche à renverser l'attribution habituelle de la beauté corporelle à la femme. Elle dit «que toutes les Histoires nous apprennent que Platon, & Aristote ont été extrêmement haïs, non seulement de toutes les belles & plus spirituelles femmes, mais même de celles qui ne l'étoient que médiocrement»<sup>217</sup>. Platon était «effroyable»; Aristote, «tres-diforme». Le critère de beauté, habituellement appliqué aux femmes, est détourné vers les hommes, situant ainsi la valeur des hommes et de leurs propos. Plus encore, concrétisant la transformation de l'homme en animal comme l'entrevoyait Buffet à la page 228<sup>218</sup>, Platon s'animalise sous la plume de l'auteure: «il était effroyable

---

<sup>215</sup> Buffet (*ibid.*, p. 231) affirme que les femmes n'ont qu'à «combattre les plus stupides & les plus grossières [raisons]» de ceux qui s'opposent à dire que les femmes surpassent les hommes en plusieurs domaines. Platon, Aristote et Salomon se classent parmi ces derniers. Et donc, seuls des hommes stupides peuvent prononcer des objections stupides aux propos de Buffet, car tous les hommes les plus excellents, savants et habiles, devraient adhérer à ces conclusions.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 232.

<sup>218</sup> À la page 218, sous la forme d'un syllogisme, Buffet fait voir que les adversaires de la femme la rapprochent des mules et des chèvres, alors qu'à la page 228, elle renverse la comparaison : ânes-buffles-boeufs ont des grosses têtes, les hommes ont des grosses têtes, alors les hommes sont des ânes, des buffles et

à voir; il avoit la tête fort large, les jouës grosses, les yeux & le nez gros, larges; il ressembloit plustost à un Ciclope, ou à quelque lourd, ou puissant porte-faix, qu'à un honneste homme, ou à un grand Philosophe»<sup>219</sup>. Faisant reposer sa critique de Platon sur ce que «les Histoires nous apprennent»<sup>220</sup>, Buffet lui refuse même le qualificatif d'honnête, concept-clé régissant la vie en société au XVIIe siècle. Pour avoir lancé des invectives contre la femme, il perd son identité, se voit dépossédé de son titre de philosophe, et apparaît, à l'instar de ce qu'il disait des femmes, comme un «animal irraisonnable»<sup>221</sup>. Voilà un exemple révélateur de rétorsion où Buffet sert à Platon sa propre médecine. L'objectif ultime est de faire taire Platon, de le disqualifier puisqu'il a dit assez d'autres impertinences touchant divers excellents sujets [dont la femme est un exemple], comme chacun sçait; il n'est pas nécessaire de les repeter icy»<sup>222</sup>. Le traitement qu'elle fait du cas d'Aristote est similaire. Buffet ne nie pas qu'il soit le Prince des Philosophes, «un des plus rares & des plus excellens hommes du monde pour l'esprit»<sup>223</sup>, bien que pour le corps, il en aille autrement. À l'instar de la société de la seconde moitié du XVIIe siècle qui cherche à instaurer un parallèle entre beauté du corps et beauté de l'esprit, où l'une et l'autre sont valorisées pareillement<sup>224</sup>, Buffet use du désavantage de l'un pour dévaluer l'autre chez Aristote. Buffet modère néanmoins sa conclusion en concédant qu'ils sont tous

---

des boeufs.

<sup>219</sup>*Ibid.*, p. 233.

<sup>220</sup>*Ibid.*, p. 232.

<sup>221</sup>Buffet (*ibid.*, p. 218) écrit que «peu s'en a fallu que le divin Platon ne les [femmes] ait mises au rang des animaux irraisonnables».

<sup>222</sup>*Ibid.*, p. 234.

<sup>223</sup>*Ibid.*, p. 234.

<sup>224</sup>Au cours du XVIIe siècle, nous observons une inscription de plus en plus spécifique du corps individuel dans le monde. C'est notamment par le biais de l'apparence, de l'attitude et du maintien que l'on distingue l'homme de qualité du paysan, expliquant de fait la publication de traités de bienséance. Cette conception de l'homme beau de corps et d'esprit s'inscrit dans le cadre de l'honnêteté, qui prend une ampleur majeure avec la seconde moitié du siècle. Il faut être bienséant, savoir faire bonne figure, se démarquer et se faire remarquer (voir R. Muchembled, *Les XVIIe et XVIIIe siècles*, Rosny, Bréal, 1995 (1990)). Maurice Magendie a même écrit qu'il y avait une croyance au XVIIe siècle voulant que «la vertu mette toujours son siège au meilleur endroit» (*La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVIIe siècle*, Paris, Félix Alcan, 1925, tome 1, p. 173). Pour sa part, Jean-Marie Apostolidès traduit ce désir de se distinguer du commun et du vulgaire comme étant la volonté d'«unifier son moi extérieur par rapport aux attentes du groupe de ses pairs» («L'ordre identitaire classique» dans *Ordre et contestation au temps des Classiques*, (Actes de colloques), Tübingen, Papers on French Seventeenth-Century Literature, no 73, 1992, tome 1, p. 30).

les deux, Platon et Aristote, revenus à la raison une fois plus âgés, alors qu'ils «ont retracté [ces invectives] lorsqu'ils ont été hors des violences de leurs passions, comme on voit dans la suite de leurs oeuvres»<sup>225</sup>, expliquant, dans un mouvement de retour en arrière, la présence de Platon féministe en début d'apologie.

Salomon, reconnu pour sa misogynie, n'échappe pas davantage que les autres au sarcasme de Buffet. La stratégie demeure similaire bien que les raisons en soient changées. Ici, l'homme ne perd plus son autorité en raison d'une vengeance qu'il nourrit à l'égard de la femme, mais bien par sa propre stupidité, pour avoir abusé de la sagesse de Dieu. Le jugement de Salomon n'est pas déprécié parce qu'il a parlé en mal de la femme, mais parce qu'il s'est montré assez irréfléchi pour se faire tort à lui-même, «n'[ayant] employé qu'à son détriment & à son dommage, ce qui luy devoit servir à sa gloire & à son salut»<sup>226</sup>. Comment pourrait-il, alors, agir en faveur de la femme? En discréditant la pensée de ces philosophes reconnus, Buffet disqualifie le jugement des nombreux hommes qui endossent leurs opinions, coordonnant à la page 217 les uns et les autres. Buffet démasque ainsi la véritable nature masculine: les hommes sont gouvernés par leurs sentiments – pas les plus élevés toutefois – bien que le temps puisse leur restituer la raison et engager les adversaires des femmes dans une rétractation. Le texte de Buffet suggère donc que les sentiments guident aussi bien les hommes médiocres que les plus influents, d'où le renversement sous-jacent de la conception traditionnelle voulant que seules les femmes soient irréfléchies et changeantes.

La dévaluation des adversaires n'est certes pas une stratégie nouvelle, bien qu'elle soit utilisée de manière souvent plus conventionnelle. Gournay souligne concernant le mépris dont les femmes sont l'objet «qu'il ne se fait que par ceux d'entre les hommes ausquels elles voudroient moins ressembler»<sup>227</sup>. Dans le présent cas, Gournay diminue d'une part l'opinion de ceux qui médisent au sujet de la femme, et d'autre part, elle renvoie sur eux le mépris, mépris des femmes. Dans l'ouvrage de Guillaume, les philosophes se discréditent eux-mêmes les uns les autres. L'auteure recourt ainsi aux citations directes, ce qui lui permet en quelque sorte de se tenir à l'écart. Toutefois, c'est Guillaume elle-même qui les réhabilite à la fin du passage, vantant alors principalement leur jugement pour avoir

---

<sup>225</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 235-236.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>227</sup> Gournay, *op. cit.*, p. 40.

parlé en bien des femmes: «nous venons de voir de quelle façon les Sçavans se déchirent les uns les autres, croyans pouvoir établir leur gloire que sur l'infamie de leurs semblables. Ils font pourtant gloire de louer les Dames Sçavantes, estant une chose presque impossible d'ouyr un Sçavant blâmer une Sçavante»<sup>228</sup>.

Enfin, après avoir gagné, au détriment de ses adversaires, le droit de s'exprimer et de faire valoir les capacités féminines – et les siennes incidemment –, Buffet n'a plus qu'à joindre un répertoire significatif de figures féminines, comme elle l'annonce tout au long de son apologie, pour attester en grande finale la vérité de ses propos, faisant de cette liste un complément et une conclusion légitime et nécessaire à son apologie<sup>229</sup>.

Cet examen du texte de Buffet démontre l'importance de la prise en compte de l'agencement des arguments. C'est par la subordination des arguments les uns aux autres que l'apologie réalise son unité, débouchant en dernière instance sur des éloges qui sont des preuves ultimes du raisonnement déployé dans l'apologie. À l'image d'une broderie dont les points dépendent de leur rapprochement mutuel, le texte de Buffet enchaîne ainsi toutes ses preuves et ses arguments de manière articulée et continue. L'auteure synthétise son propos, abrégeant ce qui lui paraît évident ou déjà précisé dans son texte ou dans un hors-texte auquel elle se réfère implicitement.

### Conclusion

Autant de considérations font imaginer un discours d'une importante longueur. Pourtant, la force première du discours de Buffet réside moins dans son exhaustivité et son ampleur que dans sa concision. Tout est enchaîné avec une logique économique. Certes, la topique utilisée n'a rien de très

---

<sup>228</sup>Guillaume, *op. cit.*, p. 196.

<sup>229</sup>D'ailleurs, Buffet emprunte une partie du discours épideictique à De Coste pour l'inclure à son apologie aux pages 205-206. De Coste (*op. cit.*, (préface) non paginée) écrit: «il faudroit plusieurs volumes, si on vouloit rapporter combien de femmes & de filles sont louées par les premieres plumes du monde, non seulement pour avoir fait tant de belles actions pour l'avancement du Christianisme, ou pour la conservation & le soulagement des peuples & des nations entieres, mais aussi pour avoir bien réussi en l'estude des bonnes Lettres, & en la conduite des Etats & des Empires, non seulement durant la Paix, mais encore parmy les troubles & les guerres étrangères & domestiques». Buffet (*op. cit.*, p. 205-206) écrit: «on feroit plusieurs volumes si on vouloit rapporter combien de femmes ont reçu d'Eloges des plus grands Historiens, non seulement pour avoir fait de tres-belles actions pour l'avancement du Christianisme, [...] & en la conduite des Etats, non seulement durant la Paix, mais encore parmy les troubles & les guerres estrangeres & domestiques».



novateur, mais son traitement procure au texte une vigueur commune à bien peu d'apologies. C'est que les arguments, anciens ou relativement nouveaux, sont étroitement liés: ils s'annoncent les uns les autres, se répondent de manière à assurer au texte une grande efficacité. Tandis que plusieurs apologies sont brouillonnes et emmêlées dans leur argumentation et leur organisation, celle de Buffet suit une progression rectiligne qui tisse des liens entre les éléments constitutifs du texte. La structure de l'apologie de Buffet participe donc activement à faire du discours un texte à la fois clos sur lui-même et un complément épideictique tel qu'annoncé dans son apologie.

Buffet mise sur un style serré pour faciliter la compréhension de son texte à un lectorat féminin principalement. Néanmoins, et contrairement à d'autres auteurs, Buffet maximise l'effet de son texte par sa structure qui récupère en peu de mots l'ensemble d'une tradition apologétique. Aucune citation ne vient ralentir la vitesse d'accumulation des preuves, aucune répétition superflue ne vient alourdir l'argumentation. Ce qui lui semble inutile est oublié ou simplement signalé par des «etc» en fin de paragraphes, ce qu'aucune autre apologie ne fait voir. Les idées claires qu'elle formule et les images simples et évocatrices qu'elle peint contribuent à faire voir que son discours apologétique s'articule par paliers, jouant des oppositions, des reprises et des parallélismes qui émanent de l'ensemble. Comme le dit un jour Baudelaire, «parce que la forme est contraignante, l'idée jaillit plus intense»<sup>230</sup> et c'est ce que fait voir le texte de Buffet. Sans renouveler l'argumentaire féministe, celle-ci le condense avec une logique si précise que le sujet s'en trouve intensifié. Buffet insère même à l'intérieur de son apologie un résumé de son propre discours:

Tout ce qui est dit cy-devant sur le sujet des hommes & des femmes, & de leurs differences, tant generales que particulieres; leurs divers effets à raison de quelque dissemblance remarquées entre les deux especes, & entre les particuliers; & apres avoir montré la substance des genres & des especes par la perte des individus, & par leur rétablissement<sup>231</sup>.

Cette manière de synthétiser en quelques lignes le contenu de son discours témoigne de son intérêt pour le développement clair du sujet, montrant la logique suivant laquelle elle lie les parties les unes aux autres.

---

<sup>230</sup>Baudelaire, *Lettre du 19 février 1869 à Armand Fraisse* cité dans Henry Peyre, *op. cit.*, p. 98. Plus encore, Arlette Farge fait voir dans son ouvrage sur les textes féministes qu'«exemples et citations permettent un style saccadé, heurté, très persuasif; les paragraphes sont courts, les sentences lapidaires, ce qui donne à la lecture un rythme vif, scandé qui accélère les processus mentaux d'adhésion» (*Le Miroir des femmes* (présenté par Arlette Farge), Paris, Éd. Montalba, 1982, p. 38).

<sup>231</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 231.

En somme, la cohérence du discours apologétique de Buffet réside dans sa construction efficace qui dit l'essentiel. Peu de pages pour dire beaucoup, voilà ce qui résume bien la synthèse apologétique de Buffet.

## Troisième chapitre

### Un discours «vivant»: la liste exemplaire

«On ne devrait consentir  
qu'aux vérités démontrées».  
Pascal, *Traité de l'esprit géométrique*

#### Des éloges en complément

Si l'apologie de Buffet constitue une synthèse de l'argumentation féministe du XVII<sup>e</sup> siècle, sa liste d'éloges se veut l'illustration concrète et significative du mérite des femmes. À cette rhétorique délibérative dont nous avons fait état au chapitre précédent se juxtapose une rhétorique épideictique tributaire d'une poétique de la liste, qui vise, de manière complémentaire, à cautionner la validité de l'apologie. Ce qui semble d'ailleurs inhabituel dans cet ouvrage, c'est la présence en parallèle de ces deux discours souvent entremêlés, tel que le fait voir la partie apologétique qui ne se prive pas de faire appel à la rhétorique épideictique. Cela souligne notamment combien il importe à Buffet d'accroître la force de persuasion de son apologie en recourant à la vérité incontestée du cumul des *exempla* qui sont «par essence persuasifs et polémiques»<sup>232</sup>. Dans cette perspective, nous pouvons comprendre pourquoi la présence féminine introduit l'apologie et la conclut par le truchement des éloges. Avant l'ouvrage de Buffet, nous ne rencontrons aucune liste de femmes constituée de façon à servir de complément à une apologie. Alors que Le Moyne et De Coste présentent des listes pour faire valoir les vertus féminines telles la chasteté, l'amour matrimonial, la fidélité et la piété, Somaize et La Forge cumulent des noms pour montrer une conception idéalisée de la femme. Marqués par l'absence de sens polémique ou d'argumentation dialectique, leurs ouvrages ne s'inscrivent donc pas directement dans la lignée des textes relevant traditionnellement de la querelle des femmes. En somme, aucun de ces textes ne fait voir des considérations similaires à celle de Buffet, exception faite peut-être de celui de Guillaume.

---

<sup>232</sup>Reboul, *op. cit.*, p. 18. Dans cette perspective, soulignons que «ce sont surtout les partisans du sexe féminin qui ont pratiqué la compilation à outrance : ils n'avaient point pour eux l'opinion du vulgaire, la sagesse des nations qui a toujours été de façon plus ou moins latente, hostile aux femmes [...]. Ils avaient besoin d'une autorité extérieure qui vint pallier ce que leur opinion pouvait avoir de paradoxal» (Albistur et Armogathe, *op. cit.*, p. 124).

Dans les pages qui suivent, nous souhaitons montrer l'interdépendance de ces deux discours afin de souligner les liens qui les unissent. Considérant la spécificité de l'ouvrage et le rapport entre ses parties, le «problème de l'intentionnalité rédactionnelle et celui de la stratégie rédactionnelle en fonction de son unité de composition»<sup>233</sup> nous permettent de mieux saisir la portée du discours de Buffet, et ce, dans son ensemble. Ainsi, ce chapitre expose la nature, la structure de ce discours épideictique, les thèmes qui y sont primés, ce qui nous mènera à faire voir les liens qui le rattachent aux autres sections de l'ouvrage.

### 1. Description du discours épideictique: tradition et nouveauté

Héritière de l'histoire chrétienne qui privilégie «une exaltation des grands hommes, les martyrs et les saints, pour honorer leur mémoire d'abord, puis pour les proposer en exemple aux fidèles [...]»<sup>234</sup>, la littérature apologétique convoque le plus souvent des exemples pour atteindre une force de persuasion optimale. Dans le champ des discours sur la valeur des sexes, il faut remonter loin dans le temps pour identifier l'origine des éloges de figures féminines; notons toutefois l'étape importante que constitue le *De claris mulieribus* de Boccace de 1360. C'est dans la lignée de textes inspirés de celui de Boccace que s'inscrit le discours épideictique de Buffet. Toutefois, cette dernière ajoute aux exemples immuables des figures féminines tirées de l'actualité. Ainsi, contrairement aux nombreux ouvrages invoquant uniquement des exemples du passé pour illustrer l'excellence des vertus féminines, les *Éloges des illustres sçavantes anciennes et modernes* de Buffet voient dans la réalité du XVIIe siècle assez de matière pour faire la preuve – et par le fait même la promotion – des avantages de l'éducation féminine.

Si Buffet ne présente plus des femmes anciennes auréolées de gloire pour leur vertu maternelle, leur chasteté ou leur pudeur, les apologistes précédents en étaient on ne peut plus friands. Dans l'ouvrage de Le Moyne, c'est plutôt l'absence de contemporaines que l'auteur cherche à justifier: «si je ne craignois qu'on m'accusast de flatterie et d'affection, je ferois voir icy que la France a encore aujourd'huy ses Cornelies & ses Porcies, ses Arries & ses Paulines. Mais obeïssons au Sage, qui nous

---

<sup>233</sup>Pierre Michaud, *Le genre épideictique et les «Confessions» de saint-Augustin*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1990, p. 3.

<sup>234</sup>Jacques Nathan et Jean Beaugard, *Les littératures de l'Antiquité classique*, Paris, Nathan, 1957, p. 606.

defend de louer les Vertus vivantes»<sup>235</sup>. De Coste est tout aussi fidèle à cette restriction<sup>236</sup>. Buffet rafraîchit quant à elle la liste en y intégrant bon nombre de figures contemporaines d'une part, et de figures illustres attestant toutes la vigueur intellectuelle féminine d'autre part. D'ailleurs, en centrant son propos sur le savoir et l'éloquence au féminin, Buffet témoigne de nouvelles préoccupations: la valorisation de la bonne expression et de l'écriture élégante. Ses *Éloges des Illustres Sçavantes anciennes et modernes* affirment ainsi le choix de considérer la question féminine dans un contexte plus spécifique, à savoir celui de la mondanité. D'où l'importance de l'exemplarité tirée du présent ou du passé récent. Il s'agit de «permettre [aux femmes] de s'épanouir dans "une honnête liberté" et pour commencer leur donner une autre éducation», selon les mots de Mlle de Scudéry<sup>237</sup>.

Renversant l'ordre traditionnel de présentation des illustres allant des anciennes aux modernes que laissait attendre le titre même de l'ouvrage, Buffet opte plutôt pour une chronologie inversée: l'énumération des femmes contemporaines précède en effet celle des anciennes. À la lumière de ce choix, nous pouvons sans mal déterminer que l'objectif premier de l'auteure, déjà affirmé dans ses observations sur la langue, est d'«inspirer aux femmes le desir des sciences & de la vertu»<sup>238</sup>, en actualisant sa liste d'exemples féminins par des femmes connues pour leurs capacités intellectuelles, venues de son temps, de son pays, de son milieu. Ce sont à ces dernières que les lectrices de Buffet devront désormais s'identifier, alors que les anciennes listes ne les nommaient guère ou que du bout des lèvres. Avec Buffet, le présent se voit dorénavant investi d'une autorité de premier ordre. Ce n'est qu'après avoir établi (des pages 237 à 287) l'importance des exemples contemporains que la liste opère un recul graduel et progressif vers le passé. La présence de ce dernier dans le discours de Buffet nous montre, comme il est de coutume, des figures féminines qui ont «apporté quelque profit, soit pour l'avancement à la vertu par l'application des bonnes moeurs, soit pour l'employ des sciences, soit pour la profession où Dieu nous appelle»<sup>239</sup>, autant de domaines énumérés dans la première section de

---

<sup>235</sup>Le Moyne, *op. cit.*, p. 255.

<sup>236</sup>Il écrit à la fin de son ouvrage qu'il louerait ses contemporaines «s'il estoit permis de faire les Eloges des Princesses & des Dames qui sont encore pleines de vie» (De Coste, *op. cit.*, p. 967).

<sup>237</sup>Cité dans le livre de J. Rohou, *Histoire de la littérature française du XVIIe siècle*, Paris, Nathan, 1989, p. 172.

<sup>238</sup>Buffet, *op. cit.*, p.181.

<sup>239</sup>*Ibid.*, p.181.

l'ouvrage et pour lesquels l'apologie présentait un certain nombre d'exemples. Prolixes en exemples de femmes illustres qui traduisent une vérité de longue date, les éloges insistent à la fois sur la qualité des contemporaines et la quantité des anciennes. Les éloges des contemporaines, dix-neuf au total, s'étendent sur cinquante pages (p. 237 à 287), tandis que les anciennes, au nombre de quarante-et-une, occupent les pages 288 à 341. En fait, la technique encyclopédique de l'accumulation des noms caractérise sa section dédiée aux anciennes. Pour les contemporaines, elle insiste plutôt sur la qualité et l'universalité de chacune. Tandis que ces dernières bénéficient de deux pages et demie pour se faire valoir, les anciennes sont présentées, en moyenne, sur une page et quart chacune, souvent au sein d'une rubrique commune dont l'aspect quantitatif est de première importance pour garantir la véracité discursive. La partie des éloges dédiée aux modernes et celle réservée aux anciennes ne forment pas moins une liste générale qui «répond à ce double dessein, «autoriser» le discours d'éloge en «démontrant» par des exemples les multiples capacités féminines, «autoriser» l'[auteure] en «démontrant» sa culture et sa connaissance des bonnes lettres»<sup>240</sup>.

Les éloges dédiés aux contemporaines respectent tous un même modèle centré autour de thématiques précises: la maîtrise des arts de la conversation et de l'écriture. L'appellation «illustre savante» renvoie à des figures connues mais aussi à quelques inconnues ou méconnues, telles qu'elles apparaissent également chez Somaize ou La Forge<sup>241</sup>. La présence de ces dix-neuf savantes chez Buffet vise donc à souligner la modernité de la question féminine qui semble nécessiter l'exemplarité de figures concrètes<sup>242</sup>. Comme la savante représente cette combinaison vivante de savoir et de raffinement sans pédantisme, c'est seulement suivant les limites mêmes imposées par la définition du

---

<sup>240</sup> Aux pages 32-33 de son ouvrage, Gisèle Mathieu-Castellani parle de la rhétorique propre aux listes de figures exemplaires.

<sup>241</sup> Chez Somaize, nous découvrons Christine de Suède, Mlle de Schurman, Mlle de Scudéry, la maréchale de l'Hospital, la comtesse de la Suze, Mme de Gredeville, Mlle Dupré, Mlle DesJardins, Marie de Gournay. Chez La Forge, (suivant l'ordre de sa clé), on retrouve Claude-Catherine de Clermont, Marguerite More, Marie Stuart, Louise de Lorraine, Marie de Gournay, la vicomtesse d'Auchy, la marquise de Montausier, Mlle Dupré, Mlle de Schurman, Mme de Bonnevaux, Mme de Gredeville, Mlle de Scudéry, la comtesse de la Suze, Mlle DesJardins.

<sup>242</sup> Voici les savantes contemporaines de Buffet: Christine de Suède, Mlle de Schurman, Mlle de Scudéry, la duchesse de Montausier, la maréchale de la Mothe, la maréchale de l'Hopital, la comtesse du Plexis, la comtesse de la Suze, Mme de Bonnevaux, Mme de Gredeville, Mme de Miramminy, Mme de l'Esclache, Mlle DesJardins, Mlle Guillaume, Mlle Descartes, Mlle Dupré, Mlle Despinasse, Mme de Mortemard, Mme de Chaune.

terme «femme savante» associée à la femme de société que Buffet peut adéquatement établir sa liste<sup>243</sup>. Parallèlement, vanter la femme docte et savante ainsi que mettre l'accent sur la contemporanéité des nouvelles venues, c'est constater une évolution des moeurs, une mutation culturelle. Au moment où les soupçons s'estompent à l'égard de la femme instruite, Buffet se réfère à des listes de figures plus récentes, car suivant une rhétorique propre aux précieuses, «c'est la coutume des honnêtes gens de toujours louer ce beau sexe»<sup>244</sup>, comme l'explique Roger Duchêne. Plus encore, pour Buffet, «faisant profession d'enseigner aux Dames l'art de bien parler et de bien écrire sur tous sujets, c'était sans doute un bon moyen de publicité»<sup>245</sup> que la publication d'un ouvrage où des contemporaines se trouvent aux premières loges du discours épideictique. Buffet ne souligne-t-elle pas connaître personnellement certaines d'entre elles, n'ayant vraisemblablement voulu faire des éloges qu'à «celles étant dans [sa] connaissance»<sup>246</sup> ? De toute évidence, exposant les vertus apportées par une éducation féminine adéquate (laquelle est enseignée dans l'ouvrage intitulé *Nouvelles observations sur la langue françoise*, qui précède les *Éloges*), Buffet, comme professeure de «bien parler et de bien écrire», exhibe également un savoir susceptible de lui attirer une nouvelle clientèle. Elle transmet donc par le biais de ce texte une somme de connaissances la faisant elle-même paraître savante. Toutefois, il s'avère périlleux de tabler seulement sur la nouveauté, une argumentation solide devant également reposer sur des assises générales et reconnues. Ainsi, Buffet réinterprète le passé pour appuyer l'aspect comparatif de la valeur des anciennes et des contemporaines afin de bien faire valoir la valeur de leur exemplarité respective.

Alors que Somaize et La Forge évoquent leurs figures féminines par des pseudonymes, De Coste présente ses illustres femmes par leur nom, sans aucune dénomination d'état civil, bien qu'il exalte largement la hiérarchie sous-jacente et les liens de sang susceptibles de les magnifier avec plus d'éclat. Toutefois, disposées textuellement suivant une certaine hiérarchie sociale, les contemporaines de Buffet s'individualisent quant à elles par un éloge personnalisé et titré ainsi que grâce à une

---

<sup>243</sup>Se référer à l'ouvrage de Lougee, *op. cit.*, p. 29.

<sup>244</sup>Roger Duchêne, «De Sorel à Molière, ou la rhétorique des Précieuses», dans *Le langage littéraire au XVIIe siècle: de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991, p. 137.

<sup>245</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 277.

<sup>246</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 282. Nous retrouvons des affirmations similaires aux pages 260 et 280 notamment.

appellation de courtoisie que l'on ne remarque dans aucun autre texte. En effet, afin d'appuyer sur le rang social de ses contemporaines, l'auteure les désigne d'après leur titre de noblesse, et ce, même pour désigner certaines religieuses, en quelque sorte laïcisées<sup>247</sup>. Suivant un idéal de bienveillance et de convivialité, ces conventions d'appellation utilisées par Buffet montrent l'union entre deux arts chers à l'auteure: l'écriture et la conversation. En fait, il est rare de voir des panégyristes évoquer leurs figures en utilisant une adresse sociale (Mme une telle, Mlle une telle...), sans faire mention du prénom, mais en soulignant sa condition (reine, madame, mademoiselle), de sorte que Buffet semble ici jouer le jeu de la conversation en présentant ses illustres. De cette manière, elle semble faire l'exemple par écrit de la manière dont il faut présenter les gens dans la société. Par ailleurs, Buffet se sert des titres de ses contemporaines ("Éloge de Madame la Maréchale de l'Hopital", "Éloge de Madame la Comtesse du Plexis", "Éloge de Madame de l'Esclache"... ) pour segmenter la partie du texte qui leur est réservée et la hiérarchiser en fonction du statut civique et social de chacune, tout en facilitant l'assimilation du discours fragmenté en unités. Cet usage titrologique conserve à l'intérieur du texte les distinctions sociales inscrites dans les noms mêmes. Plus encore,

principe de différenciation sociale, le titre confond en un même mot la marque de noblesse ou de seigneurie [marquise, duchesse...] et l'appellation courtoise [madame, mademoiselle...]. Cette coïncidence est significative. Par un côté, l'appellation courtoise tend vers la simple civilité. Mais en plus d'un cas, elle est strictement codifiée : plus on monte haut dans l'échelle sociale, et plus le caractère impératif de cette courtoisie, qui du coup cesse d'en être une, apparaît clairement<sup>248</sup>.

Les titres que Buffet emploie désignent donc l'appartenance des contemporaines à des classes supérieures, et ce, de manière à les faire valoir aussi bien que les anciennes qui n'ont besoin d'aucune justification et dont le nom seul suffit à affirmer le mérite. Constituant à lui seul une définition probante de la valeur des contemporaines, le titre attribué à chacune valorise à la fois la personne et la collectivité à laquelle elle appartient. Chez Buffet, ce n'est pas tant un rang social qui se trouve exalté qu'un modèle de sociabilité. Nous pouvons d'ailleurs supposer que la distinction et la présentation des figures par des appellations d'ordre socialisant (Mme/Mlle...) rappellent habilement l'aspect civil de la conversation mondaine. Parallèlement à ses observations sur la langue, Buffet ne renvoie plus seulement de manière «théorique» à l'art de la conversation, mais de surcroît elle

---

<sup>247</sup>Nommées en dernier, les religieuses contemporaines sont identifiées comme Mme de Mortemard ou Mme de Chaune et non par leur appellation religieuse. On peut ainsi prévoir que leurs qualités intellectuelles seront privilégiées au détriment de leurs activités religieuses.

<sup>248</sup>Faudemay, *op. cit.*, p. 120.



s'autorise à en faire, indirectement certes, l'exemple en évoquant une à la suite des autres ses contemporaines par le biais de conventions de politesse en s'adressant à elles par leur titre.

Alors que les contemporaines sont minutieusement présentées, ses quarante et une anciennes défilent à vive allure. Cet aspect témoigne vraisemblablement d'une «culture humaniste qui aime les sommes, les compilations, les énumérations, le catalogue»<sup>249</sup>, particulièrement des données historiques. Leur sélection repose sur des critères plus hétérogènes que celle des contemporaines. Y sont abordés des thèmes habituellement chéris des auteurs de listes de figures féminines, à savoir piété, vertu, gouvernement d'états, etc. Du bout de sa lorgnette, Buffet ne perd pas de vue la tradition épideictique reposant sur l'autorité des exemples antiques et légendaires, comme en témoignent ses emprunts au texte de De Coste<sup>250</sup>, qui lui semblent utiles en fonction de son objectif principal qui est de montrer la capacité intellectuelle des femmes. Toutefois, cela suggère que les anciennes n'intéressent pas véritablement l'auteure, qui se contente de reprendre ce qui a déjà été écrit à leur sujet. En tirant d'une liste *ne-varietur* des exemples dont les «noms seuls sans autre discours, peuvent estre des arguments invincibles & d'autorité souveraine» – comme le souligne Le Moyne qui privilégie les anciennes figures<sup>251</sup> –, Buffet inscrit son nom dans une continuité. Elle exhibe aussi sa connaissance de la tradition épideictique, confirmant ce qu'elle a déjà annoncé dans son apologie: «on sçait que dans les siecles passez plusieurs ont écrit l'histoire des illustres sçavantes, qui nous en citent un tres-grand nombre dont je fais voir une petite partie sur la fin de ce traitté»<sup>252</sup>. De toute évidence, à l'instar des listes traditionnelles, comme le signale Gisèle Mathieu-Castellani, les éloges de Buffet convoquent «les héroïnes [entendues au sens de femmes qui se sont démarquées] des temps anciens ou de la modernité, figures stables d'un répertoire à peu près fixé en l'état, [... qui] disparaissent le plus souvent

---

<sup>249</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 32.

<sup>250</sup>Pour un bon nombre d'éloges, Buffet a plagié De Coste, quelquefois même mot pour mot. Mentionnons les cas d'Anne de Bins, Cassandre Fidelle, Catherine de Médicis, Catherine d'Espagne, Claude Catherine de Clermont, Bestizia Gosabina, Isabelle d'Espagne, Louise de Lorraine, Marguerite de France, Marguerite duchesse de Valois, Marguerite d'Autriche, Marguerite More, Marie Stuart, Marie de Gournay et sainte Thérèse.

<sup>251</sup>Le Moyne, *op. cit.*, p. 13.

<sup>252</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 215.

à peine nommées, lorsqu'elles ont rempli leur office d'exemplarité et d'autorité»<sup>253</sup>. La présence de ces femmes illustres chez Buffet ne vise qu'à confirmer l'importance du savoir.

Se côtoient ainsi deux listes connexes, complices et complémentaires, proposant un nouveau profil de la femme. Pour reprendre les mots de Linda Timmermans, par la juxtaposition de ces listes, les *Éloges* de Buffet font bien voir une double motivation: «les recueils de “sçavantes anciennes” cherchent un précédent à cette nouvelle soif du savoir. Les éloges de “sçavantes modernes” établissent la légitimité et l'utilité du savoir féminin»<sup>254</sup>. Mais plus encore, la moderne ne cède plus le pas à son aïeule, elle s'individualise de façon à mettre au premier plan du texte de nouvelles préoccupations. De concert, contemporaines et anciennes attestent des capacités féminines. Alors que ces dernières, modèles féminins achevés, motivent le discours en enracinant historiquement le désir d'une instruction, les contemporaines de Buffet deviennent l'actualisation de ce désir. Leur juxtaposition se trouve à valider le discours de Buffet qui cherche à montrer l'universalité et le caractère trans-historique des aptitudes féminines pour le savoir.

Dans cette même optique, Buffet fait quelquefois correspondre contemporaines et anciennes. Sept des dix-neuf contemporaines se voient ainsi associées à une figure ancienne ou antique, laissant voir une stratégie de jumelage permettant d'exalter les ressemblances. Ainsi, Christine de Suède, la comtesse de la Suze et Mme de l'Esclache sont comparées à Minerve, Mlle de Scudéry à Sapho, la duchesse de Montausier à Cornélia, la comtesse du Plexis à Athénaïs et Mme de Bonnevault à Aspasia<sup>255</sup>. Le réseau référentiel analogique qui résulte de cette association, plutôt que de distancier ces femmes, efface les limites temporelles qui les séparent. L'utilisation de ces référents pour décrire une contemporaine signale ainsi un télescopage historique qui tend à lier les figures dans une perspective globale. De cette manière, comme si elles étaient des avatars d'un même désir d'éducation, toutes les femmes présentent les mêmes aptitudes pour les sciences et nourrissent un même besoin, celui de l'émancipation féminine par le savoir. Plus encore, les éloges de Buffet proposent une

---

<sup>253</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 67. D'ailleurs, nous pourrions ajouter, de manière parallèle, qu'en ce qui a trait à l'imitation des figures anciennes, il s'agit là du «dogme de la doctrine classique» (Georges Mongrédien, *La vie littéraire au XVIIe siècle*, Paris, Éd. Jules Tallandier, 1947, p. 1511).

<sup>254</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 280.

<sup>255</sup>Se référer aux pages 238, 245, 249, 260, 262, 265, 273 dans les éloges de Buffet.

équivalence entre les époques, cherchant à les rapprocher afin de mettre en lumière les accomplissements, dont peu de panégyristes ont parlé, des femmes modernes. Inscrites dans une continuité, celles-ci ne sont plus isolées à l'intérieur d'une sphère circonscrite et fermée, mais deviennent exemplaires par leur situation au sein d'un groupe qui atteste de longue date la possibilité des femmes de devenir illustres.

«La femme appartient au règne de la nature et l'homme au règne de la culture»<sup>256</sup>, voilà la thèse posée depuis la Renaissance. Buffet souhaite renverser cette prémisse, comme nous l'avons souligné au sujet de son apologie. D'ailleurs, l'avocat au Parlement fait savoir qu'il est conscient des visées de Buffet lorsqu'il écrit: «je suis jaloux de votre sexe, ne pouvant me taire voyant les éloges de nos illustres modernes briller avec tant d'avantage dans vos mains. Vous donnez tant d'éclat à leur mérite, qu'il semble que vous ayez eu dessein de travailler au mépris des hommes, en travaillant à la gloire du beau Sexe»<sup>257</sup>. Quelles sont les figures évoquées pour illustrer cette gloire? Tandis que Somaize et La Forge choisissent des femmes qui «ne sont pas toutes précieuses, ni moins encore savantes, [mais] plus modestement, des maîtresses de maison qui reçoivent chez elles gens du monde et gens de lettres»<sup>258</sup>, Buffet dévie quelque peu la mire pour élaborer ses éloges. Omettant les figures de fidèles épouses, de chastes femmes et de bonnes mères de famille courantes dans les listes antérieures, Buffet les choisit ou bien lettrées, savantes, précieuses, mondaines ou bien détentrices d'une forme quelconque de pouvoir. Plus que simples repoussoirs du savoir masculin, elles s'investissent elles-mêmes dans le monde, surtout celui du savoir. L'auteure fait gloire aux aristocrates et aux bourgeoises, aux reines et aux mondaines, aux laïques et aux religieuses<sup>259</sup> dont la destinée témoigne d'aptitudes similaires: une plume et un verbe élégants ou un jugement convaincant. S'y succèdent des femmes de cour et de salon comme Mlle de Scudéry ou la vicomtesse d'Auchy (dont le contact avec les esprits masculins les plus éminents permit un enrichissement de leur savoir), des

---

<sup>256</sup>Andrée Michel, *Le Féminisme*, Paris, PUF, 1979, p. 47.

<sup>257</sup>Buffet, *op. cit.*, non paginée.

<sup>258</sup>Antoine Adam, *Histoire de la littérature au XVIIe siècle*, Paris, Éditions Domat, 1952-56, tome 3, p. 32-33.

<sup>259</sup>Buffet (*op. cit.*, p. 284) souligne que «si on se persuade que les plus beaux esprits ne se trouvent qu'à la Cour des grands Princes, au Bateau, & dans le gouvernement des affaires publiques; il faut un peu se détromper pour estre persuadé que c'est dans les cloîtres où se trouvent les plus rares & les plus excellens genies».

reines telles Christine de Suède, Blanche de Castille ou Catherine de Médicis (en mesure de gouverner des états, de nouer des alliances ou encore d'encourager la production littéraire), des princesses, des religieuses qui ont choisi une vie autre comme Mme de Chaune et les saintes Brigide et Thérèse (puisant dans la méditation une ouverture d'esprit unique ou trouvant des moyens subsidiaires d'instruire les jeunes filles). Certes, quelques absences demeurent notoires, notamment la marquise de Rambouillet, la figure-culte de la culture féminine au XVIIe siècle, que «les contemporains couvrirent [...] de tous les adjectifs suprêmes que l'on puisse imaginer»<sup>260</sup>; ou encore Jeanne d'Arc qui incarne, dans la plupart des panégyriques, la force féminine parée de viriles vertus. Que penser de l'absence de certaines femmes qui ont cherché à promouvoir la vie intellectuelle féminine, telles Marguerite de Valois, Marguerite de Navarre, Louise Labé au XVIe siècle, ou Christine de Pisan au XVe? Comment comprendre le travail d'élimination et de triage auquel s'est livré Buffet (que Somaize ou De Coste n'ont pas eu à faire dans leurs amples ouvrages)?

En élaborant une telle liste aux allures méritocratiques et de contenu très homogène, Marguerite pense à la manière de persuader ses lectrices. «C'est dans cette perspective, parce qu'il renforce une disposition à l'action, en augmentant l'adhésion aux valeurs qu'il exalte, que le discours épideictique est significatif et important pour l'argumentation»<sup>261</sup>. En illustrant de manière non équivoque le mérite des femmes, Buffet fait ainsi culminer le contenu de l'apologie par l'abondance des témoignages proposés par ses éloges. Appendice du discours apologétique, les éloges deviennent la «principale modalité de l'argumentation de la preuve, et l'appui apparemment le plus solide de la réflexion argumentée»<sup>262</sup>. De plus, ils se rattachent aux observations sur la langue qui forment la première partie du livre, en ce qu'ils montrent la gloire de femmes qui écrivent et conversent avec grâce et qui respectent les règles de la langue et du langage telles que Buffet les expose tout au long de son ouvrage. Loin de résulter d'une insignifiante ostentation du sexe féminin, cette double corrélation entre une liste et une apologie ainsi qu'une liste et un traité linguistique est unique dans cette production polémique, circonscrivant au présent l'apport de la connaissance féminine.

---

<sup>260</sup>Barbara Krajewska, *Mythes et découvertes*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. "Biblio 17", 1990, p. 196.

<sup>261</sup>Perelman et Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 66.

<sup>262</sup>Mathieu-Castellani, *op. cit.*, p. 54.

Certes, si selon Gisèle Mathieu-Castellani, «chaque liste recopie une liste, et [que] la copie au double sens du terme, abondance et imitation, est la principale caractéristique de ce mode d'argumentation humaniste, fondé sur la compilation»<sup>263</sup>, il n'y a pas lieu de s'étonner que la liste de Buffet s'inspire de celle de De Coste au point d'en reproduire le texte quasiment systématiquement en plusieurs endroits. D'ailleurs, «la rhétorique de la liste ressortit à une poétique typiquement humaniste, qui combine le goût pour la *copia*, la tendance à l'accumulation et à l'énumération infinie, car la liste n'est jamais close, et la volonté de constituer un mnémothèque, un trésor de la mémoire»<sup>264</sup>. Toutefois, Buffet infléchit les pratiques de la liste en faisant la belle part aux contemporaines, dont l'évocation justifie une illustration de l'excellence des femmes au présent, et en portant une attention particulière à l'organisation et à la structure de la liste.

## 2. La fertilité d'une liste

Buffet commence ses éloges par des figures étrangères (Christine de Suède et Anne-Marie van Schurman), pour ensuite passer aux figures françaises: Mlle de Scudéry, la duchesse de Montausier, la maréchale de La Mothe, pour ne mentionner que ces exemples. Avec ses premières figures anciennes (Julienne Morelle et Marie Clémence Ruoti), Buffet enrichit à nouveau son répertoire de noms d'étrangères, en soulignant que «dans ces derniers siècles, & dans ceux du passé il s'est toujours trouvé de tres-rares & excellens esprits de femmes, non pas seulement dans le Royaume de France, mais dans toutes les parties du monde»<sup>265</sup>, rappelant un extrait de l'apologie: «l'histoire ancienne & moderne nous en découvre un tres-grand nombre de sçavantes & de courageuses heroïnes qui ont paru avec admiration dans tous les siècles. Il n'y a point de climats où elles n'ayent donné des preuves de leur erudition»<sup>266</sup>. Puis, son discours se concentre progressivement sur le mérite des Françaises, avec la vicomtesse d'Auchy et Mlle de Gournay. Bien que le nom de certaines étrangères paraisse quelquefois dans son discours dédié aux Françaises (comme c'est le cas de Marguerite More), Buffet ne les évoquera plus que vers la fin de sa liste d'anciennes, écrivant que «ce n'est pas seulement dans ce Royaume où il s'est trouvé d'excellents esprits de femmes & d'illustres Amasones, mais dans toutes

---

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>265</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 288. Elle réitère l'idée quelques pages plus loin (*ibid.*, p. 309).

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 207-208.

les parties du monde les femmes ont donné des preuves de leur valeur, & de leur merite»<sup>267</sup>. Ce mouvement qui traverse le texte pour le resserrer et le rouvrir contribue à généraliser les observations des éloges en témoignant d'une condition féminine universelle. Ainsi, la dynamique du texte de Buffet est guidée par une double force, centripète et centrifuge, également évidente dans l'apologie.

Le discours épideictique s'ouvre donc sur la figure de Christine de Suède, reine de la ville «universelle», qui changea de religion «pour regner à jamais avec le Roy des Rois»<sup>268</sup>. Cumulant des identités multiples et représentant une figure de femme qui a choisi de se consacrer au savoir, Christine symbolise l'universalité. Parallèlement, Buffet se trouve à étendre la portée de sa démonstration à toutes les femmes. Son discours épideictique scotomise alors toute contrainte temporelle, géographique et nationale. Nous percevons ici un écho à l'apologie (voir note 268). Transcendant les limites géographiques et chronologiques, cette fonction universalisante rend légitime les conclusions de l'ouvrage: toutes les femmes ont des capacités intellectuelles. D'ailleurs, «les discours épideictiques [font] le plus facilement appel à un ordre universel, à une nature ou à une divinité qui sont garants des valeurs incontestées, et que l'on juge incontestables»<sup>269</sup>. De la même manière, les phrases qui forgent les éloges, à l'instar des lieux communs, «doivent définir une situation où chacun peut sans peine se reconnaître, où chacun lit ce qu'il croit savoir déjà. En créant ce miroir, elle[s] le solidifie[nt], le rend[ent] immuable: le sujet traité se pétrifie, le temps ne pourra ni le transformer ni l'abîmer»<sup>270</sup>.

À la suite de la reine de Suède figure Mlle Schurman, qui s'est «acquise une si haute reputation par tout l'Univers»<sup>271</sup>. Dans ce seul éloge, l'utilisation du «nous» – contrairement à l'utilisation de la première personne du singulier par Somaize – établit d'entrée de jeu une complicité avec le lecteur et les femmes mentionnées. Cette connivence avec une figure autre qui paraît sous-jacente au discours semble ainsi traduire un commun accord à l'égard du mérite des figures à venir. Puis, cherchant à ne pas uniquement glorifier le mérite des étrangères, Buffet nomme la première

---

<sup>267</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>268</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>269</sup> Perelman et Tyteca, *op. cit.*, p. 67-68.

<sup>270</sup> Présentation par Arlette Farge du *Miroir des femmes*, p. 43.

<sup>271</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 243.

Française, Mlle de Scudéry, également honorée d'une «estime si universelle»<sup>272</sup>. Les figures féminines contemporaines se succèdent alors les unes aux autres, semblant toutes correspondre et traduire un même modèle qui montre l'universalité des capacités féminines. Ainsi Buffet écrit-elle: la maréchale de La Mothe «s'est renduë digne [à toute la terre] par ses vertus» (p. 256), la comtesse du Plexis est considérée comme «la merveille de son siecle» (p. 262), et Mademoiselle Descartes se voit estimée «dans une approbation universelle de tous les beaux esprits» (p. 279). L'excellence des femmes étant présente «dans toutes les parties du monde»<sup>273</sup>, les anciennes sont interpellées et soumises à cette rhétorique de l'amplification: celle-ci parce que sa «reputation a brillé par toute l'Europe» (Mlle de Gournay, p. 291); celle-là «si accomplie & si universelle, qu'elle fut appelée de sont temps l'astre de la Cour» (Claude Catherine de Clermont, p.306); cette autre parce que «les Historiens en parlent comme de la plus universelle depuis plusieurs siecles» (Isabelle d'Espagne, p. 309).

Certes, la couleur locale perd son intérêt; l'auteure ne tient pas compte des contingences temporelles et géographiques. L'intemporalité de ses figures devient source d'autorité, témoignant d'un discours qui pourrait être enrichi. Cette galerie est constituée comme une série, laquelle fait voir au-delà de la singularité des exemples le caractère permanent de la condition féminine. De fait, l'universalité devient le concept-valise des éloges où le nominalisme et la pluralité impliquent moins l'unicité et l'individualité des figures que leur caractère général. Comme le souligne Chantal Morlet-Chantalat au sujet des héros de la *Clélie* de Mlle de Scudéry, «au-delà de la peinture des individus cependant, par la répétition de certains schémas ou de certaines notions, [les héros] constituent une image collective, un modèle social et esthétique»<sup>274</sup>. Cette affirmation s'applique aussi aux figures féminines de Buffet, qui sont en quelque sorte dépossédées de leur individualité au profit de l'exposition d'une nature féminine générale. Elles représentent un idéal, un modèle, réel paradigme pour le lecteur (la lectrice) qui voit la nécessité de l'imiter. Elles ont en commun une réputation dont l'éclat rappelle l'image de l'apologie selon laquelle, au temps de la création, le premier homme «n'a point d'admiration pour la lumiere du Soleil & des Astres, & pour tout ce qu'il y a de brillant & de considerable dans l'Univers; mais dés le moment qu'une femme paroist devant ses yeux il s'en fait

---

<sup>272</sup>*Ibid.*, p. 247.

<sup>273</sup>*Ibid.*, p. 288.

<sup>274</sup>Chantal Morlet-Chantalat, *La «Clélie» de Mademoiselle de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, 1994, p. 447.

l'admirateur»<sup>275</sup>. Les éloges récupèrent cette image pour en tirer profit et magnifier par la même occasion la valeur féminine, comme de nombreux exemples en font foi. Mentionnons les extraits suivants: Jeanne de Bourbon était désignée par son époux comme «le Soleil de son Estat» (p. 298), Claude Catherine de Clermont était «appelée de son temps l'astre de la Cour» (p. 306) et Cassandre Fidelle fut désignée par les Italiens comme «le flambeau de tous les sçavants de son siecle» (p. 314). Buffet fixe pour l'éternité l'exemplarité de ses figures. Elle répète ainsi sporadiquement, scandant le rythme de ses éloges, que leur mémoire sera éternisée dans les siècles à venir. À l'instar des anciennes ayant fait briller le mérite féminin «qui a agrandy leur reputation, & eternisé leur memoire dans tous les siecles»<sup>276</sup>, Buffet annonce qu'il peut en être de même pour ses contemporaines. Christine de Suède, Mlle de Schurman, la maréchale de la Mothe, Anne de Bins, Cornélia ou Marie Stuart auront ce privilège de survivre au passage du temps.

Chez les autres panégyristes, on remarque aussi cette insistance sur la survie outre-tombe des figures féminines louées, comme en témoignent les ouvrages de Le Moyne et De Coste. Ce dernier, principalement, montre bien comment l'histoire s'est souvenue de ces femmes illustres alors qu'il explique pour chacune la devise qui lui a survécu. Toutefois, demeure très présente dans leur texte cette valorisation d'une nature féminine à part, supérieure, à laquelle peuvent difficilement correspondre les contemporaines. En fait, ils exaltent, à l'instar des éloges les plus traditionnels, «cette nature plus grande que nature», comme la qualifie Paul Bénichou<sup>277</sup>. Quant à Buffet, elle décrit la femme dans ce qu'elle a de concret et d'imitable. Il n'est plus exclusivement question d'une catégorie féminine privilégiée et très spécifique. Dans cette perspective, universalité et éternité balisent et régissent le contenu de la liste de Buffet de façon à seconder les affirmations de son apologie quant à la valeur indiscutable et générale des femmes.

Alors que les listes de Le Moyne, De Coste, et Somaize apparaissent finies et complètes en elles-mêmes – le nombre imposant de figures qui y sont évoquées sature le texte comme si tout était dit –, les éloges de Buffet sont plus sélectifs et sommaires, semblant davantage autoriser et même

---

<sup>275</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 201-202. Buffet reprend l'image à la page 212 de son apologie : «ces Illustres qui ont brillé au commencement de l'Empire Romain comme les Astres à la naissance du monde».

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>277</sup> Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, Paris, Gallimard, coll. "Folio essais", 1948, p. 128.



appeler des compléments et des ajouts<sup>278</sup>. Évoquant de manière récurrente le nombre de figures féminines que l'on retrouve à travers les siècles, puisant dans le passé lointain, récent et le présent, choisissant des étrangères et des Françaises, la liste de Buffet fait preuve d'une tendance à l'accumulation infinie. S'achevant sur la figure de sainte Thérèse d'Avila, le discours épideictique reste sans véritable conclusion, phrase d'envoi ou réflexion générale: «je ne puis finir ces Panegyriques plus glorieusement, ny avec une plus forte admiration de voir les vertus & la conduite du plus bel esprit qui ait jamais été élevé dans la vie contemplative»<sup>279</sup>. Cette fin qui, du reste, ne semble pas en être une témoigne du désir de l'auteure de proposer une liste dont le parachèvement reste à faire, faisant comprendre qu'il s'agit là d'un noyau de liste qui peut s'enrichir dans l'avenir. Les éloges se développent donc en trois temps: passé, présent, futur<sup>280</sup>. Ainsi, traversant le passé pour déboucher sur l'avenir en illustrant l'exemplarité de différentes savantes, Buffet généralise les aptitudes intellectuelles à tout le sexe féminin et les réactualise aujourd'hui pour demain. À cet égard, les éloges de Buffet dissimulent déjà une autre savante à honorer : Marguerite Buffet. En réalité, il nous semble qu'une symbiose existe entre les illustres savantes et l'auteure. En faisant l'éloge d'autres figures érudites, Buffet y inscrit sa propre connaissance de la langue et de la bonne écriture. Elle est d'ailleurs juge en la matière, en choisissant ses exemples. De surcroît, elle spécifie en plusieurs endroits que ses illustres ont reçu l'approbation et l'estime des plus beaux esprits. Si Buffet vante aussi ces mêmes figures, ne désire-t-elle pas se faire remarquer comme étant un bel esprit? L'auteure superpose ainsi sa figure et celle de savants esprits, comme elle juxtapose sa voix à celle d'érudits de toutes sortes dans son apologie. Ainsi, en choisissant de vanter des savantes, Buffet peut également se faire valoir, peut-être inconsciemment, mais dans un but qui semble narcissique et auto-gratifiant, car «la louange donne de l'éclat au laudateur autant qu'au louangé», selon Barbara Krajewska<sup>281</sup>. Son ouvrage témoigne ainsi d'une auteure qui est savante, habile à communiquer ses connaissances. Parallèlement, suivant le mouvement de renvois imposé par le discours apologétique, le discours épideictique enclenche un retour

---

<sup>278</sup>Comme l'ouvrage de Buffet, le texte de La Forge (*op. cit.*, p. 15) est aussi ouvert. Il termine son cercle des savantes ainsi: «je pourrais apres elle en ce País fertile vous en nommer encor... Non, c'est assez».

<sup>279</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 341-342.

<sup>280</sup>Pierre Michaud dans son ouvrage sur le genre épideictique des *Confession* de saint Augustin (*op. cit.*, p. 59) spécifiait que «le présent appartiendra principalement au panégyriste puisque l'on harangue en raison des actions contemporaines. Cependant, le genre épideictique tirera régulièrement des arguments du passé en l'invoquant et, de l'avenir en le conjecturant».

<sup>281</sup>Krajewska, *op. cit.*, p. 209-210.

au début de l'ouvrage, devenant lui-même le cercle des Philosophes voué à une multiplication à l'infini comme en parle Buffet (p. 221). Alors que le texte de l'avocat au Parlement calque quasi mot pour mot des fragments des éloges qu'elle-même a écrits, Buffet se trouve à être la première savante à ajouter son nom à sa propre liste. Envieux du mérite de Buffet, faisant écho à la fois à l'apologie et aux éloges, l'avocat au Parlement écrit: «je ne suis pas moins jaloux du bien du public que je le suis de vostre gloire»<sup>282</sup>. Rappelant le style inégalé de la duchesse de Montausier notamment, il décrit l'ouvrage de Buffet comme «le plus beau & le plus achevé que j'aye veu de ma vie». À l'instar des textes de savantes qui ont été loués par les plus habiles auteurs, comme Buffet le spécifie à maintes reprises, le sien mérite les mêmes égards, soit «d'estre lou[é] de tous les Auteurs qui ont le mieux écrit touchant la politesse du langage». Buffet y est même comparée à l'éloquente Tullia; l'intérêt de cette comparaison réside dans le fait qu'elle constitue la reprise textuelle de l'éloge écrit par Buffet à propos de cette savante: «comme une autre Tullia que Ciceron rendit si éloquente, qu'elle étoit suivie des plus fameux Orateurs, croyant qu'elle portoit avec elle tout le thresor de l'éloquence»<sup>283</sup>. Cet extrait fait voir un renversement fort intéressant. En effet, l'avocat ne plagie plus les auteurs masculins, comme Buffet emprunte à De Coste, mais bien une femme qui a prouvé son savoir, attestant du fait que les savantes peuvent instruire les hommes et être imitées de tous. Dans ce même esprit, la figure de Buffet semble se coordonner à celles de Christine de Suède et de Louise de Lorraine alors que l'avocat poursuit en soutenant que les illustres dont Buffet fait mention «trouveroient le plus grand de leur bonheur dans celui d'offrir [à Marguerite Buffet] les plus riches productions de leur esprit». C'est ainsi, qu'en dernière instance, Buffet se voit accordé l'honneur de l'immortalité vu ses qualités d'esprit inestimables. L'avocat termine en disant à Buffet qu'«on ne peut exprimer combien il [sexe féminin] [lui] est redevable; il a sans doute grand interest d'immortaliser [sa] memoire, et de faire en [son] illustre personne, ce que firent autrefois les Romains en celle de cette fameuse Cornelia». À nouveau, ce passage efface les limites temporelles et géographiques: le passé, le présent et l'avenir sont présentés en continuité, une Française contemporaine, Buffet, est rapprochée de Cornélia, une ancienne figure romaine. De toute évidence, la lettre de l'avocat à Buffet constitue un éloge ajouté à ceux de Buffet, desquels l'avocat s'est manifestement inspiré. En ajoutant aux éloges qu'elle dédie à

---

<sup>282</sup>Les citations qui suivent dans cette section se retrouvent toutes dans l'adresse de l'avocat au Parlement qui figure en ouverture de l'ouvrage. Nous n'avons donc pas mis de notes pour identifier chacun des passages puisque cette lettre n'est pas paginée.

<sup>283</sup>Cette note se trouve dans la lettre de l'avocat au Parlement à Buffet. Buffet avait elle-même écrit dans l'éloge de Tullia, à la page 320: «Tullia, que Cicéron rendit si éloquente, qu'elle estoit toujours suivie d'une foule d'Orateurs, croyant qu'elle portoit avec elle tout le tresor de l'éloquence».

d'autres, cet éloge à Buffet contribue du même coup à accroître l'unité du texte qui renvoie à lui-même sans jamais s'achever. À sa suite, Buffet invite ses lectrices à joindre les rangs en fournissant des conseils pratiques montrant comment y arriver, cherchant à favoriser l'émulation par le biais d'exemples révélateurs et contemporains, ainsi que par une défense des femmes qui ne peut que les convaincre de la valeur de la gent féminine.

Dans l'ensemble, les éloges apparaissent relativement succincts, voire superficiels au niveau de leur contenu, même dans les portraits mondains où sont mises en relief les qualités d'esprit de ses contemporaines et qui négligent l'aspect physique et moral, largement exploité dans le dictionnaire de Somaize. S'attardant assez peu aux informations biographiques ou généalogiques concernant les figures féminines sélectionnées, le texte de Buffet donne lieu à une démonstration dynamique et très ciblée, se concentrant sur leurs qualités d'esprit. Comme l'ensemble des discours épidiectiques, ceux de Buffet constituent un entrelacs serré de figures décrites par un vocabulaire répétitif: les mêmes adjectifs reviennent inlassablement, les mêmes caractéristiques féminines, les mêmes jugements de valeur... De tels échos, vu la rapidité générale du texte dans son ensemble, contribuent à unifier le discours, sans pour autant le rendre lassant. Dans ces conditions, il est juste de dire que le genre de démonstration déployé par Buffet constitue, comme le qualifie de manière très générale Chaim Perelman, «une enfilade de structures et de formes dont le déroulement ne saurait être récusé»<sup>284</sup>, sans compter que dans le cas de Buffet, cette enfilade devient le miroir d'une méritocratie savante en plein développement. Si la multiplicité peut menacer l'unité et l'ordre du texte, Buffet évite cet écueil en uniformisant ses présentations sans pour autant faire de chacune d'elles le calque des précédentes.

### 3. Question de contenu épidiectique

Avec l'avancée du XVII<sup>e</sup> siècle, le contenu même des panégyriques dédiés à des femmes se transforme. En 1647, Le Moyne cherche essentiellement à réformer les moeurs féminines sans toutefois privilégier l'éducation des femmes. Le Moyne préfère ainsi louer les grâces de la religion catholique et la fortification de tout esprit qui respecte les dogmes, les préceptes et les usages. De Coste démontre des intentions similaires, honorant plus les femmes pour leurs vertus chrétiennes que pour leurs capacités intellectuelles. Quant à Buffet, influencée par l'émergence de la vie mondaine suivant laquelle «ses moeurs, sa sociabilité [sont] dus pour beaucoup à la place qu'elle donne à la

---

<sup>284</sup>Chaim Perelman, *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1970, p. 41.

femme»<sup>285</sup>, sa liste dépeint une nouvelle manière de vivre en société qui engage et favorise la fécondité de l'esprit, la délicatesse du jugement et l'éloquence des discours. Dans cette société où femmes et hommes partagent les mêmes valeurs de culture, la beauté d'esprit, l'art de la conversation, l'éloquence, la beauté de l'écriture sont largement valorisés. Ils constituent d'ailleurs autant de thèmes phares de l'ouvrage de Somaize qui pose les caractéristiques communes à ses figures:

[...] aimer fort la lecture, les vers & surtout la conversation, qui fait le principal de leurs divertissemens, comme aussi la plus belle de leurs occupations. On les loue encore de sçavoir bien coucher par écrit, d'avoir de grandes connoissances, de faire des romans, de bien parler & de sçavoir inventer des mots nouveaux<sup>286</sup>.

Dans ce même esprit, le registre des bonnes manières, entrevues comme nécessaires et universelles, est largement exploité par les auteurs d'ouvrages et de traités de civilités au cours du XVIIe siècle<sup>287</sup>, de même que par les écrivains comme Somaize ou Buffet qui ont également tenté de promouvoir ou de dépeindre les vertus d'une telle conception sociale des comportements.

Les thèmes des éloges de Buffet gravitent autour d'un pôle nouveau, celui de la vie sociale et de l'honnêteté<sup>288</sup>, délaissant les vertus féminines exaltées dans les listes des Le Moyne et De Coste, entre autres. Sur les traces de Mlle de Scudéry, Buffet revendique l'instruction et le savoir-faire indispensables à la vie mondaine en faisant l'éloge des capacités intellectuelles féminines. D'ailleurs, pour s'attirer une nouvelle clientèle féminine désireuse d'apprendre à écrire et à converser agréablement, «ne fallait-il pas montrer que les femmes sont capables de recevoir une instruction scientifique»<sup>289</sup>? Dans cette perspective, se familiariser avec la science du bien dire pour acquérir les

---

<sup>285</sup>Gustave Fagniez, *La femme et la société française de la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Librairie universitaire J. Gamber, 1929, p. 1.

<sup>286</sup>Somaize, *op. cit.*, p. 83.

<sup>287</sup>Se référer au texte de Robert Muchembled, *Société, cultures et mentalités...*(*op. cit.*), p. 164.

<sup>288</sup>Se référer notamment à l'ouvrage de Domna C. Stanton, *The Aristocrat as Art. A study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth and Nineteenth-Century French Literature* (New York, Columbia University Press, 1980) qui consacre une partie de son livre à l'explication du concept d'honnêteté devenue philosophie de vie au cours du XVIIe siècle (ou encore à l'ouvrage de Jean Paris Dens, *L'Honnête Homme et la critique du goût. Esthétique et société au XVIIe siècle*, Lexington, French Forum, 1981). Parmi les premiers livres à aborder le sujet au XVIIe siècle figurent l'ouvrage de Nicolas Faret intitulé *L'Honnête homme ou l'art de plaire à la cour* (1630) et celui de Pierre Bardin, *Le Lycée* (1632).

<sup>289</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 377.

égards et la renommée et atteindre la «royauté mondaine», voilà ce vers quoi est essentiellement tourné le féminisme de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>290</sup>, et précisément le texte de Buffet.

Selon Le Moyne, le mérite des femmes ne dépend pas de leurs capacités élocutoires, encore moins de leur bon sens. Le regard ou les larmes sont les deux moyens propres aux femmes pour convaincre. De fait, il refuse la parole éloquente aux femmes pour faire parler leurs «gestes». Ainsi, les bonnes moeurs féminines, les vertus et les comportements des femmes excluent chez lui la force du savoir et de l'éloquence. Contrairement à l'éloge que Buffet destine à Indegonde et où est exalté le raisonnement, Le Moyne rappelle plutôt qu'Indegonde a réussi à convertir son mari par des «Argumens [qui] furent de larmes & de prières; & les larmes & les prières firent plus que n'eust fait toute la Theologie mise en Dilemme & en Syllogismes»<sup>291</sup>. À quelques reprises, Le Moyne évoque ainsi l'image des larmes<sup>292</sup>. Chez lui, la femme est féminine parce qu'aimante et fragile, toute charité et miséricorde<sup>293</sup>. Cette manière de ne pas admettre la valeur intellectuelle des figures exemplaires ni leur aptitude à raisonner se situe aux antipodes du développement épideictique de Buffet où l'écriture occupe une place fondamentale. En réponse à ses observations sur la langue française, Buffet ne tarit pas d'éloges pour ses contemporaines qui maîtrisent l'art de la conversation, soulignant deux aspects principaux de cette dernière: à savoir y entrer aimablement et en sortir habilement. La conversation agréable apparaît même comme une manière d'instruire ses auditeurs. Buffet spécifie que «ceux qui savent estimer les bonnes choses [...] trouveront beaucoup à recueillir [dans la conversation]»<sup>294</sup>. Comme le montre l'exemple de Christine de Suède, qui a «régné sur les esprits par la force de cette éloquence qui luy a soumis autant de Nations qu'il y en a qui l'ont oüy parler»<sup>295</sup>, l'éloquence permet même d'imposer son règne sur l'esprit des autres. Buffet ne souligne-t-elle pas également que par ses «lumières», «cette heroïne [la maréchale de l'Hospital] a toujours triomphé de ceux qui ont voulu luy

---

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 330.

<sup>291</sup> Le Moyne, *op. cit.*, p. 93.

<sup>292</sup> Nous retrouvons des exemples notamment aux pages 111, 199, 372 du texte de Le Moyne.

<sup>293</sup> Par exemple, il écrit pour l'un de ses éloges que «cette pieté contribuoit à la victoire; cette misericorde aydoit à prendre les villes & à gagner les batailles» (*ibid.*, p. 16).

<sup>294</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 261.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 239-240.

faire de l'injustice»<sup>296</sup> ou encore que «cette prudente mere [de Coriolan] sçeut si bien le gagner par la douceur & les attraits de son éloquence & la force de ses raisonnemens, qu'elle desarma toute sa colere, & eut l'avantage & l'adresse de pouvoir vaincre le plus fier & le plus inflexible de tous les hommes»<sup>297</sup>. Par ses exemples – et en écho à son apologie –, Buffet montre que l'éloquence et l'esprit féminin réussissent à vaincre les rébarbatifs et à convaincre les incrédules. À l'instar de Scudéry, qui écrit: «il nous est aussi facile de vaincre, par la force de notre esprit que par la beauté de nos yeux»<sup>298</sup>, Buffet soutient que l'éloquence naturelle féminine et un jugement sain sont nécessaires pour se faire une place dans la société («pour se bien faire rechercher») <sup>299</sup>. Ceci explique alors la présence de ses conseils sur la langue, comme moyen pour ses lectrices de se faire estimer et admirer, à l'image de ses savantes qui peuplent son texte. L'auteure appuie ainsi sur «la juste composition des Lettres»<sup>300</sup> dont témoignent les oeuvres de ses illustres savantes. Ainsi, au sujet de la duchesse de Montausier, Buffet soutient qu'elle «n'a pas moins de beauté & d'éloquence dans ses écrits pour persuader ce qu'elle veut qu'en avoit autrefois cette fameuse Romaine [Cornélia]»<sup>301</sup>.

Bien entendu, la conversation et l'éloquence (oratoire ou écrite) servent à exalter un nouvel ordre de savoir auquel les femmes peuvent prendre part au même titre que les hommes et qui témoigne «d'un engouement pour les sciences qui va en se développant au cours du XVIIe siècle»<sup>302</sup>. Les sciences auxquelles s'adonnent les consoeurs de Buffet n'ont plus rien à voir avec la bagatelle à laquelle Ninon de Lenclos se réfère en disant: «on a chargé notre sexe de ce qu'il y a de plus frivole

---

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 325. Quelques pages plus tôt, Buffet écrit au sujet de Clothilde qu'«elle emporta ce que personne n'avait pu obtenir sur le plus fort de tous les hommes dans son opinion» (p. 295-296). Citons comme dernier exemple à la page 266 : «elle [Mme de Bonnevaux] agissait avec un raisonnement si fort & si docte, qu'elle méritait l'estime et l'approbation de tous ceux qui étaient présents».

<sup>298</sup> Scudéry, *op. cit.*, p. 162.

<sup>299</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 280-281.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>302</sup> Albistur et Armogathe, *op. cit.*, p. 168. D'ailleurs, «les femmes suivent un mouvement général, qui touche toute la société mondaine : le public cultivé dans son ensemble prend de plus en plus goût à la science de son temps, qui devient, à partir de 1670, une véritable mode» (Timmermans, *op. cit.*, p. 124).

et les hommes se sont réservés le droit aux qualités essentielles»<sup>303</sup>. Les éloges de Buffet font plutôt voir «un tres-grand nombre d’habiles femmes qui aiment les sciences, qui étudient & qui composent sans le vouloir faire connoistre, soit que l’humilité ou quelque autre consideration leur defende»<sup>304</sup>. Avec le temps, le savoir féminin s’est engagé dans la voie de la mondanité. Les anciennes étaient principalement savantes dans les arts militaire et politique, quelques-unes dans les belles-lettres et les sciences, les contemporaines sont désormais toutes érudites, comme le font voir les éloges de Buffet. Mentionnons à titre d’exemple les Mlles Despinasse, Dupré, Descartes, Guillaume ou DesJardins, autant de femmes érudites quelque méconnues qu’elles apparaissent. Le seul fait que quelques-unes parlent plusieurs langues (dont le latin et le grec) comme Mlle Schurman, que certaines écrivent et entretiennent des rapports avec les hommes érudits et savants, comme Christine de Suède ou Madeleine de Scudéry, ou que d’autres s’adonnent aux sciences, à la théologie et à la philosophie comme Mme de l’Esclache, dénote une manière nouvelle de concevoir l’instruction féminine en des termes beaucoup moins restrictifs, mis sous le signe de l’honnêteté. Nous pouvons définir l’honnête femme en des termes similaires à ceux qui caractérisent l’honnête homme de la décennie 1660:

[...] élégance physique, aisance, disponibilité à autrui, personne cultivée et spirituelle, aptitude à la conversation, au jeu, maniement aisé du langage, art de s’adapter à toutes les situations sociales, savoir divertir un auditoire qui jouit d’un sentiment euphorique d’approbation et de solidarité sociale<sup>305</sup>.

Il nous est permis de penser que la majorité des contemporaines évoquées par Buffet correspondent à cet idéal de la femme honnête. En fait, combien d’entre elles ne sont pas honnêtes, cultivées et spirituelles, plaisantes et habiles à la conversation? Consciente de la valorisation extrême du paraître et du plaire sur laquelle reposent les préceptes de l’honnêteté, Buffet associe même implicitement beauté du corps et beauté de l’esprit dans certains de ses éloges, bien que ce ne soit rien de comparable

---

<sup>303</sup>Cité par Krajewska, *op. cit.*, p. 20. Marc Fumaroli (*La diplomatie de l’esprit*, p. 336) écrit à ce sujet qu’il était de coutume que «les femmes entre elles, selon la pente du gynécée, parlent de bagatelles ou affaires de coeur», et qu’aux hommes soient réservés les sujets sérieux.

<sup>304</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 269.

<sup>305</sup>*Les XVIe et XVIIe siècles* (sous la direction de Robert Muchembled), p. 339. Cette définition générale de l’honnête femme diverge sans aucun doute de celle qui transparaît à la lecture de l’ouvrage de Jacques Du Boscq intitulé *L’Honneste femme* (1643). Pour lui, l’honnête femme doit être modeste, chaste, retenue, mère ou épouse fidèle sinon vierge, modèle féminin valorisé dans la première moitié du siècle, fort différente du modèle exposé chez Buffet, qui elle, aux vertus, préfère le savoir, la mondanité et la force des capacités.

à l'attention portée à l'apparence physique des femmes par Somaize ou Le Moyne<sup>306</sup>. Par exemple, Buffet écrit au sujet de Madame de Mortemard, une religieuse, que «cette jeune merveille, belle comme un Astre, a recherché les sciences dès le berceau: Elle est si sçavante dans la connoissance des belles lettres, qu'elle fait bien voir qu'elle n'a jamais rien aimé avec plus de plaisir»<sup>307</sup>. Toutefois, la perspective intellectuelle demeure privilégiée par l'auteure. C'est ainsi que par l'intermédiaire des théories de l'honnêteté, Buffet charge ses contemporaines, devenues des modèles d'honnêtes femmes, d'une mission civilisatrice. Elles illustrent ainsi l'éloquence, la civilité, la politesse du langage et des manières, lesquelles doivent être imitées de chacun et chacune. Ainsi, alors que dans les autres ouvrages, notamment ceux des années 1630-1650, les femmes se travestissent quelquefois en hommes suivant une tendance baroque qui vise à briser les frontières et à mélanger les contraires<sup>308</sup>, Buffet appuie sur les distinctions entre hommes et femmes tout en leur faisant partager le concept d'honnêteté. Dans cette optique, même si l'ouvrage est essentiellement destiné à la gent féminine, nous pourrions soutenir que Buffet s'attache à «mettre en lumière tout ce qu'un homme peut gagner au commerce des dames, en finesse d'esprit, en délicatesse de pensée»<sup>309</sup>. Plus encore, Buffet fait valoir celles qui occupent intelligemment et profitablement leur temps au détriment des autres femmes qui perdent le leur en futilités. Buffet favorise ainsi les femmes qui ont préféré vaquer, bien que ce fut en amateurs, à des occupations qui ont longtemps été exclusives aux hommes, les femmes qui n'ont pas employé leur temps à des bagatelles comme la majorité: la comtesse du Plexis qui aime plus «l'étude des belles lettres que les divertissemens attachez à sa condition»<sup>310</sup>; Madame de Gredeville qui est «une des precieuses economes du temps, puis qu'elle en employe la meilleure partie à l'étude des bonnes

---

<sup>306</sup>La Forge fait de la beauté du corps et de l'esprit un leitmotiv de son texte. À ce sujet, revoir la note 224 qui souligne l'importance, selon le concept d'honnêteté au XVIIe siècle, de faire preuve à la fois d'élégance physique et verbale afin de se distinguer.

<sup>307</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 284.

<sup>308</sup>Se référer à l'ouvrage d'Ian Maclean (*op. cit.*, p. 234). L'auteur y soutient que les auteurs de textes féministes (1630-1650) cherchent fréquemment à métamorphoser les femmes en hommes afin d'accroître leur valeur. Cette fusion du masculin et du féminin est de moins en moins perceptible avec la seconde moitié du XVIIe siècle, bien qu'en quelques endroits nous sentions encore des effets similaires.

<sup>309</sup>Magendie, *op. cit.*, tome 1, p. 365. D'ailleurs, selon l'idéal imposé par la politesse mondaine, Magendie (*ibid.*, tome 2, p. 713) souligne que «plus [l'homme] s'approche de l'excellence et de la perfection des dames, et plus il les aime».

<sup>310</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 261.



lettres, dont elle fait ses plus agreables divertissemens»<sup>311</sup>, Madame de Miraminy qui «méprise tout ce qui suit la bagatelle»<sup>312</sup> ou Madame de Mortemard qui suit «les preceptes admirables du bon usage que l'on doit faire du temps»<sup>313</sup>. Tandis que les auteurs traditionnels de liste se concentrent généralement sur la vocation religieuse de la femme, Buffet se fait un devoir de promouvoir le bon usage que les femmes doivent faire de leur temps libre pour apprendre, étudier et se rendre pareil à ces illustres savantes qu'elle dépeint, en respectant les préceptes posés dans ses observations sur la langue. En effet, c'est en s'inspirant de ses conseils sur l'utilisation de la langue française que ses lectrices pourront, elles aussi, se faire admirer. Dans cette ligne de pensée, Buffet écrit dans ses *Observations* que la juste connaissance de la langue sert essentiellement à se faire valoir, disant des lectrices de son ouvrage qu'«elles y verront aussi la satisfaction & l'honneur que reçoivent celles qui savent parler juste»<sup>314</sup>.

La modestie constitue toujours un critère essentiel pour se faire valoir au XVII<sup>e</sup> siècle. En conclusion de son ouvrage, De Coste évoque la modestie féminine en spécifiant que «plusieurs dames ont aussi cultivé les bonnes lettres, mais par modestie ou par humilité elles n'ont pas voulu mettre en lumière leurs écrits, ou elles n'ont point témoigné par leurs discours qu'elles avoient quelque connoissance des Sciences et des Langues»<sup>315</sup>. La modestie rappelle ici l'humilité et la simplicité vantées chez la femme de la première moitié du siècle. Chez Buffet, il en va autrement. En réalité, dans l'esprit de l'honnêteté, la modestie constitue une attitude indispensable pour se soustraire à l'appellation de pédante. Buffet préfère donc, pour elle et ses savantes, la modération à l'orgueil ostentatoire. Se trouvent alors confondues la modestie auctoriale et celle des figures évoquées. Faisant écho à son avis liminaire au lecteur et à son épître dédicatoire, Buffet utilise la rhétorique de la modestie dans ses éloges de contemporaines, écrivant: «j'en dirois davantage si je n'estois persuadée qu'elle ne peut estre assez dignement louée que par une personne aussi bien disante qu'elle»<sup>316</sup> et

---

<sup>311</sup>*Ibid.*, p. 267.

<sup>312</sup>*Ibid.*, p. 269.

<sup>313</sup>*Ibid.*, p. 285.

<sup>314</sup>*Ibid.*, p. 8.

<sup>315</sup>De Coste, *op. cit.*, tome 2, p. 966.

<sup>316</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 248.

encore «c'est une temerité à une fille de vouloir exprimer la haute vertu & les grandes qualitez que possede cette illustre Dame»<sup>317</sup>. En d'autres occasions, ce sont ses illustres qui font preuve de modestie. Certes, elles peuvent surprendre par leur savoir et leur science, mais non être moquées pour s'être exposées sans retenue, conservant ainsi leur mérite. Ainsi, alors que la comtesse du Plexis n'aime les louanges que pour les redistribuer, Mme de Miramminy se voit adresser un reproche similaire à celui qui est formulé à l'endroit de Buffet par l'avocat au Parlement: «ce travail [les pièces de cabinet qu'elle a écrites] estant si beau, j'ose dire qu'il y a de l'injustice à le vouloir cacher. Le public seroit bien redevable à cette illustre Dame, si elle vouloit luy faire ce present»<sup>318</sup>. En somme, la modestie évite à l'auteure d'être qualifiée de pédante, d'une part, et permet de garantir le mérite de ses figures féminines suivant une perspective mondaine, d'autre part.

Omniprésente, la religion constitue la pierre angulaire de plusieurs listes, exception faite du dictionnaire de Somaize et du cercle des savantes de La Forge. Le discours épideictique de Buffet n'y accorde plus l'attention de jadis bien qu'il conserve aux religieuses une petite place dans son inventaire à la fin de chacune des deux sections des éloges. Ces savantes religieuses ne sont toutefois plus présentées dans un but d'édification comme dans les listes de Le Moyne ou de De Coste, truffées de leçons morales, qui témoignent de la religion comme «institution et genre de vie où la femme peut se retrouver dans sa dignité»<sup>319</sup>. Pour Buffet, la femme retrouve sa dignité par l'accès au savoir et la participation à la vie mondaine; ce qui explique pourquoi les figures religieuses ne présentent plus l'attrait d'autrefois. La dimension intellectuelle se trouve valorisée de façon indépendante chez Buffet, sans passer par la spiritualité. Les figures religieuses exaltent une relative liberté favorisée par leur célibat (acceptable) et qui permet leur éducation, liberté présente dans la vie monastique, car «pour beaucoup de femmes au XVIIe siècle, la religion est un moyen d'accéder à la culture et à la vie intellectuelle. [...] C'est souvent sur le plan de la spiritualité, plutôt que sur celui de l'intellectualité pure, que l'on voit les femmes accéder à une culture profane»<sup>320</sup>. En louant les religieuses

---

<sup>317</sup>*Ibid.*, p. 255.

<sup>318</sup>*Ibid.*, p. 270. Nous lisons dans l'adresse de l'avocat au Parlement (*ibid.*, non paginée) : «il sembleroit que vous seriez trop avare des productions de vostre esprit, si vous refusiez de faire ce present au public, en le privant de la connoissance de tant de belles lumieres».

<sup>319</sup>Jean-Marie Aubert, *La Femme : anti-féminisme et christianisme*, Paris, Cerf/Desclée, 1975, p. 75.

<sup>320</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 809.

contemporaines pour leur intellectualité, Buffet rend compte d'une promotion intellectuelle permise par la vie monastique, tout en délaissant les intentions moralisantes qui lui sont habituellement conjointes.

En définitive, les différentes thématiques qui tapissent le discours épideictique de Buffet suivent une même trajectoire: l'art de vivre en société pour une femme, respectueuse des usages de la mondanité et de l'honnêteté. D'une certaine manière, les éloges de Buffet semblent correspondre à l'image de l'honnête femme proposée par Marc Fumaroli: «tel est le trébuchet de l'éthos de la bonne compagnie: une jolie femme spirituelle et qui sait vivre»<sup>321</sup>. Buffet ne s'engage pas dans les grands déploiements épideictiques à la De Coste, encore moins dans l'expression d'une morale rigide comme le fait Le Moyne. Buffet ne cède plus au seul plaisir énumératif de la liste comme Somaize, friand de petites histoires et d'anecdotes. En fait, sa liste sert essentiellement à illustrer, dans une perspective historique, les capacités intellectuelles féminines et à faire voir, dans l'esprit de la mondanité, ce que peut apporter la maîtrise de la langue.

#### 4. Ces femmes au sujet desquelles les hommes ont un mot à dire

Évoquer les hommes pour souligner le mérite d'une femme constitue un procédé rhétorique commun à plusieurs listes. Somaize établit des rapports continuels entre les femmes et les hommes, non pour vanter la perfection féminine mais plutôt pour dépeindre la vie de la société mixte des salons. Le Moyne et De Coste ne sont pas moins généreux en figures masculines, qu'ils présentent de différentes manières. Par exemple, Le Moyne exalte à l'occasion le côté «mâle» de la femme, alors qu'il lui fait correspondre, de manière sous-entendue, tout ce qui relève de l'affectation et de l'innocence dans un sens qui peut paraître péjoratif: Panthée était «un esprit Philosophe dans un corps de femme, et la pudeur, la grâce & la modestie exceptées, il ne paroissoit rien en elle qui fust de son Sexe»<sup>322</sup>. D'ailleurs, il fut un temps au cours du XVIIe siècle où le seul fait de souligner qu'une femme n'avait rien de féminin constituait le plus grand des hommages pouvant lui être adressé<sup>323</sup>. Chez De

---

<sup>321</sup>Fumaroli, *La diplomatie de l'esprit (op. cit.)*, p. 331.

<sup>322</sup>Le Moyne, *op. cit.*, p. 86. De façon similaire, il écrit au sujet de Minome que, dans son regard, «il y a moins de desespoir que de mépris, & plus de Philosophe que de la Femme» (*ibid.*, p. 130-131).

<sup>323</sup>Claude Dulong (*op. cit.*, p. 202-203) rapporte que lorsqu'Anne d'Autriche mourut en 1660, un courtisan murmura : «elle mérite d'être mise au rand de nos plus grandes reines». «Non rectifia Louis XIV, “de nos plus grands rois”. Acceptons ce masculin : c'était à l'époque le plus beau des hommages».

Coste, il n'est pas rare de lire un éloge se rapportant à une figure masculine parallèle: un mari, un père ou un frère<sup>324</sup>, de façon à mettre l'accent sur les liens généalogiques et l'appartenance de ses femmes illustres à certaines familles royales. Il en profite ainsi pour louer certaines figures masculines, magnifiant à titre d'exemple un roi aux côtés d'une reine. C'est donc dans une optique de «dépendance» que ces auteurs rapprochent le plus souvent la femme et l'homme.

La référence à une figure masculine est différemment employée par Buffet. Après avoir eu recours à l'autorité incontestable de savants dans son apologie, elle fait de même, dans son discours épideictique, en utilisant le jugement des hommes favorables aux femmes qu'elle décrit. Ainsi, nous pouvons lire: «tous les Sçavans du siecle ont donné une tres-haute approbation aux ouvrages de Mademoiselle des Jardins»<sup>325</sup>; ou encore: «je ne suis pas moins charmée de l'éloquence & de la beauté de l'esprit de cette illustre fille [Mlle Despinasse], qu'en étoit feu Monsieur de Lauret grand Poète, qui en faisoit une tres-haute estime, & la consultoit souvent»<sup>326</sup>. Les éloges des anciennes, d'un passé lointain ou récent, font également appel aux témoignages masculins. Ainsi en est-il de l'éloge de Marie de Gournay, en qui Montaigne a vu d'éminentes vertus, ou encore de celui à l'adresse de Louise de Lorraine qui «avoit acquis une si haute reputation entre les plus habiles de son temps»<sup>327</sup>. De toute évidence, en écho à son apologie où les références à des autorités masculines abondent, Buffet aime rappeler l'estime que ses illustres se sont mérité auprès des hommes, soulignant généreusement que certaines ont été admirées des historiens, des poètes les plus renommés ou encore des hommes les plus doctes. Cette manière d'intégrer à ses éloges des commentaires formulés par des hommes, dont l'apparition momentanée rappelle l'évocation des autorités masculines dans l'apologie contribue à redoubler l'exactitude et l'authenticité de son discours épideictique.

D'un autre côté, évoluent occasionnellement, côte à côte, des figures de sexe opposé. Afin de démontrer la justesse des affirmations de l'apologie soulignant la valeur intrinsèque de la gent féminine, Buffet élève ses femmes exemplaires au même rang que les hommes les meilleurs. À titre

---

<sup>324</sup>À titre d'exemples, soulignons les éloges de Zénobie, dans lequel son époux Araspe se fait aussi louer, et celui de Françoise de Cezely, dame du XVIe siècle.

<sup>325</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 275.

<sup>326</sup>*Ibid.*, p. 282.

<sup>327</sup>*Ibid.*, p. 304.

d'exemple, elle écrit: «on remarque que Monsieur de Voiture & tous les Autheurs Modernes qui ont écrit, n'ont point encore trouvé le secret de persuader si agreablement... [que la duchesse de Montausier]»<sup>328</sup>, alors que Mlle de Schurman, qui connut le succès dans l'étude des langues, «meriteroit de porter le Sceptre avec plus de gloire et d'avantage que Mithridate qui les savoit presque toutes»<sup>329</sup>. De la même manière, Buffet rapproche fréquemment l'excellence d'esprit et la perfection du travail de certaines de ses illustres avec celles des philosophes de l'Antiquité, des grands orateurs, des poètes les plus reconnus tels Virgile, Horace, Ovide. Buffet semble même définir quelquefois une équivalence entre ses illustres savantes et de grands hommes, demandant notamment au sujet de Mlle de Scudéry:

Qui est l'Orateur qui a mieux su penetrer le secret des coeurs que cette éloquente fille? Qui est le Poète qui peut égaler la Majesté de ses Heros avec les siennes? Qui est l'Historien qui puisse faire des récits pareils aux siens, ou le Peintre qui puisse égaler les vives descriptions de ses Palais?<sup>330</sup>.

Toutefois, bien que Buffet fasse valoir un certain nombre de ses savantes dans une perspective masculine<sup>331</sup>, nous devons noter sa façon de rester vague sur la nature de quelques-unes d'entre elles. Si elle hésite au premier abord à les dire féminines, elle n'est pas moins ambivalente à les faire paraître masculines. Sont révélateurs de ceci les éloges de femmes dont le savoir ou l'action font voir un contraste avec les connaissances qui sont habituellement réservées à leur sexe<sup>332</sup>. Qu'elle soit féminine ou masculine, la savante de Buffet se caractérise par une attitude et un savoir qui ne sont pas ceux de toutes ses homologues. En fait, les figures de Buffet personnifient au féminin «l'honnête homme» promu dans la société du XVIIe siècle.

---

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 250.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>331</sup> Mlle Descartes «écrit fort bien en prose, & en vers; mais d'une façon qui n'a rien de féminin» (*ibid.*, p. 279), tout comme Catherine d'Espagne «souffroit [ses malheurs] avec un courage invincible & une force qui n'avoit rien de féminin» (*ibid.*, p. 308).

<sup>332</sup> Dans cette perspective, l'éloge de Marguerite d'Autriche est révélateur; on y précise qu'«elle fut obligée d'y bien représenter ces deux personnages, sçavoir celuy d'un grand homme d'Estat pour le reglement des affaires épineuses qui le traversoient, & l'autre celuy d'un grand Docteur pour ramener des Peuples égarés du bon chemin par l'Heresie» (*ibid.*, p. 310).

Alors que l'opinion masculine pose un verdict irréfutable au sujet des illustres de Buffet, il nous apparaît évident que l'auteure équilibre ou contrebalance cette «domination» en faisant de l'opinion féminine une nécessité pour les hommes. Buffet instaure donc «le règne de la femme», que ce soit dans le monde des lettres, dans la société mondaine ou dans l'univers de la politique. Elle dépeint ainsi des femmes trônant dans un univers dominé depuis toujours par les hommes: le savoir et les lettres<sup>333</sup>. Les savantes accordent désormais les honneurs: Christine de Suède «distribue la gloire à tous les Auteurs qui ont heureusement employé leurs veilles»<sup>334</sup>; il en est de même de Louise de Lorraine, à qui «un tres-grand nombre des meilleurs Auteurs [...] dédient leurs ouvrages [...] & plusieurs autres tres-fameux qui avoient bonne opinion de leurs ouvrages, quand ils avoient son approbation»<sup>335</sup>. Devenues juges des oeuvres, ces femmes sont aussi les médiatrices du goût et des valeurs littéraires. D'ailleurs, comme le remarque Linda Timmermans, «le manque d'instruction des femmes leur assure, paradoxalement, une supériorité sur les doctes instruits dans les collèges. Cette supériorité est, elle aussi, considérée comme naturelle»<sup>336</sup>. Certes, Buffet ne peut nier que certaines de ses savantes aient été instruites par le secours d'hommes: Mlle Descartes a ainsi profité du savoir de son frère, Marguerite More a suivi les préceptes hérités de son père, tout comme la fille de Pythagore. Toutefois, le discours épideictique de Buffet inverse l'unidirectionnalité de ce mouvement en montrant qu'il appartient désormais aux femmes d'instruire les hommes, de leur enseigner, de soutenir des thèses publiques, de tenir des conférences en éclairant l'esprit des plus doctes ou encore d'éduquer rois, empereurs et princes. Buffet prend appui sur la voix de saint Jérôme qui note qu'à son époque, plusieurs femmes étudiaient les belles-lettres et que, en conséquence, «beaucoup d'homme estoient

---

<sup>333</sup>Soulignons qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, l'écriture apparaît progressivement comme une manière de se faire valoir au sein de la société mondaine. De surcroît, elle devient le miroir reflétant les nouveaux critères de jugement primés à l'époque et d'après lesquels un auteur est jugé. Comme la femme devient de plus en plus présente dans la société mondaine, il s'ensuit également une «présence dominante des femmes dans ce monde critique [de l'écriture]» (Faith E. Beasley, «Le plaisir du public : querelles critiques et littéraires» dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1992, p. 180-181).

<sup>334</sup>Buffet, *op. cit.*, p. 241.

<sup>335</sup>*Ibid.*, p. 304-305. Des constatations similaires se trouvent ponctuellement dans d'autres textes. Par exemple, Du Bosc écrivait dans l'*Honnête femme* (p. 273) : «j'en connoy plusieurs [Dames de grande science] qui sçavent si bien juger des bonnes choses, et qui les possèdent si parfaitement, que leur conversation sert d'Ecolle aux meilleurs esprits; que les plus excellens Auteurs les consultent comme des Oracles, et qu'on s'estime glorieux de leur approbation et leurs loüanges».

<sup>336</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 149.

contraints de se servir des ouvrages de quelques-unes, pour apprendre d'elles ce que puis après ils enseignoient aux autres n'ayant point de honte à communiquer les mêmes sciences qu'ils avaient empruntées de ces Dames Romaines»<sup>337</sup>. Les contemporaines de Buffet ne sont pas en reste, influençant des hommes de leur siècle comme Mlle de Schurman ou Mme de Bonnevaux, par exemple. De surcroît, par le truchement des figures féminines venues de salons littéraires, entre autres, on peut percevoir la femme comme ambassadrice du savoir et de l'honnêteté. Les femmes naissent éloquentes, les hommes le deviennent par émulation<sup>338</sup>, rappelant une phrase-clé de Somaize selon laquelle les hommes cherchent à plaire aux femmes afin d'«acquérir la gloire dont les Pretieuses sont maistresses»<sup>339</sup>. En effet, au XVIIe siècle, «les salons sont des lieux éminemment pédagogiques et ils le sont doublement, parce qu'en s'y formant les femmes y forment les hommes»<sup>340</sup>; c'est là un aspect que les éloges de Buffet traduisent.

En somme, Buffet montre bien que si derrière la savante se trouve un homme, derrière l'érudit se dissimule la femme. Celle-ci n'est plus soumise au savoir masculin comme se plaît à rappeler Le Moyne. L'instruction n'est plus exclusivement cautionnée par la gent masculine, les éloges de Buffet dépeignant des femmes qui ont repris aux hommes un pouvoir qui était légitimement leur depuis toujours. Certes, la présence de l'homme confirme une réalité, à savoir que le jugement masculin est sûr et crédible, garantissant la valeur féminine. Toutefois, la valeur de l'homme se trouve aussi tributaire du jugement de la femme.

### Conclusion

Certes, l'exemplarité est un aspect fondamental de la plupart des listes de femmes. Par exemple, De Coste et Le Moyne dévoilent clairement leurs objectifs. Le premier souligne que son ouvrage vise à ce que les femmes sachent que leur gloire se trouve en celle de leur époux et qu'elles

---

<sup>337</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 332.

<sup>338</sup> Au XVIIe siècle, «tous les traités théoriques, tous les romans sérieux, proclament l'absolue nécessité pour qui veut réussir dans le monde, de fréquenter les dames : leur commerce suffit à affiner l'esprit et à polir les mœurs, leur estime est la meilleure recommandation que puisse avoir un honnête homme» (Magendie, *op. cit.*, p. 188).

<sup>339</sup> Somaize, *op. cit.*, p. 242.

<sup>340</sup> Dulong, *op. cit.*, p. 126.

apprennent à entretenir leur amour envers Dieu, leur mari, leur prochain<sup>341</sup>. Pour sa part, De Coste use d'un ton moins paternaliste et moralisateur en affirmant: «j'estime que quelque rudesse qu'il y ait en mon style, les Dames qui font une particuliere profession de la vertu solide, y trouveront de quoy se satisfaire»<sup>342</sup>. De toute manière, les propos tenus par ces auteurs s'adressent bel et bien aux femmes afin de réformer leurs moeurs en proposant des modèles de comportement. Conséquemment, ces auteurs usent fréquemment de ce genre de discours, facile à comprendre, donc accessible à tous<sup>343</sup>. De fait, ces textes exhibent des modèles anciens que les lecteurs acceptent de suivre de bon gré.

Chez Buffet, il n'est plus question d'illustrer la valeur «du “commun” des femmes mais des femmes du commun»<sup>344</sup>, auxquelles les lectrices doivent s'identifier. La vie en société s'ouvre désormais à d'autres femmes, dont une fraction de la bourgeoisie, les dames de condition n'étant plus les seules à être savantes. C'est ainsi que Buffet ajoute des noms de femmes de son temps qui appartiennent à la très petite noblesse où à la bourgeoisie: Mesdames de Bonnevault et de Gredeville, Mesdemoiselles Des Jardins, Guillaume, Descartes et Dupré. De surcroît, une uniformisation des figures contemporaines par le vocabulaire et la structure des éloges tend ainsi à rendre compte d'un modèle féminin précis. C'est ainsi que les tournures de phrases employées sont typées, les adjectifs répétitifs (liés au savoir, à la mondanité, au discours élégant, à l'attitude posée et modeste des savantes) et les images récurrentes concourent tous à tracer le visage de la savante. En réponse au discours apologétique, les éloges exploitent le modèle de la femme qui a des capacités et des habiletés intellectuelles et qui sait en tirer profit...

L'art épideictique de Buffet prend donc une utilité propre, car ses modèles constitutifs forment, comme le remarque Dominique Maingueneau au sujet des différents modèles figurant dans les

---

<sup>341</sup>Le Moyne (*op. cit.*, p. 171) écrit ainsi: «si vostre honneur est humble & modeste; si vostre chasteté est douce, charitable & religieuse; si vous estes du nombre des Vierges industrielles & prudentes; si vous attendez l'Espoux avec patience, & la lampe allumée à la main; si vous estes forte de la force du Christianisme; toute l'ancienne Rome soit celle de vostre sexe, soit celle du nostre a esté moins forte que vous n'estes, & non seulement vous ostez l'honneur à Lucrece, vous l'ostez aux Cornelies, aux Paulines & aux Arries; vous l'ostez à toutes les Vertus de la Republique & de l'Empire».

<sup>342</sup>De Coste, *op. cit.*, (préface) non paginée.

<sup>343</sup>Se référer à Maclean, *op. cit.*, p. 37 («moralists use it with a great frequency, since it is a simple and direct method of teaching, accessible to the understanding of everyone»).

<sup>344</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 315.



discours, «un paradigme pour l'auditoire, qui reconnaît que [ces] modèles sont une incitation impérative à [les] imiter»<sup>345</sup>. Suivant la mentalité du siècle qui vise à assujettir l'individu à une conformité, «devenu un art et un idéal»<sup>346</sup>, Buffet cherche à conformer ses lectrices à l'idéal mondain à travers l'émulation qu'elle stimule par le biais de ses éloges, entrevus comme un acte de discernement «qui suppose qu'on ne loue que ce qui est louable»<sup>347</sup>. De toute évidence, Buffet fonde de grands espoirs sur l'exemplarité des contemporaines, de façon à engager l'avenir. D'ailleurs, les éloges de Buffet ne se bouclent jamais. Le temps viendra pour ses lectrices d'engager aussi profitablement leur temps, de suivre les préceptes grammaticaux développées par Buffet, de témoigner elles-mêmes des capacités féminines et qui sait peut-être auront-elles droit à un éloge dans un ouvrage ultérieur... C'est ainsi que le texte de Buffet fait voir de nouvelles préoccupations, s'inscrivant dans une lignée de textes qui cherchent à valoriser une nouvelle image féminine :

l'importance accrue des femmes dans la vie mondaine et littéraire a sans doute modifié peu à peu l'attitude des auteurs féministes: ils ne raisonnent plus seulement dans l'abstrait, ils se réfèrent désormais à la réalité sociale plutôt qu'au mythe, et enregistrent les aspirations des femmes du monde. [...] Les éloges des «sçavantes mondaines» établissent la légitimité et l'utilité du savoir féminin<sup>348</sup>.

---

<sup>345</sup>Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours (op. cit.)*, p. 170.

<sup>346</sup>Duchêne et Ronzeau, *op. cit.*, p. 132.

<sup>347</sup>Faudemay, *op. cit.*, p. 171.

<sup>348</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 280.

## Conclusion

Nérine: «Votre pays vous hait, votre époux est sans foi:  
Dans un si grand revers que vous reste-t-il?  
Médée: «Moi, Moi, dis-je, et c'est assez».  
Corneille, *Médée* (1635)

### 1. Une défense bien développée des capacités féminines

Buffet n'écrit rien au hasard. L'intérêt de son opuscule réside en grande partie dans la complémentarité des différents discours qu'il propose. Le texte de Buffet constitue donc un triptyque (observations-apologie-éloges) dont les segments s'articulent de manière cohérente les uns par rapport aux autres. Il est clair que les éloges de Buffet transmettent un message incitatif qui complète les autres parties de l'ouvrage. Bien qu'ils convoquent un certain nombre d'exemples dans leur argumentation, les auteurs pro-féminins du XVIII<sup>e</sup> siècle optent toujours pour l'une ou l'autre forme discursive sans les conjuguer. Buffet nous paraît la première à faire se compléter une apologie et une liste de figures exemplaires – précédées d'un ouvrage grammatical. La structure respective de ces deux sections des *Éloges des Illustres Sçavantes*, leur prise sur l'avenir, leurs échos et les allusions réciproques les font correspondre étroitement, conférant à l'ensemble une dynamique qu'on ne retrouve dans aucun autre texte féministe antérieur. La visée principale du texte de Buffet n'est pas de montrer une réalité passée pouvant se concrétiser au présent, mais plutôt d'ancrer son propos dans le présent pour modifier l'avenir. Sa démarche mérite attention puisqu'elle mobilise une série de thèmes conventionnels en les réorganisant dans un cadre théorique et pratique qui se centre sur des considérations contemporaines.

Tandis que Buffet achève son apologie en prenant appui sur «les autoritez des plus habiles, & des plus galants hommes»<sup>349</sup>, disant qu'il ne reste plus qu'à combattre les invectives misogynes «les plus stupides & les plus grossieres»<sup>350</sup>, elle semble réinvestir cette idée dans ses éloges: Mlle de Scudéry «ne peut estre inconnuë ou méprisée que par des Pedants ou des Barbares»<sup>351</sup>, tout comme «il faut confondre les ennemis de sa gloire [celle la comtesse de la Suze], & les ennemis de sa

---

<sup>349</sup> Buffet, *op. cit.*, p. 231.

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>351</sup> *Ibid.*, p. 247.

reputation»<sup>352</sup>. Tandis qu'elle discrédite progressivement ses adversaires dans son apologie, Buffet s'attaque dans son discours épideictique à ceux qui refusent d'admettre les aptitudes intellectuelles des savantes, les faisant paraître à nouveau ou comme des gens sans goût pour les bonnes choses ou comme des ignorants en l'art de bien parler et de bien écrire. De la même manière, la quantité d'illustres qu'elle présente tend à confirmer l'infailibilité de son raisonnement apologétique. Les savantes louées sont nombreuses, elles viennent de partout et de tous les temps, représentant une figure féminine universelle, aussi «capable» que l'homme.

Cette dynamique interréférentielle qui motive les allers-retours et les récurrences entre les sections de l'ouvrage intensifie la portée de l'argumentation et des preuves. Le discours épideictique complète ou poursuit l'apologie en évoquant à son tour des voix d'autorité, à savoir Plutarque, saint Jérôme et Sénèque, en faisant abondamment appel à des exemples féminins parmi lesquels certains sont communs aux deux discours (Indegonde et Clothilde), et en cherchant à persuader concrètement le lecteur de la justesse de ses conclusions. Si l'apologie est essentiellement vouée à montrer que les femmes «sont aussi capables des plus nobles emplois que les hommes»<sup>353</sup>, les éloges, quant à eux, en fournissent les preuves. Aucun autre texte ne présente en succession un discours général et son illustration aussi concrète par l'exemple. Certes, le texte de Guillaume constitue une apologie à laquelle se greffent nombre d'exemples, sans pour autant constituer une liste; la liste de Le Moyne développe certains arguments sans devenir une apologie, l'ouvrage de De Coste ne peut être autre chose qu'une liste tout comme le dictionnaire de Somaize ou le texte de La Forge. En somme, les éloges de Buffet complètent les conclusions proposées par l'apologie en rassemblant des exemples pour valider la thèse qu'elle défend. «C'est dans cette perspective, parce qu'il renforce une disposition à l'action, en augmentant l'adhésion aux valeurs qu'il exalte que le discours épideictique est significatif et important pour l'argumentation»<sup>354</sup>. Ainsi, alors que les éloges illustrent l'argumentation dialectique présente dans le discours apologétique, celui-ci justifie la présence et la constitution d'une telle liste. Tandis que le raisonnement et la réflexion servent à forger l'apologie, l'émotion et l'admiration traversent subtilement les éloges; et comme dit un jour Pascal, «c'est sur ces connaissances du coeur

---

<sup>352</sup>*Ibid.*, p. 263.

<sup>353</sup>*Ibid.*, p. 206.

<sup>354</sup>Perelman et Tyteca, *op. cit.*, p. 66.

et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie, qu'elle y fonde tout son discours»<sup>355</sup>.

En ce qui a trait à la correspondance à établir entre les éloges et les *Observations sur la langue*, il nous semble que ces dernières participent à la dynamique globale de l'ouvrage. Si les éloges illustrent ce que les femmes peuvent gagner à maîtriser les arts du discours et de l'écriture, les *Observations* apparaissent comme des moyens mis à la disposition de la femme pour imiter ces figures illustres. Buffet joue des renvois entre ces parties de l'ouvrage par le biais des thèmes, des figures ou des mots utilisés. Dans cette perspective, Buffet expose théoriquement certaines données dans les *Observations* (l'apprentissage de la langue «doit être la fin principale de nos plus importantes études, & le sujet de nos occupations les plus sérieuses» (p. 4)) pour lesquelles elle propose le plus souvent un ou plusieurs exemples dans ses éloges (Mme de Miramminy «s'est toujours fort appliquée à la connaissance des bonnes lettres, elle y passe ses plus agréables heures» (p. 269) ou Mme de Gredeville qui est «une des précieuses économes du temps, puis qu'elle en emploie la meilleure partie à l'étude des bonnes lettres, dont elle fait ses plus agréables divertissements» (p. 267)). De la même manière, Buffet souligne dans ses *Observations* que la bonne connaissance de la langue constitue le moyen de se faire valoir; énoncé pour lequel elle fournit des preuves contemporaines et anciennes. Par ailleurs, Buffet ne cache pas son ambition d'instruire les femmes dans la première section de son ouvrage. Par le biais de conseils d'usage notamment, nous voyons dans quelle mesure elle met tout en œuvre pour atteindre son objectif, juxtaposant à ses préceptes quelques exemples bien choisis.

Buffet propose une vision féminine de la réalité qui, à maints égards, aurait pu déplaire à une bonne partie du public. C'est pourquoi elle masque sa témérité derrière un titre qui en apparence n'a rien pour choquer. Elle déjoue les critiques en camouflant son apologie derrière un panégyrique. Contournant les «interdits», les reproches et les moqueries, elle fait de sa défense des femmes un discours d'éloges. Plus encore – et conséquence du mépris nourri à l'égard de la savante et de la précieuse en la décennie 1660 –, Buffet rédige préalablement un traité grammatical auquel sont annexés des éloges. Où est disparue l'apologie? L'auteure la dissimule judicieusement derrière les autres discours, bien qu'elle constitue le cœur de cet ensemble discursif. En fait, les éloges se rattachent à l'apologie sans laquelle leur importance serait diminuée, puis, dans un second temps, aux éloges correspondent des conseils pratiques inscrits dans les observations sur la langue. D'ailleurs, le

---

<sup>355</sup>Citation tirée du livre de Vial et Denise, *op. cit.*, p. 151.

seul emplacement du discours apologétique dans le recueil, au centre, semble confirmer cette hypothèse. Ses *Éloges* s'inscrivent alors à l'intérieur d'une tradition épidiétique moins controversée que ne l'est la tradition apologétique féministe<sup>356</sup>. Toutefois, cette stratégie ne l'empêche pas de résorber en un seul texte toutes les modalités discursives de la querelle des femmes au XVIIe siècle et d'en proposer un condensé intéressant et enrichi d'un éclairage contemporain. Certes, le texte de Buffet en est un oublié, mais qui doit être restitué dans le vivier des ouvrages issus de la querelle des femmes au XVIIe siècle.

## 2. Un siècle qui s'achève, une formule pro-féminine qui se cristallise

Parmi les femmes qui ont participé au débat, Marguerite Buffet est celle qui conclut la querelle des femmes au XVIIe siècle, tout comme Marie de Gournay résume celle du XVIe siècle<sup>357</sup>. En plus de résumer les apologies antérieures, Marguerite Buffet inscrit son ouvrage dans la réalité mondaine de la décennie 1660 et s'en fait la porte-parole. Son discours rappelle les précédents tout en centrant le débat sur des enjeux actuels. Nous pourrions d'ailleurs ajouter que, si l'apologie de Buffet illustre une pensée pro-féminine contemporaine et représente un condensé de l'argumentaire apologétique traditionnel de la femme, ses éloges en actualisent le contenu suivant un objectif bien déterminé qui rend compte d'une modélisation de la réalité sociale.

Les *Éloges* de Buffet présentent cet avantage d'être concis, exploitant fort habilement «l'art d'exprimer le plus en disant le moins»<sup>358</sup>. Par son économie, son ouvrage s'écarte significativement de la prolixité des précédents, comportant de nombreuses digressions, citations et exemples. Les *Éloges* de Buffet témoignent ainsi du fait que «tout est dans la manière et non dans la matière»<sup>359</sup>, car en vérité, la pauvreté du répertoire des arguments pro-féminins astreint les auteurs à refondre du déjà-dit dans un moule qu'on souhaite plus intéressant. Dans le cas des *Éloges* de Buffet, plus le texte se montre construit, dynamique et rythmé et plus convaincante apparaît la thèse défendue. C'est ainsi que

---

<sup>356</sup>Dans cette perspective, Linda Timmermans (*op. cit.*, p. 818) écrit que «c'était en assumant les limites de la condition féminine que les femmes arrivaient le mieux à leurs fins».

<sup>357</sup>Constant Venesoen (introduction de Gournay, *op. cit.*, p. 3) écrit que Marie de Gournay «représente toutefois un cas exceptionnel dans l'histoire de la culture: une femme démêle un monument d'érudition qui, à plusieurs égards, était la synthèse de la pensée française du XVIe siècle».

<sup>358</sup>André Gide cité dans Jean Rohou, *op. cit.*, p. 243.

<sup>359</sup>Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence (op. cit.)*, p. 648.

la structure discursive des *Éloges* rend compte des efforts de Buffet pour éviter toute rhétorique de parade et pour fuir les développements à outrance afin de convaincre habilement son lecteur, sa lectrice. Son langage, «qui dénonce, qui refuse et qui suggère»<sup>360</sup> demeure efficace et accessible au lectorat.

### 3. Buffet ouvre la voie à Poulain de La Barre

Marguerite Buffet, par le caractère réfléchi, construit et logique de son discours, trace en quelque sorte la voie à Poulain de La Barre, qui publie, en 1673, *De l'égalité des sexes*, texte incarnant l'aboutissement du discours pro-féminin dans une forme achevée. Alors que Buffet résume les grandes lignes de la querelle des femmes et en renouvelle la portée dans l'optique de la décennie 1660, La Barre propose un discours apologétique qui résulte de l'influence cartésienne, montrant l'importance de repenser l'image féminine véhiculée par la société<sup>361</sup>. C'est essentiellement la dimension très rationnelle de son texte qui fait dire aux chercheurs qu'il s'agit là d'un texte qui modifie et réoriente considérablement la valeur des thèmes reliés à la femme. Il nous semble toutefois que l'ouvrage de Buffet annonce déjà la nécessité d'investir le discours entourant la femme d'une réflexion qui interpelle le jugement et la raison. Ainsi, le fait de ne nommer qu'au passage certaines figures d'autorité de façon à développer un discours plus «personnel» annonce la dissolution, voire la disparition complète, de ces figures dans l'ouvrage de La Barre, qui refuse de faire reposer son argumentation sur elles et sur les préceptes véhiculés par la tradition. Il soumet plutôt l'essentiel de son argumentation à la critique de la raison et du bon sens, invitant le lecteur à faire comme lui et à «juger des choses par soi-même»<sup>362</sup>. Autre aspect annonciateur: Buffet accorde une grande place à la «science» dans son apologie comme garantie de la vérité, préfigurant les procédés de La Barre qui fonde l'ensemble de son propos sur la méthode cartésienne pour prôner l'égalité des sexes<sup>363</sup> au sujet

---

<sup>360</sup>Jeanine Claude Sahue, “Art, féminisme et dialectique du pouvoir” dans *Actes du colloque national «Femmes, féminisme et recherches»*, Toulouse, AFFER, 1984, p. 662.

<sup>361</sup>À cet effet, voir l'ouvrage de Dulong, *op. cit.*, p. 161.

<sup>362</sup>La Barre, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>363</sup>Desmond M. Clarke dans l'introduction du livre de Poulain de La Barre explique en quoi consiste la méthode cartésienne: «this was a method for sifting through the evidence which allegedly supports any position or theory, and then trying to gauge the extend to which it is credible on the basis of our examination of the evidence rather than on what some teaching authority, lay or clerical, may have said» (François Poulain de La Barre, *The Equality of the Sexes* (annotations par Desmond M. Clarke), Manchester/NY, Manchester University Press, 1990, p. 9).

de laquelle il écrit «qu'il est de la justice de rendre à chacun [et donc à la femme] ce qui lui appartient»<sup>364</sup>. Tout en engageant le lecteur à étudier la question féminine par lui-même – comme Buffet incitait le lecteur à poursuivre telle réflexion ou telle autre –, La Barre souhaite que la femme soit définie dans son rapport à la nature et non en fonction des préjugés nourris par la société; ce qu'annonçait déjà Gournay. Il conclut alors qu'hommes et femmes sont égaux au-delà de certains facteurs qui distinguent les individus malgré eux<sup>365</sup>, comme le fait voir Buffet par le biais du concept de différence.

C'est dans cette perspective globale où il développe une argumentation à la lumière d'une réflexion remettant en cause l'impensable, questionnant le communément accepté (dont il dit: «la coutume en estoit trop bien établie pour recevoir quelque changement dans la suite; la pratique en a passé jusques à nous; et il semble que c'est une tradition trop ancienne pour y trouver quelque chose à redire»<sup>366</sup>) que La Barre renouvelle la valeur et l'intérêt de l'apologie féminine, faisant de l'égalité entre les sexes le coeur de son argumentation et enrichissant considérablement la thèse que Gournay ne faisait, quelque cinquante ans auparavant, qu'énoncer. Plus encore, «toutes les idées, tous les thèmes que développeront aux trois siècles suivant les écrivains, hommes ou femmes, sont déjà formulés, déjà indiqués et souvent heureusement développés [dans l'ouvrage de Poulain de La Barre]»<sup>367</sup>. Si, aux yeux des historiens, le traité de Poulain de La Barre est manifestement tourné vers

---

<sup>364</sup>La Barre, *De l'égalité des sexes*, p.71. Il poursuit en disant que les deux sexes ont également droit d'étudier les sciences, soulignant que «ce droit que la nature nous donne à tous sur les mesmes connoissances, naist de ce que nous en avons tous autant besoin les uns que les autres» (*ibid.*, p. 72).

<sup>365</sup>Par exemple, il signale qu'«il ne faut pas confondre la perfection avec la noblesse. Ce sont deux choses bien différentes. Deux Creatures peuvent estre égales en perfection, et inégales en noblesse» (La Barre, *op. cit.*, p. 88). Il avait d'ailleurs montré à la page 37 que le génie est proportionnel à l'état social des femmes et en dépend bien que toutes les femmes, de condition médiocre ou supérieure, aient les mêmes qualités d'esprit. D'autre part, vu que les individus sont différents entre eux, il affirme qu'«il ne paroît pas que cette diversité empêche aucunement les esprits de recevoir la même instruction» (La Barre, *De l'égalité des sexes*, p. 96).

<sup>366</sup>*Ibid.*, p. 26.

<sup>367</sup>«Égalité naturelle des sexes prouvée par l'identité des cerveaux, combattue par la différence injuste de l'éducation, restituée par une éducation semblable, droit de la femme à connaître la vérité et à en faire, pour l'élévation de son âme, pour la conduite de ses semblables, pour son profit personnel au besoin, l'usage que bon lui semble, revendication de la liberté contre la religion qui accapare, malgré elles, tant de jeunes filles, contre les maris trop souvent despotes, tous les catéchismes féministes sont contenus dans les ouvrages de Poulain de la Barre» (Léon Abensour, *La femme et le féminisme avant la Révolution*, (Paris, 1923), Genève, Slatkine Reprints, 1977, p. XVII). Abensour soutient aussi dans un autre ouvrage que

l'avenir et marque le passage à une nouvelle vision de l'argumentaire pro-féminin, il convient de souligner l'apport significatif et singulier de Marguerite Buffet au débat, qui va bien au-delà de la simple préfiguration de certains aspects que l'on retrouvera dans *De l'Égalité des hommes et des femmes* de La Barre. En effet, du point de vue formel, l'ouvrage de Buffet fait preuve d'une ingéniosité et d'une efficacité qui nous engagent à y voir la clef de voûte d'un ensemble de traditions discursives. Ne serait-ce que par la façon de construire son discours, Buffet nous semble infléchir la réflexion vers un «ailleurs» discursif, proposant non seulement une synthèse de l'argumentaire traditionnel, mais aussi un regard différent sur la question à la fois efficace et complexe par sa structuration multipartite. Cet «ailleurs», c'est un homme qui lui a donné une forme que l'histoire qualifiera de «canonique», mais il ne faut pas oublier qu'une femme a préalablement effectué un ample travail de synthèse des discours pro-féminins traditionnels dans la perspective d'une intéressée. En fait, parce que Buffet est femme, et ainsi touchée de plus près par la question féminine, elle élabore un discours pratique et très actualisé, construit suivant une perspective précise, alors que La Barre rédige un texte d'ordre plus théorique, conventionnel dans sa forme, où se perçoit un certain recul, une certaine distance, face au sujet abordé. Dans cette mesure, c'est ce positionnement particulier – relativement éloigné de la vision plus abstraite de Poulain de La Barre – qui donne aux *Éloges* un poids historique que ce mémoire a cherché à mettre en relief. D'ailleurs, il reste à déchiffrer la parole de combien d'autres femmes qui ont écrit pour faire valoir une idée. À cet effet, Linda Timmermans signale que «l'analyse des "mineures" et des auteurs qui n'appartiennent pas au champ littéraire, au sens restreint du terme, permettrait d'apporter de nouveaux éclairages et de nouvelles voies de recherche»<sup>368</sup>. Les années à venir s'annoncent ainsi fertiles en découvertes.

---

Poulain de La Barre «fait du féminisme l'exposé le plus logique, le plus net et le plus complet qui ait jusqu'ici apparue» (Abensour, *Histoire générale du féminisme*, Paris, Librairie Delagrave, 1921, p. 154).

<sup>368</sup>Timmermans, *op. cit.*, p. 818.



## Bibliographie

### 1. Corpus principal

BUFFET, Marguerite, *Éloges des Illustres Sçavantes anciennes et modernes publiés à la suite des Nouvelles observations sur la langue françoise; où il est traité des termes anciens et inusitez et du bel usage des mots nouveaux*, Imprimerie Cusson, chez Monsieur Bourdon, Paris, 1668.

### 2. Ouvrages comparatifs: apologies et listes

COSTE, Olivier (Père Hilarion de), *Les Éloges et les vies des reynes, des princesses et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos Pères. Avec l'explication de leurs Devises, Emblèmes, Hieroglyphes & Symboles*, S. et G. Cramoisy, Paris, 1647, 2 volumes.

DU BOSCOQ, Jacques, *L'Honneste femme*, Paris, éd. P. Billaine, 1632-1636, 3 volumes.

DU BOSCOQ, Jacques, *La Femme héroïque, ou les héroïnes comparées avec les héros en toutes sortes de choses* (1645), Paris, G. Quinet, 1669, 2 volumes.

GILBERT, Gabriel, *Panegyrique des dames. Dédié à Mademoiselle*, Paris, A. Courbé, 1650.

GUILLAUME, Jacquette, *Les Dames illustres où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*, Paris, T. Jolly, 1665.

(GUILLAUME, Jacquette), *La Femme généreuse. Qui montre que son sexe est plus noble. Meilleur politique. Plus vaillant. Plus sçavant. Plus vertueux, & plus oeconome que celui des hommes*, Paris, Fr. Piot, 1643. (On attribue cet ouvrage à J. Guillaume.)

DE GOURNAY, Marie le Jars, *Égalité des hommes et des femmes, Grief des dames, suivis du Proumenoir de monsieur de Montaigne* (1622), textes établis par Constant Venesoen, Genève, Librairie Droz, coll. «Textes littéraires français», 1993.

LA FORGE, François Du Soucy, *Le Cercle des femmes sçavantes*, J.-B. Luyson, Paris, 1663.

POULAIN DE LA BARRE, François, *De l'Égalité des deux sexes* (1673), Paris, Fayard, coll. «Corpus des oeuvres philosophiques en langue française», 1984.

POULAIN DE LA BARRE, François, *The Woman as good as the Man Or, the Equality of Both Sexes*, Detroit, Wayne State University Press, 1988 (1673).

POULAIN DE LA BARRE, François, *The Equality of the Sexes*, (texte établi par Desmond M. Clarke), Manchester, Manchester University Press, 1990.

POULAIN DE LA BARRE, François, *De l'Éducation des femmes pour l'entretien des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les moeurs*, présenté par Bernard Magné, (1679), Toulouse, Université de Toulouse le Mirail, 1982.

LE MOYNE, Pierre, *La Galerie des femmes fortes*, A. de Sommaville, Paris, 1647.

SCUDÉRY, Madeleine (Georges), *Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques de Monsieur de Scudéry* (1642), Paris, Éd. Côté-femmes éditions, 1991.

SOMAIZE, Antoine Baudeau de, *Dictionnaire des Précieuses*, P. Jannet Libraire, Paris, 1660, 2 volumes.

### 3. Études sur le discours polémique de la valeur des sexes

ALCOVER, Madeleine, *Poulain de la Barre : Une aventure philosophique*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1981.

ALCOVER, Madeleine, «Poulain de la Barre et le monopole du discours vrai», dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Actes du 21<sup>e</sup> colloque du Centre Méridional de Rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle, (édités par Roger Duchêne et Pierre Ronzeau), Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1992.

ANGENOT, Marc, *Les champions des femmes*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977.

GUILLERM, Lucie, GUILLERM, Jean-Pierre, HORDOIR, Laurence et PIÉJUS, Marie-France, *Le Miroir des femmes*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 2 volumes, 1983.

LACLOS, Pierre Choderlos de, *De l'éducation des femmes* (1783), Grenoble, Éd. Jérôme Millon, coll. «Mémoires du corps», 1991.

LAUSBERG, Heinrich, «Marie de Gournay et la crise du langage poétique», dans *Critique et création littéraire en France au XVII<sup>e</sup> siècle* (actes de colloque), Paris, Éd. du Centre national de recherche scientifique, 1977.

LÉO, André, *La femme et les moeurs*, Tusson, Éd. du Lérot, 1990.

LOUGEE, Carolyn C., *Le Paradis des femmes. Women, salons, and social stratification in seventeenth-century France*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

MACLEAN, Ian, *Woman Triumphant. Feminism in French Literature (1610-1652)*, Oxford, The Clarendon Press, 1977.

MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La quenouille et la lyre*, Paris, José Corti, 1998.

*Le miroir des femmes*, présenté par Arlette Farge, Paris, Éd. Montalba, 1982.

PRIOR, Mary, *Women in English Society 1550-1800*, London & New York, Methuen, 1985.

THOMAS, A.L., Denis DIDEROT et Mme D'ÉPINAY, *Qu'est-ce qu'une femme* (présenté par Elisabeth Badinter), Paris, P.O.L., 1989.

WELCH, Marcelle Maistre, «La réponse de Poullain de La Barre aux *Femmes savantes* de Molière», dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Actes du 21<sup>e</sup> colloque du Centre Méridional de Rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle, (édité par Roger Duchêne et Pierre Ronzeau), Tübingen, Papres on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1992.

#### 4. Ouvrages sur les femmes et la culture

ABENSOUR, Léon, *Histoire générale du féminisme*, Paris, Librairie Delagrave, 1921.

ABENSOUR, Léon, *La femme et le féminisme avant la Révolution*, (Paris, 1923), Genève, Slatkine Reprints, 1977.

ALBISTUR, Maïté et Daniel ARMOGATHE, *Histoire du féminisme français du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éd. des femmes, 1977.

ALBISTUR, Maïté et Daniel ARMOGARTHE, *Le Grief des femmes*, Paris, Hier et Demain, 1978, tome 1.

Association des Historiens Modernistes des Universités, *La femme à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)*, Colloque tenu à Paris les 11 et 12 mai 1984, Paris, 1984, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1985.

AUBERT, Jean-Marie, *La Femme: anti-féminisme et christianisme*, Paris, Cerf/Desclée, 1975.

BEAULIEU, Jean-Philippe et Hannah FOURNIER, *Introduction des Advis, ou, les Presens de la Demoiselle de Gournay*, Amsterdam, Ed. Rodopi, 1997, volume 1.

BEAUVOIR, Simone de, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, coll. «Idées», 1981, 2 tomes.

BERRIOT-SALVADORE, Evelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990.

BONVALET, Nicole, «“The compleat women”, ou l'affirmation de la dignité féminine», dans *Onze nouvelles études sur l'image de la femme dans la littérature française du dix-septième siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1984.

DARMON, Pierre, *Mythologie de la femme dans l'Ancienne France*, Paris, Seuil, 1983.

DEZON-JONES, Elyane, *Marie de Gournay, Fragments d'un discours féminin*, Paris, José Corti, 1988.

DULONG, Claude, *La vie quotidienne des femmes au grand siècle*, Paris, Hachette, 1984.

LE CORGUILLE, Anne-Marie et Lucien BACHEROT, *Femmes écrivains*, Paris, Larousse, 1978.

FAGNIEZ, Gustave, *La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Librairie universitaire J. Gamber, 1929.

HORVILLE, Robert, «Le féminisme dans le théâtre français du XVIIe siècle», dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Actes du 21e colloque du Centre Méridional de Rencontres sur le XVIIe siècle, (édités par Roger Duchêne et Pierre Ronzeau), Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1992.

KRAJEWSKA, Barbara, *Mythes et découvertes*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1990.

LAZARD, Madeleine, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Paris, PUF, 1985.

MICHEL, Andrée, *Le féminisme*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 1979.

*Onze nouvelles études sur l'image de la femme dans la littérature du dix-septième siècle* (réunies par Wolfgang Leiner), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1984.

PIETTRE, Monique A., *La condition féminine à travers les âges*, Paris, Éd. France-Empire, 1974.

SAHUE, Jeanine Claude, «Art, féminisme et dialectique du pouvoir», dans *Actes du colloque national «Femmes, féminisme et recherches»*, Toulouse, AFFER, 1984.

SWEETSER, Marie-Odile, «La littérature des femmes», dans *Le langage de la comédie au XVIIe siècle: de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991.

TIMMERMANS, Linda, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715). Un débat d'idées de Saint-François de Sales à la Marquise de Lambert*, Paris, Honoré Champion, 1993.

TIMMERMANS, Linda, «Une hérésie féministe? Jansénisme et préciosité», dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Actes du 21e colloque du Centre Méridional de Rencontres sur le XVIIe siècle, (édités par Roger Duchêne et Pierre Ronzeau), Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. «Biblio 17», 1992.

VENESOEN, Constant, *Études sur la littérature féminine au XVIIe siècle (Mlle de Gournay, Mlle de Scudéry, Mme de Villedieu et Mme de Lafayette)*, Birmingham, Summa Publications, 1990.

VENESOEN, Constant, *Marie de Gournay. Textes relatifs à la calomnie*, Tübingen, Gunter Narr Verlag Tübingen, coll. «Biblio 17», 1998.

##### 5. Études sur la rhétorique et l'analyse du discours

ARISTOTE, *Rhétorique*, Paris, Société d'édition "Les Belles Lettres", 1967, 3 tomes.

Article "Apologétique\Apologie" dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, sous la direction d'A. D'Alès, Paris, Gabriel Beauchesne éditeur, 1925, tome 1.

- BEACCO, Jean-Claude et Mireille DAROT, *Analyses de discours. Lecture & Expression*, Paris, Hachette, 1984.
- BELAVAL, Yves, *Digressions sur la rhétorique* (préface de Marc Angenot), Paris, Éd. Ramsay, 1988.
- BEUGNOT, Bernard, *La mémoire du texte. Essais de Poétique classique*, Paris, Honoré Champion, 1994.
- CHARAUDEAU, Patrick, *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, coll. «Langue, linguistique et communication», 1983.
- COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979.
- DANDREY, Patrick, *L'éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, Paris, PUF, coll. "Écriture", 1997.
- DUCHÊNE, Roger, "De Sorel à Molière, ou la rhétorique des Précieuses", dans *Le langage de la comédie au XVIIe siècle: de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991.
- DUCHÊNE, Roger, "Une grande Dame et la rhétorique: Mme de Sévigné et le P. Le Bossu", dans *Critique et création littéraire en France au XVIIe siècle* (actes de *Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique*), Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1977.
- Équipe du Centre de recherches en Linguistique et Sémiologie de l'Université de Lyon II, *L'Argumentation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981.
- FERRIER, Nicole, "Rhétorique et société, l'exemple du généthliaque", dans *Critique et création littéraire en France au XVIIe siècle*, Paris, Éd. du Centre national de recherche scientifique, 1977.
- FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Librairie Droz, 1980.
- FUMAROLI, Marc, *La diplomatie de l'esprit (de Montaigne à La Fontaine)*, Paris, Hermann, coll. «Savoir: Lettres», 1994.
- GARDIN, Jean-Claude, *Les analyses des discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1974.
- KIBEDI-VARGA, A., *Rhétorique et littérature*, Paris, Didier, 1970.
- LORAU, Nicole, *L'invention d'Athènes*, Paris, École des hautes Études en Sciences Sociales, 1981.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Dialogisme et analyse textuelle*, Paris, Institut national de la langue française, CNRS, Actes de Sémiotiques (document IV, 32), 1982.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Genèse du discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1984.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, coll. «Langue, linguistique et communication», 1976.

MEYER, Michel, *Questions de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, coll. «Livres de poche», 1993.

MICHAUD, Pierre, *Le genre épideictique et les Confessions de saint Augustin*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990.

MORLET-CHANTALAT, Chantal, *La «Clélie» de Mademoiselle de Scudéry (de l'épopée à la gazette: un discours féminin de la gloire)*, Paris, Honoré Champion, coll. «Lumière classique», 1994.

MOUNIN, Georges, «Rhétorique», dans *Encyclopédie Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1995, tome 20.

PERELMAN, Chaïm, *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970.

PERELMAN, Chaïm et L. OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1970.

QUEMADA, Bernard, «Dictionnaire», dans *Encyclopédie Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1995, tome 7.

QUINTILIEN, *Le secret de Démosthène* (traduction et préface de Françoise Desbordes), Paris, Les Belles Lettres, coll. «Le corps éloquent», 1995.

REBOUL, Olivier, *La rhétorique*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je?», 1984.

REBOUL, Olivier, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991.

SERMAIN, J.-P., «Empreintes rhétoriques. Mots, textes, concepts» dans *Rhétorique et discours critiques : Échanges entre langue et métalangue*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1989.

## 6. Études sur le XVIIe siècle

ADAM, Antoine, *Histoire de la littérature au XVIIe siècle*, Paris, Éd. Domat, 1952-1956, tome 2.

APOSTOLIDÈS, Jean Marie, «L'ordre identitaire français», dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Actes du 21e colloque du Centre Méridional de Rencontres sur le XVIIe siècle, (édités par Roger Duchêne et Pierre Ronzeau), Tübingen, Papiers on French Seventeenth Century Literature, 1992.

ARNOULD, Edmond, *Essais de théorie et d'histoire littéraire*, Genève, Slatkine Reprints, 1971 (1858).

BARRIÈRE, Pierre, *La vie intellectuelle en France du XVIe siècle à l'époque contemporaine*, Paris, Albin Michel, coll. «L'évolution de l'humanité», 1961.

BEASLEY, Faith E., "Le plaisir du public : querelles critiques et littéraires", dans *Ordre et contestation au temps des classiques*, Paris\Seattle\Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. "Biblio 17", 1992.

BÉNICHOU, Paul, *Morales du grand siècle*, Paris, Gallimard, coll.«Folio Essais», 1948.

BERCÉ, Yves-Marie, Norbert DUFOURCQ, Nicole FERRIER-CAVERIVIERE, Jean-Luc GAUTHIER et Philippe SELLIER, *Destins et enjeux du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1985.

BLANC, André, *Lire le classicisme*, Paris, Dunod, 1995.

CHANTALAT, Claude, *À la recherche du goût classique*, Paris, Klincksieck, coll. «Théorie et critique à l'âge classique», 1992.

*Critique et création littéraires en France au XVIIe siècle*, (actes de colloque), Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1977.

DENS, Jean-Paris, *L'Honnête Homme et la critique du goût. Esthétique et société au XVIIe siècle*, Lexington, French Forum, 1981.

FAUDEMAY, Alain, *La Distinction à l'âge classique. Émules et Enjeux*, Paris, Honoré Champion, 1992.

FLOECK, Wilfrid, *Esthétique de la diversité. Pour une histoire du baroque littéraire en France*, Paris, Wolfgang Leiner Éditeur, Papers on French Seventeenth Century Literature, 1989.

FOURNEL, Victor, *La littérature indépendante et les écrivains oubliés*, Genève, Slatkine Reprints, 1968 (1862).

GIRAUD, Yves, "Le goût classique et la pointe", dans *Le langage littéraire au XVIIe siècle: de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991.

MAGENDIE, Maurice, *La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France, au XVIIe siècle, de 1600 à 1660*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1925, 2 tomes.

MESNARD, Jean et al., *Précis de littérature française du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1990.

MESNARD, Jean, "Langage littéraire et philosophique au XVIIe siècle", dans *Le langage littéraire au XVIIe siècle : de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1991.

MONGRÉDIEN, Georges, *La vie littéraire au XVIIe siècle*, Paris, Éd. Jules Tallandier, 1947.

MUCHEMBLED, Robert, *Société, cultures et mentalités dans la France moderne (XVIe - XVIIe siècle)*, Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 1990-1994.

MUCHEMBLED, Robert, *Cultures et Société en France du début du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Sedes, coll. «Regards sur l'Histoire», 1995.

NASSIET, Michel, *La France du second XVIIe siècle 1661-1715*, Paris, Éd. Belin, 1997.

PEYRE, Henri, *Le classicisme français*, New York, Éd. De la maison française inc., 1942.

REYNOLD, Gonzague de, *Synthèse du XVIIe siècle : La France classique et l'Europe baroque*, Genève, Slatkine Reprints, 1994 (1962).

ROHOU, Jean, *Histoire de la littérature française du XVIIe siècle*, Paris, Nathan, 1989.

SABATIER, Gérard, «La civilisation française et l'Europe au temps de Louis XIV», dans *Les XVIe et XVIIe siècles* (sous la direction de R. Muchembled), Rosny, Bréal, coll. «Grand Amphi», 1995.

STANTON, Domna C., *The Aristocrat as Art. A study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth and Nineteenth-Century French Literature*, New York, Columbia University Press, 1980.

THUILLIER, Jacques, «La notion d'imitation dans la pensée artistique du XVIIe siècle», dans *Critique et création littéraire en France au XVIIe siècle* (actes de colloque), Paris, Éd. du Centre national de recherche scientifique, 1977.

VIAL, Francisque et Louis DENISE, *Idées et doctrines littéraires au XVIIe siècle*, Paris, Librairie Chemin Delagrave, 1906.

ZUBER, Roger, Liliane PICCIOLA, Denis LOPEZ et Emmanuel BURY, *Littérature française du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1992.

### 7. Autres ouvrages

BRIQUET, Fortunée, *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France connues par leurs écrits ou par la protection qu'elles ont accordé aux Gens de lettres, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours (1804)*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, coll. "Des femmes dans l'Histoire", 1997.

CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965, volume 1.

NATHAN, Jacques et BEAUREGARD, Jean, *Les littératures de l'Antiquité classique*, Paris, Fernand Nathan, 1957.